



Environnement

**OBJET : Présentation des rapports d'activités du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère-Don-Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon - Année 2023**

**EXPOSE**

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Présidents du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère-Don-Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon doivent adresser chaque année avant le 30 septembre, au Président de chacune de leurs Communautés de Communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que les rapports d'activités de l'année 2023 desdits Syndicats sont remis au conseil communautaire.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Environnement » réunie le 29 mai dernier.

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la présentation des rapports d'activités du Syndicat Mixte labellisé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine, du Syndicat Chère-Don-Isac et du Syndicat de Bassin de l'Oudon pour l'année 2023.

Les membres du Conseil Communautaire donnent acte de la présentation de ces rapports

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 27 juin 2024

La secrétaire de séance

Lucie PAUL

Le Président

Alain H

AR-Préfecture

044-200072726-20240628-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-06-2024

Publication le : 28-06-2024 Conseil Communautaire du :



Le Président,

Alain HUNAULT

**eaux &  
viLaine**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
DU BASSIN DE LA VILAINE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



# Sommaire

**4** **ÉDITO** DU PRÉSIDENT

**7** **MISSIONS**

**14** CELLULE D'ANIMATION DE LA POLITIQUE DE BASSIN

**36** PÔLE MILIEUX AQUATIQUES & BIODIVERSITÉ

**6** **TERRITOIRE**

**10** LE BUREAU & LE COMITÉ SYNDICAL

**22** PÔLE EAU POTABLE & HYDRAULIQUE

**60** PÔLE RESSOURCES

# Édito du Président

L'année 2023 a été une année importante pour tous les aspects de l'eau. La sécheresse de 2022 a marqué tous les acteurs compétents dans le domaine de l'eau ; ce qui a conduit à l'annonce par le Président de la République d'un Plan Eau avec 53 mesures pour rendre les territoires plus résilients à l'impact du changement climatique afin de préserver les ressources en eau.

Eaux & Vilaine est complètement en phase avec le Plan Eau pour apporter des solutions concrètes au niveau du Bassin de la Vilaine.

Nos trois unités de gestion des milieux aquatiques, à l'amont et à l'aval de la Vilaine ont désormais une feuille de route claire pour reconquérir en quantité et en qualité nos masses d'eau. Les signatures des 2 contrats de l'Unité Ouest, puis de l'Unité Aval, entre Eaux & Vilaine et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, complètent celui signé l'an passé pour l'Unité de Gestion Vilaine Est (couvrant les territoires de Rennes, Vitré, Janzé...).

**2022 nous a rappelé le rôle essentiel de l'eau, que ce soit pour la consommation humaine, les activités économiques ou la biodiversité de nos cours d'eau et zones humides.**

Là aussi, Eaux & Vilaine agit en construisant avec le Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG 35) une interconnexion d'eau potable entre notre usine de production de Vilaine Atlantique, située à Férel (à proximité immédiate du barrage d'Arzal) et celle de Villejean, à Rennes, afin de sécuriser l'approvisionnement de nos territoires. Nous le faisons également avec des outils modernisés. Nous avons inauguré notre usine de Vilaine Atlantique en mars 2023 après plus de 7 années de travaux.

L'année 2023 a été également marquée par un travail important mené dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine avec un planning ambitieux, fixant son approbation avant la fin de mandat municipal de 2026. L'état des lieux et le diagnostic ont déjà été adoptés par la Commission Locale de l'Eau (CLE). Nous pouvons saluer le travail de tous les acteurs représentant les collectivités, les usagers et l'Etat qui composent la CLE mais également celui des équipes d'Eaux & Vilaine qui apporte ses compétences (instruction des dossiers, mise en œuvre du SAGE et animation du processus de révision...).

L'organisation, les moyens financiers et l'expertise sont bien présents au sein d'Eaux & Vilaine pour relever ces défis. Le projet d'établissement et l'organisation des services ont été actualisés cette année pour y contribuer.



Allocution de Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine, lors de l'inauguration de la nouvelle filière de traitement de l'usine Vilaine Atlantique

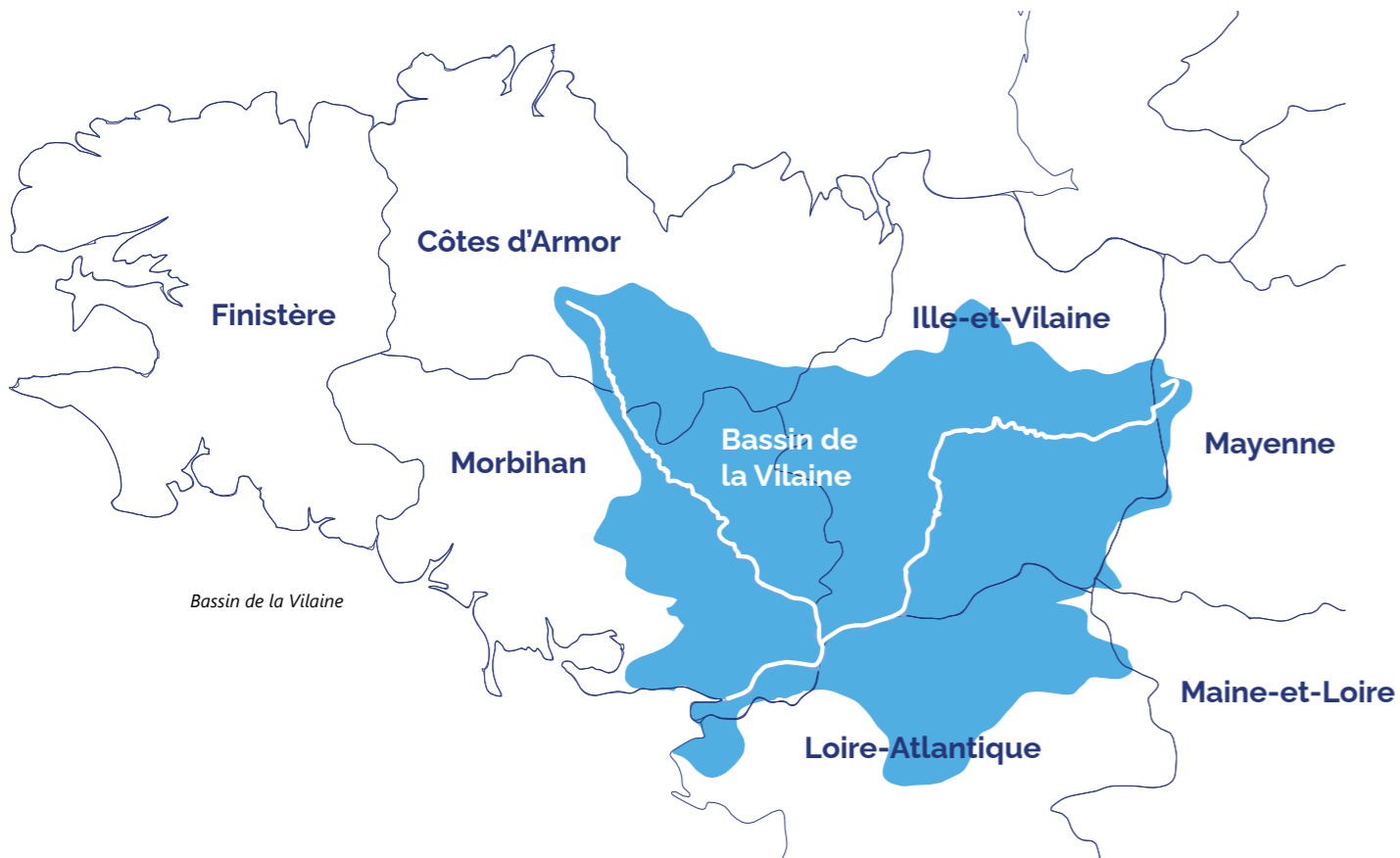
Ce rapport d'activités 2023 a pour but de rendre compte aux élus, à nos adhérents, à nos partenaires et de faire connaître notre action aux parties prenantes du bassin de la Vilaine qui s'étend sur plus de 11 000 km<sup>2</sup> avec plus de 1 250 000 habitants.

2023 a été une année structurante pour la mise en œuvre de nos actions. L'évolution des budgets et des effectifs ont été considérables. Ainsi, notre compte administratif est passé de 14 720 000 € en 2022 à 21 085 000 € en

2023, et le personnel de 90 agents au 31 décembre 2022 à 110 agents au 31 décembre 2023 ; ce qui montre bien notre croissance géographique et de compétences.

Plus que jamais nous sommes en action pour l'eau, notre bien commun.

**Jean-François MARY,**  
Président d'Eaux & Vilaine.



# Eaux & Vilaine

## Notre territoire

La Vilaine, fleuve côtier de Bretagne, prend sa source à 153 m d'altitude dans les collines de Juvigné, dans le département de la Mayenne, pour se jeter dans l'océan Atlantique après un parcours de près de 230 km. À cheval sur **2 régions** et **6 départements**, le bassin de la Vilaine regroupe **515 communes** sur plus de **11 000 km<sup>2</sup>**.



# Nos missions

Les missions d'Eaux & Vilaine sont composées de compétences obligatoires, dites « socle », et de compétences « à la carte » selon les statuts du Syndicat Mixte en date de 2017.



### LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE VILAINE

Planification et animation d'un projet territorial pour une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ; coordination avec les autres collectivités et acteurs de l'eau.



### LA SÉCURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Gestion de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique, sécurisation de l'approvisionnement grâce aux canalisations d'interconnexion avec les autres usines de production.



### PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX

Etat physique et biologique des rivières, continuité écologique, restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques.



### LA PRÉVENTION DES CRUES ET DES ÉTIAGES

Actions de prévention et de protection contre les inondations, développement d'outils de modélisation, gestion quantitative de la ressource en eau.



### RECONQUÊTE DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DE L'EAU

Suivi des concentrations de nitrates, phosphore, pesticides, de la source à l'estuaire. Diagnostics et accompagnements pour la réduction des pollutions.



### POISSONS MIGRATEURS



### PROTECTION DU LITTORAL

Suivi environnemental de l'estuaire, dragages pour le maintien des usages, développement d'une navigation durable, adaptation au changement climatique.



### LA GESTION DES GRANDS OUVRAGES

Gestion du barrage estuarien d'Arzal et des trois barrages de Vilaine Amont.



### MAINTIEN ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

Gestion agro-environnementale des marais, lutte contre les espèces invasives, bocage, Natura 2000.



### COMMUNICATION SENSIBILISATION



8

9

# Le Bureau & le Comité syndical d'Eaux & Vilaine

## CHIFFRES CLÉS

5 COMITÉS SYNDICAUX

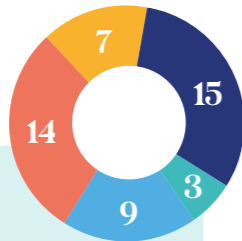
6 BUREAUX SYNDICAUX

26 DÉCISIONS EN BUREAU SYNDICAL DONT 15 DÉCISIONS PORTANT SUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES, NOTAMMENT DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC DIVERSES STRUCTURES

49

DÉLIBÉRATIONS EN COMITÉ SYNDICAL

Finances / Marchés  
Gouvernance  
Milieux aquatiques  
Eau Potable / PI  
Ressources Humaines



## BUREAU SYNDICAL

**M. Jean-François MARY**, REDON Agglomération  
Président d'Eaux & Vilaine.

**M. Pascal HERVÉ**, Rennes Métropole  
1<sup>er</sup> Vice-Président Politique de bassin et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

**M. Bernard LE GUEN**, Cap Atlantique Agglomération  
Vice-Président Eau Potable et Grands ouvrages.

**M. Bernard LEBEAU**, Département de Loire-Atlantique  
Vice-Président Finances - Ressources Humaines.

**M. Bertrand ROBERDEL**, CC Arc Sud Bretagne  
Vice-Président d'Eaux & Vilaine et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval.

**Mme Aude DE LA VERGNE**, Vitré Communauté  
Vice-Présidente Communication, formation des élus et des agents.

**M. Jean RONSIN**, Montfort Communauté  
Vice-Président d'Eaux & Vilaine et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.

**M. Patrick LE DIFFON**, Ploërmel Communauté  
Vice-Président des relations avec le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) et la profession agricole.

**M. Jacques LARRAY**, Vallons de Haute Bretagne Communauté.

**M. Yann SOULABAILLE**, Département d'Ille-et-Vilaine.

**M. Bruno LE BORGNE**, Syndicat Eau du Morbihan.

## COMITÉ SYNDICAL

### 66 membres forment le Comité syndical d'Eaux & Vilaine

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine se compose de trois collèges : **EPCI**, **structures Eau Potable** et **Région - Départements**.

#### COLLÈGE EPCI

52 MEMBRES

##### Arc Sud Bretagne

Bertrand ROBERDEL  
Régine ROSSET (s)

##### Bretagne Porte de Loire Communauté

Vincent MINIER  
Philippe BRIZARD (s)

##### Bretagne Romantique

Annabelle QUENTEL  
Sébastien DELABROISE (s)

##### Brocéliande Communauté

Dominique DAHYOT  
Soazig LE TROADEC (s)

##### Cap Atlantique

Joseph DAVID

##### Centre Morbihan Communauté

Benoit ROLLAND  
Christiane JOUBIOUX (s)

##### CC Châteaubriant-Derval

Sébastien CROSSOUARD

##### CC d'Erdre-et-Gesvres

Christine CHEVALIER  
Romuald MARTIN (s)

##### CC Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois

Philippe JOUNY  
Olivier DEMARTY (s)

#### CC de la Région de Nozay

Rémy FONTAINE  
Claire THEVENIAU (s)

#### CC de la Région de Blain

Rita SCHLADT  
Jean-Michel BUF (s)

#### Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Thierry EVENO  
Michel GUERNEVÉ (s)

#### Liffré-Cormier Communauté

Stéphane PIQUET  
David VEILLAUX (s)

#### Montfort Communauté

Jean RONSIN  
Fabienne BONDON (s)

#### De l'Oust à Brocéliande Communauté

Yann YHUEL  
Fabrice GENOUEL

#### Pays de Châteaugiron Communauté

Dominique DENIEUL  
Jean-Claude BELINE (s)

#### Ploërmel Communauté

Patrick LE DIFFON  
Stéphane ROUAULT

#### Pontivy Communauté

Bernard LECUYER  
Daniel AUDO (s)

#### Questembert Communauté

Joël TRIBALLIER  
Raymond HOUEIX (s)

#### REDON Agglomération

Jean-François MARY  
Yohann MORISOT

#### Rennes Métropole

Pascal HERVÉ  
Ludovic BROSSARD  
Didier CHAPELLON

#### Thierry LE BIHAN

Patrick HENRY  
Thierry RESTIF (s)

#### Roche aux Fées Communauté

Patrick HERVIOU  
Philippe CHEVREL (s)

#### Saint-Méen Montauban Communauté

Patrick HERVIOU  
Philippe CHEVREL (s)

#### Val d'Ille Aubigné Communauté

Daniel HOUITTE  
David DUGUEPEROUX (s)

#### Vallons de Haute Bretagne Communauté

Michèle MOTEL  
Jacques LARRAY

#### Vitré Communauté

Aude DE LA VERGNE  
Michel ERRARD

#### COLLÈGE EAU POTABLE

8 MEMBRES

##### Cap Atlantique

Claude BODET  
Bernard LE GUEN

##### Ouest 35

Rémi PITRÉ  
Joël SIELLER

##### Syndicat Eau du Morbihan

Vincent COWET  
Bruno LE BORGNE

##### CARENE Saint-Nazaire Agglomération

François CHÉNEAU  
Eric PROVOST

#### COLLÈGE RÉGION DÉPARTEMENTS

6 MEMBRES

##### Région Bretagne

Delphine ALEXANDRE  
André CROCCQ

##### Ille-et-Vilaine

Yann SOULABAILLE  
Laurence ROUX

##### Loire-Atlantique

Bernard LEBEAU  
Chloé GIRARDOT-MOITIE

## FAITS MAJEURS 2023 &gt;



## HOMMAGE

Aurevoir  
M. Michel Poupert.

En 2023, Eaux & Vilaine a été particulièrement marqué par la disparition de M. Michel POUPART, Maire de la

Chapelle-Glain, Vice-Président à la Communauté de

communes de Châteaubriant-Derval, Vice-Président d'Eaux & Vilaine en charge de la prévention des inondations et représentant du territoire du syndicat mixte Chère-Don-Isac.

A l'occasion du Comité syndical du 22 septembre 2023, **le Président et les membres du Comité syndical ont observé une minute de silence en hommage à son investissement** au sein d'Eaux & Vilaine.

## COLLÈGE EAU POTABLE



## Un nouveau membre !

C'est à l'unanimité que le 15 décembre 2023, **le Comité syndical a approuvé l'adhésion de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération au collège Eau Potable**, dans la continuité de la collaboration développée depuis 2020 et sa prise de compétence Eau Potable, et dans le respect des critères d'adhésion fixés dans notre charte. Bienvenue donc à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération au sein du Collège !

## PERSPECTIVES 2024 &gt;

## BUREAU SYNDICAL

## Élection d'un nouveau vice-président

Suite au décès en août 2023 de M. Michel POUPART, vice-président en charge des relations avec le syndicat Chère-Don-Isac et de la Prévention des inondations, **la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval doit désigner un nouveau délégué titulaire pour siéger à Eaux & Vilaine.** M. Michel POUPART, siégeant également au Bureau syndical d'Eaux & Vilaine, **les membres du Comité syndical devront élire un nouveau Vice-Président, pour représenter le collège des EPCI.**

## PILOTAGE POLITIQUE

## Une nouvelle vice-présidence pour asseoir les actions Biodiversité ?

La protection de la ressource en eau est intrinsèquement liée à l'amélioration de la biodiversité. Or, parmi les actions portées par Eaux & Vilaine au titre du SAGE, la reconstitution de haies bocagères ; la renaturation des cours d'eau, la création de mares ou annexes hydrauliques ; la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) ; la limitation du travail du sol agricole ; la protection des milieux humides ; la restauration/renaturation de milieux humides ; et l'amélioration de la connaissance sur des poissons migrateurs, menés par l'Unité Biodiversité d'Eaux & Vilaine, nécessitent un **pilotage politique de ces actions** dans le cadre d'une véritable **stratégie Biodiversité.** Dans l'intérêt de ces missions, **l'installation d'une Vice-Présidence en charge de la Biodiversité sera à l'étude en 2024.**



# Cellule d'animation de la Politique de bassin



14



15



**La révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vilaine s'inscrit dans une volonté collective de protéger notre bassin. En impliquant acteurs locaux et citoyens, elle vise à préserver la qualité et la quantité de l'eau, à favoriser la biodiversité et à gérer les risques naturels dans un contexte de changement climatique. Cette démarche reflète notre engagement envers un environnement sain et durable. Ensemble, nous façonnons un avenir où le bassin de la Vilaine demeure un territoire préservé pour les générations à venir.**

**Michel DEMOLDER,**  
Président de la Commission  
Locale de l'Eau (CLE)



# 1 LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU & LE SAGE VILAINE

## CHIFFRES CLÉS

3  
RÉUNIONS  
DE CLE

1 RÉUNION  
DU COMITÉ D'ESTUAIRE  
(INSTANCE TERRITORIALE  
DE LA CLE)

10  
RÉUNIONS DE  
LA COMMISSION  
PERMANENTE

228 DOSSIERS  
DE DÉCLARATION,  
TRANSMIS  
POUR INFORMATION

47 DOSSIERS SOUMIS  
À L'AVIS DE LA CLE  
(DOSSIERS LOI SUR L'EAU,  
DOCUMENTS D'URBANISME)

## FAITS MAJEURS 2023 > LE SAGE VILAINE EN PLEINE RÉVISION

### DIAGNOSTIC

#### Le diagnostic est validé !

La réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic du territoire est la première étape indispensable au processus de révision du SAGE. Elle permet d'identifier les atouts et faiblesses du territoire concernant la ressource en eau et sa gestion. Cette phase doit aboutir à la définition, par les acteurs, des enjeux et des premiers grands objectifs de gestion de la ressource sur le territoire.

Le diagnostic a été validé lors de la CLE du 5 mai à Laillé (35).

### CONCERTATION

#### Un site internet dédié.

Le site internet dédié à la révision du SAGE continue d'être le centre de ressources pour suivre les étapes de ce projet. Les grandes dates, les actualités, les rapports, les documents supports sont librement accessibles.



Toutes les  
informations sur :  
[sage-vilaine-  
revision.com](https://sage-vilaine-revision.com)

### CONCERTATION

#### L'eau, on en parle ?

Pour faire participer les citoyens du territoire, la Commission Locale de l'Eau a acté le choix de bénéficier de l'accompagnement de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), qui a désigné le 2 mars 2022, deux garantes : Karine Besses et Anne Chevrel.

La Commission Locale de l'Eau a la volonté d'aller au-delà de la simple obligation réglementaire, et a fait le choix de proposer une participation du public s'étendant de la phase diagnostic jusqu'à l'élaboration de la stratégie de la Commission Locale de l'Eau, sur une durée prévisionnelle de 12 à 18 mois. Parmi les temps forts de la concertation, on retiendra :

- La diffusion d'un **questionnaire en ligne** en mars 2023 qui a permis de recevoir les contributions de plus de 3.500 citoyens du bassin de la Vilaine, autour des enjeux et représentation de l'eau sur le territoire.
  - La tenue de **4 ateliers** en juin 2023 pour répondre à des questions autour de 5 thématiques : la qualité de l'eau, la qualité des milieux, la gestion quantitative, les risques et la gouvernance. Plus de 200 personnes ont répondu présentes et se sont mobilisées pour ces ateliers.
  - L'organisation d'un **grand débat** le 25 novembre 2023 à Pont-Péan où plus d'une centaine de personnes est venue pour analyser en termes de pertinence, d'ambition et d'acceptabilité les mesures potentielles de la Commission Locale de l'Eau.
- Tout au long de la démarche, des membres du Conseil de développement du Pays de Ploërmel et les étudiants du BTS GEMEAU ont également organisé des débats en juin et en novembre, en s'appuyant sur un kit d'animation.



Atelier mené dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine, juin 2023

## PERSPECTIVES 2024 >

### La révision se poursuit !

La révision se poursuivra avec l'étape de « tendance et scénarios », en intégrant la problématique du changement climatique. Il s'agira d'estimer l'évolution du territoire sans modification du SAGE et d'élaborer des scénarios alternatifs selon le niveau d'ambition souhaité. La comparaison de ces scénarios aboutira à la formalisation d'une stratégie. Cette stratégie fixera le cap à tenir et sera le support dans l'écriture des documents du SAGE.

### La participation du public.

La participation du public a été conçue pour aller au-delà des obligations réglementaires et d'accompagner le processus de révision jusqu'à sa phase d'élaboration de la stratégie. Un dernier rendez-vous est donc fixé en 2024 avec le grand public pour faire une restitution des éléments et des orientations qui ont été retenus lors de cette phase de participation.

## FAITS MAJEURS 2023 > LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

### INONDATION

#### Commission Locale de l'Eau du 20 janvier 2023

Même si la Commission Locale de l'Eau est engagée dans le processus de révision de son document de planification, elle garde ses objectifs d'organiser chaque année une Commission Locale de l'Eau élargie, qui compose le comité de pilotage du programme d'actions de prévention des inondations. Cette réunion plénière s'est déroulée le 20 janvier sous la co-présidence du Président de la Commission Locale de l'Eau et de Monsieur le Sous-Préfet. Elle a permis de faire le bilan de l'avancement des projets et de valider le 2<sup>ème</sup> avenant du PAPI Vilaine.

## PERSPECTIVES 2024 >

En complément, une étude sur l'impact du changement climatique sur la gestion de la ressource en eau commencera en 2024 dans le cadre du projet Life Reverséau, piloté par la Région Pays-de-la-Loire. Elle comporte une thèse dont l'objet est l'analyse fine de l'hydrologie, du changement climatique et de ses conséquences sur les trois sous-bassins. Cette thèse, encadrée par l'INRAE, a démarré en novembre 2023. Elle sera complétée par la réalisation d'une étude HMUC qui utilisera les apports de la thèse. Une consultation sera lancée dès le mois de janvier 2024, de manière à lancer l'étude dans la foulée.

### GESTION QUANTITATIVE

#### Lancement des études HMUC pour une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau.

Les études Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC) sont lancées sur les bassins de la Vilaine Amont, du Chevré et du Semnon. Les bureaux d'études qui vont mener l'étude tant sur les parties techniques et scientifiques, que sur la concertation, ont été choisis et ont commencé le travail.

La Commission Locale de l'Eau est le comité de pilotage de ces études.

Des états d'avancement ont été présentés lors des réunions plénières du 5 mai à Laillé et du 29 septembre à Cesson-Sévigné. L'objectif : déterminer les volumes prélevables sans affecter les milieux naturels, de répartir ces volumes entre usagers et d'engager des actions d'économies d'eau.



Atelier Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC)

# 2

## LE CENTRE DE RESSOURCES

## FAITS MAJEURS 2023 >

### VALORISATION

#### Consolidation du travail de normalisation, de bancarisation des données et développement des outils de valorisation et de communication de données

Les outils développés en 2021-2022 par les équipes d'Eaux & Vilaine ont permis de construire un entrepôt de données fiables, normalisées et homogènes, sur lequel on peut mettre en place des solutions de valorisation. L'objectif est de pouvoir croiser ces données avec des indicateurs de manière à proposer des tableaux de bord et de suivi des actions, des moyens mis en œuvre et des résultats mesurés.

#### L'outil SYSMA continue d'être l'interface privilégiée de saisie des données de nos actions et travaux.

Initialement mis en place pour la thématique Milieux aquatiques, il a été élargi en 2023 aux actions agricoles, au bocage, mais aussi à d'autres sujets pour améliorer le partage d'information. L'outil continue d'être amélioré et supporté auprès des utilisateurs par la création de

nouveaux développements (génération de rapports d'activités), la tenue de sessions de formation.

Avec le soutien d'Eaux & Vilaine, l'outil SYSMA continue sa progression territoriale. Déjà implanté au Syndicat Chère-Don-Isac, le SMGBO rejoint en 2023 la communauté d'utilisateurs. Cette adhésion permet de garantir une homogénéité de données sur plus des ¾ du bassin versant.

#### La base référentielle de données géographiques « Géogwilen » continue de s'enrichir

de nouvelles couches d'information et de nouvelles fonctionnalités. La capacité d'ouvrir, en toute sécurité, l'outil à des partenaires extérieurs, facilite le travail collaboratif et le partage des mises à jour des données d'inventaires de cours d'eau, de zones humides, etc.

Le **réseau métier** qui travaille sur les indicateurs et les méthodes d'évaluation a permis de mettre en place les premières maquettes de tableau de bord.

En s'appuyant sur les données saisies dans SYSMA, les tableaux de bord permettent de choisir une emprise géographique et d'accéder à une visualisation synthétique des actions et travaux réalisés sur le territoire choisi avec des indicateurs techniques et financiers.

## PERSPECTIVES 2024 >

La feuille de route pour le développement du Système d'information sur l'eau de la Vilaine est maintenant clairement écrite et partagée. Elle oriente le développement des solutions sur plusieurs années, en maintenant un accompagnement important auprès des utilisateurs par des formations, des tutoriels, des manuels utilisateurs.

# 3

## L'OFFRE DE SERVICE AUX OPÉRATEURS DE BASSIN

### FAITS MAJEURS 2023 >

#### EXPERTISE

#### De nouveaux réseaux métiers pour mieux accompagner les territoires.

L'intégration des syndicats de bassin au sein d'Eaux & Vilaine a permis d'offrir une diversité de compétences, d'expertises et de niveaux d'implication dans la conduite de la politique publique de l'eau sur le bassin de la Vilaine.

Dans une **approche transversale et globale** de la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux, afin d'**optimiser les savoirs et les expériences, Eaux & Vilaine a adapté son organisation par la création de réseaux métiers.** L'objectif : créer des passerelles entre les métiers, les échelles géographiques et les expertises.

L'année 2023 a vu la création des premiers réseaux métiers et la définition de leur mode de fonctionnement.

Ainsi, le **réseau métiers « Suivi de la qualité de l'eau »** a permis de construire un marché unique pour les trois unités de gestion. Ce fonctionnement a permis de professionnaliser cette activité, de réaliser des économies d'échelle ainsi que de participer à l'effort de fiabilisation et de rationalisation de la donnée.

Le **réseau métier « Bocage »** s'est réuni à deux reprises. Un premier travail a consisté à construire une grille

d'analyse des demandes de suppression / compensation de haies bocagères comme outil d'aide à la décision des élus locaux. L'année 2023 a aussi été un temps fort pour définir les stratégies Breizh Bocage 2023-2028 à l'échelle des 3 Unités de Gestion d'Eaux & Vilaine.

Le **réseau métier « Agricole »** a organisé deux sessions de formation sur les outils d'accompagnement des agriculteurs vers un changement de leurs pratiques et/ou leur système d'exploitation. A cette occasion, 30 techniciens du bassin versant de la Vilaine ont bénéficié



Démonstration des outils de désherbage mécanique du maïs à Bourg-des-Comptes (35)

d'une formation à la culture commune pour faciliter la transversalité et la mise en œuvre de projets locaux ambitieux. Parmi les actions menées par le réseau, « Oser le désherbage mécanique » était au programme d'une journée dédiée, proposant table-ronde et démonstrations de différents outils de désherbage mécanique. 80 personnes (agriculteurs, élus, techniciens) se sont retrouvées à la ferme du Boschet à Bourg-des-Comptes.

Eaux & Vilaine a participé à plusieurs actions en lien avec la révision de document d'urbanisme de collectivités : réunions sur le SCoT Arc Sud Bretagne, échanges avec le Syndicat Chère Don Isac pour l'accompagnement des collectivités (PLUi de Nozay).

Sur demande des collectivités ou services de l'état, les équipes ont élaboré des notes d'enjeux sur la thématique « eau », qui reprennent tous les sujets en lien avec l'eau que le document d'urbanisme pourra intégrer, en faisant le lien au SAGE et au SDAGE.

En 2023, des notes d'enjeux ont été réalisées pour les SCoT suivants : Vallons de Vilaine, Pays de Saint-Malo, Pays de l'Anjou Bleu, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Pays de Rennes et Cap Atlantique.

### PERSPECTIVES 2024 >

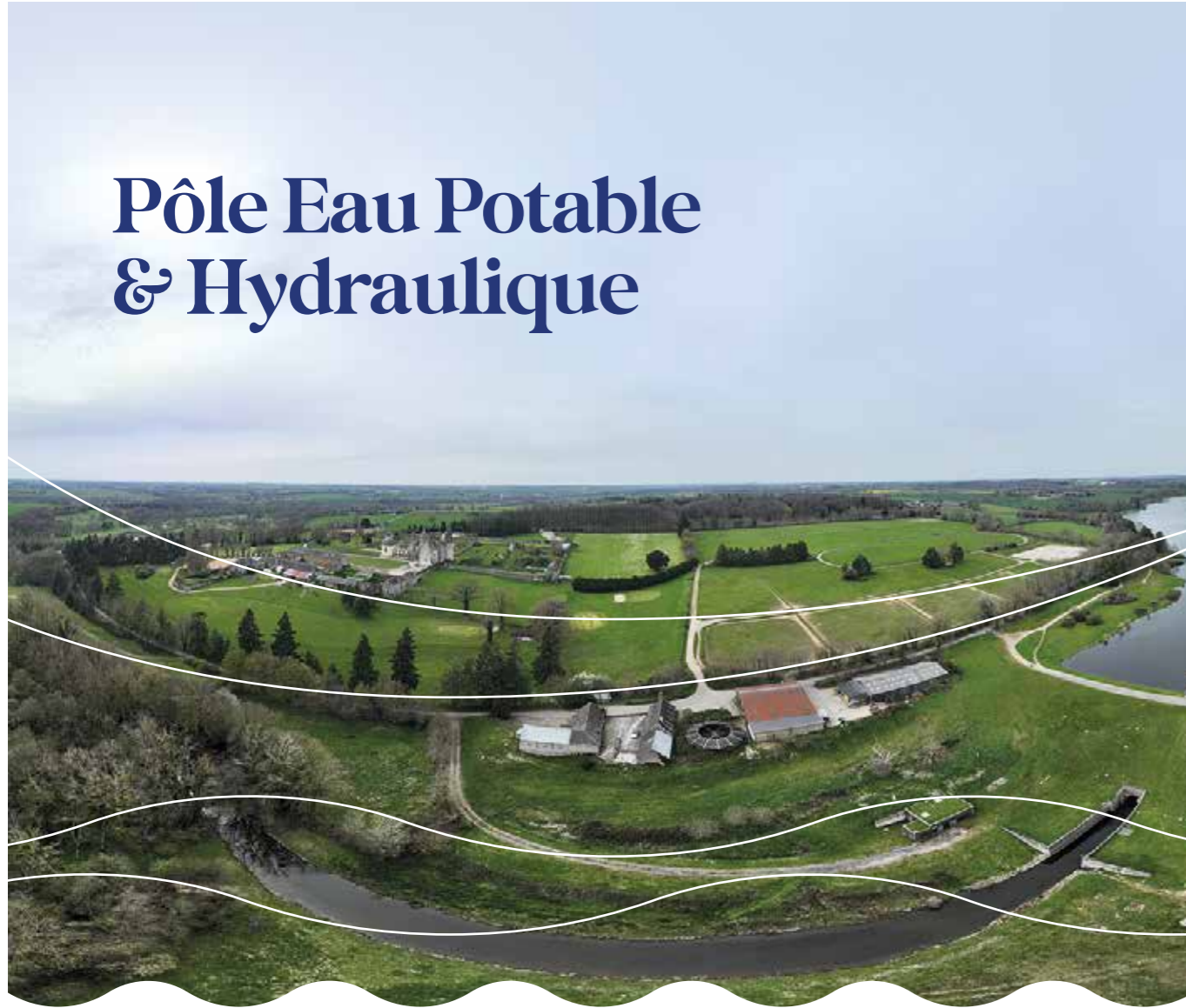
**La construction des réseaux métiers trouve un écho très positif** dans nos modes de fonctionnement et dans la plus-value des actions réalisées. Ce travail continuera en 2024 avec un effort particulier sur le **réseau métier Eau et Urbanisme** dans une période où un grand nombre de documents d'urbanisme est mis en révision.

En 2024, le **réseau métier « Bocage »** se réunira une journée pour finaliser la grille des demandes de suppression / compensation de haies bocagères et s'informer sur la régénération naturelle assistée.

Le **réseau métier « Agricole »** proposera une nouvelle fois une formation autour des freins au changement. Au terme de cette nouvelle année, ce sera plus de 70 techniciens qui auront suivi cette formation. Une journée de formation et d'information sur la nouvelle politique agricole commune est programmée en avril 2024. La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne présentera aux groupes de techniciens agricoles leur résultat sur leurs actions de désherbage mécanique. Une journée d'échanges et de retours d'expériences se déroulera fin juin. Une journée d'information et de retour d'expérience sur la méthanisation et son impact sur la qualité de l'eau est programmée en octobre 2024.

Enfin, le **réseau métier « Milieux aquatiques »** se réunira le 10 avril pour échanger sur leurs réalisations.

# Pôle Eau Potable & Hydraulique



# 1

## LA PRÉVENTION DES CRUES / ÉTIAGES



**Je rends hommage à Michel Poupart, Vice-Président à la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval, qui a œuvré pour que la gestion quantitative soit au cœur des enjeux d'Eaux & Vilaine. L'année 2023 a été riche en projets avec les travaux de protection contre les inondations sur la Chère et à Damgan, le déploiement de l'opération Alabri et le démarrage des premières études**  
**Partageons l'eau sur la Vilaine amont et le Semnon.**

**Sébastien CROSSOUARD,**  
Vice-président en charge de la relation avec le syndicat Chère-Don-Isac et de la Prévention des inondations.



### MISSIONS SOCLE

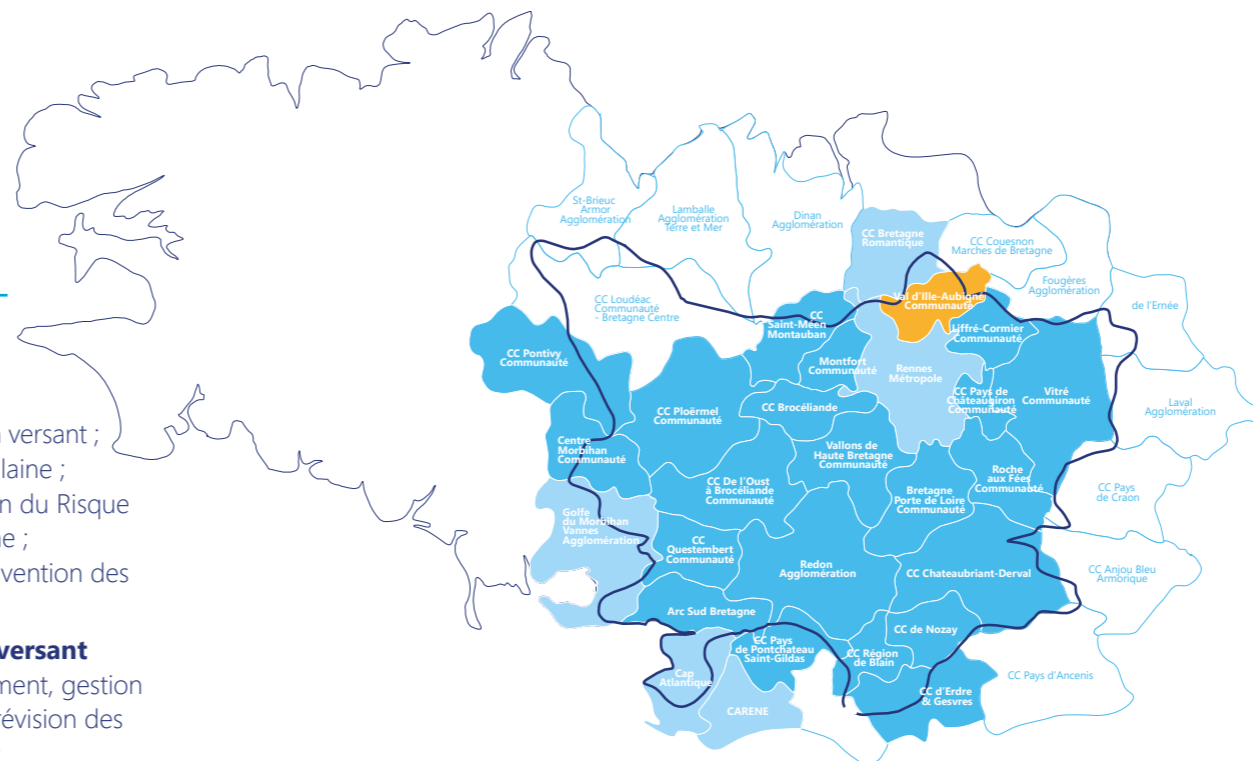
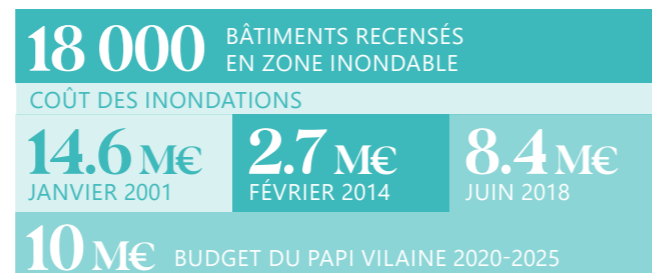
#### Principales missions

- Animation territoriale à l'échelle du bassin versant ;
- Volets inondations et étiages du SAGE Vilaine ;
- Pilotage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du bassin de la Vilaine ;
- Pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine.

#### Actions menées à l'échelle du bassin versant

- Études générales : hydraulique, ruissellement, gestion quantitative, participation à l'élaboration/révision des PPRI, veille sur le changement climatique ;
- Information préventive : pose de repères de crues ;
- Plans Communaux de Sauvegarde : assistance aux communes et organisation d'exercices de simulation ;
- Intégration du risque dans les documents et les opérations d'urbanisme ;
- Adaptation des bâtiments inondables.

### CHIFFRES CLÉS



- EPCI ayant transféré la compétence PI
- EPCI n'ayant pas transféré la compétence PI
- Projet de transfert de compétence PI en cours

### MISSIONS À LA CARTE

**Exercice de la compétence « Prévention des Inondations » pour le compte des intercommunalités l'ayant transférée à Eaux & Vilaine**

- Gestion des ouvrages hydrauliques ayant une fonction de protection contre les inondations (digues, barrages) : gestion réglementaire, maintenance, surveillance, travaux.
- Gestion déléguée d'autres ouvrages hydrauliques classés.
- Maîtrise d'ouvrage d'actions locales : études et travaux.

### CHIFFRES CLÉS

**21** INTERCOMMUNALITÉS ONT TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE À EAUX & VILAINE

**2** SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT À ST-NICOLAS DE REDON ET DAMGAN

**1** AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE CONSTITUÉ DE 6 OUVRAGES SITUÉS SUR LA CHÈRE AMONT

**1** AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE À BLAIN SUR LE BASSIN DE L'ISAC

**1** BARRAGE SITUÉ SUR LE DON À MOISDON-LA-RIVIÈRE

**4** OUVRAGES MULTI-USAGES AYANT UNE FONCTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : 1 À ARZAL ET 3 EN VILAINE AMONT

### FAITS MAJEURS 2023 >

#### HYDROLOGIE

**Un cumul de précipitations important mais pas d'inondation importante**

L'hiver 2023-2024 a été marqué par des pluies régulières avec un cumul important, mais **les dépressions ont été suffisamment espacées dans le temps pour ne pas provoquer d'inondation marquante**. La commune de Saffré sur l'amont de l'Isac a toutefois connu plusieurs débordements.

**PAPI VILAINE 2020-2025****2<sup>ème</sup> avenant au PAPI validé**

Le 2<sup>ème</sup> avenant au PAPI Vilaine 2020-2025 a été approuvé par le préfet d'Ille-et-Vilaine, ce qui a permis de solliciter les subventions du Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires, et d'ajuster le montant de 4 actions.

**Alabri : 250 diagnostics et 10 premiers bâtiments adaptés aux inondations**

Eaux & Vilaine propose aux propriétaires d'adapter leur bien aux inondations avec l'appui d'un prestataire. 17 réunions publiques ont été organisées en partenariat avec 11 EPCI du bassin depuis octobre 2022. 250 diagnostics ont été réalisés et une dizaine de propriétaires se sont engagés dans des travaux. Les subventions de l'Etat sont actuellement très favorables : 80% pour les particuliers.

**Finalisation de l'étude de ralentissement des crues sur le bassin du Meu**

Plusieurs scénarios ont été étudiés en vue de réduire les débits de crue sur le bassin, en particulier à Montfort-sur-Meu. Les analyses coût-bénéfices se sont avérées défavorables. Après avoir présenté les résultats aux parties prenantes (élus, agriculteurs association de sinistrés), les trois intercommunalités concernées ont décidé de ne pas engager de travaux mais d'orienter la prévention des inondations vers les actions sur les milieux aquatiques et agricoles et vers l'adaptation individuelle des bâtiments inondables à travers l'opération *Alabri*.



Réception officielle des travaux de sécurisation des ouvrages de la Chère amont

**Travaux de sécurisation des ouvrages de la Chère amont**

Quatre ouvrages permettent de ralentir les crues de la Chère en amont de Châteaubriant. En 2023, Eaux & Vilaine a réalisé des travaux pour augmenter leur niveau de sécurité : nouveaux déversoirs (trop-pleins) pour éviter la surverse et les brèches, compensation du tassement et pieux en bois en amont pour piéger les objets flottants (embâcles) qui pourraient obstruer le passage du cours d'eau. Les travaux se sont élevés à 400 000 € TTC.

**Top départ de l'étude Partageons l'eau sur la Vilaine amont-Chevré et le Semnon**

L'étude Hydrologie-Milieux-Usages-Climat (HMUC) vise à évaluer l'hydrologie du bassin, les besoins des milieux aquatiques, les prélèvements anthropiques et l'impact du changement climatique. L'objectif : déterminer les volumes prélevables sans affecter les milieux aquatiques, et les répartir entre catégories d'usagers. Sur une durée de 3 ans, 10 ateliers de concertation ont été prévus. Les deux premiers ont été organisés le 4 juillet 2023 avec une bonne implication des acteurs des deux territoires.

**Travaux d'urgence sur la digue de la grande plage de Damgan**

La tempête *Céline* du samedi 28 octobre a provoqué une rupture de 30 m du parement de la digue qui s'étend sur 2 km. Eaux & Vilaine a mené des travaux d'urgence de mise en place d'enrochements afin d'éviter toute brèche. Les délais étaient très contraints par les marées et l'arrivée d'une seconde tempête 4 jours plus tard, mais le défi a été relevé grâce à la mobilisation des équipes et à la collaboration entre tous les partenaires.



Enrochement de la digue de la grande place de Damgan (56)

**PERSPECTIVES 2024 >****Poursuite de l'opération Alabri**

De nouveaux diagnostics vont être réalisés, notamment sur Rennes Métropole. L'opération sera élargie aux propriétaires exposés à des inondations par ruissellement lors d'orages intenses, à la suite d'une clarification apportée par l'Etat sollicité par Eaux & Vilaine. L'accent sera mis sur la mise en œuvre des solutions en incitant les propriétaires ayant réalisé un diagnostic à passer à l'action.

**Poursuite des études Partageons l'eau**

Un état des lieux précis sera réalisé pour caractériser les besoins en eau des Milieux aquatiques, en particulier en période d'étiage, quantifier le plus finement possibles les Usages humains (prélèvements/rejets) et leurs évolutions, estimer l'hydrologie et évaluer les conséquences du changement climatique. La concertation avec les acteurs des deux bassins-versants restera au cœur de la démarche, au travers d'ateliers de concertation, d'une conférence sur le climat et d'une série de visites de terrain (usine d'eau potable, CUMA d'irrigation, usine agroalimentaire, rivière en étiage).

**Travaux de confortement du système d'endiguement de Saint-Nicolas-de-Redon**

Les ouvrages de protection édifiés en 2005 nécessitent une remise en état. Sous réserve d'obtention de l'arrêté préfectoral, plusieurs travaux sont prévus en 2024 : recharger les digues en terre qui se sont tassées et remplacer les protections par sacs de sable de l'avenue Jean Burel par des barrières amovibles en aluminium. En parallèle, une servitude administrative sera mise en place sur les parcelles privées qui accueillent les ouvrages, afin de permettre l'accès aux équipes d'Eaux & Vilaine pour la surveillance et l'entretien.

**Reconstruction de la digue de Damgan**

A la suite des tempêtes de fin 2023, une mission de maîtrise d'œuvre va être commandée afin d'établir un programme global de remise en état, dans le but de réaliser les travaux de reconstruction en 2025.

# 2

## LA GESTION DES GRANDS OUVRAGES



**Un changement de temps en 2023, pour rappeler combien la Vilaine peut être capricieuse : au sortir d'une sécheresse exceptionnelle, un été et un automne très humides ont remobilisé nos grands ouvrages pour la gestion des crues. Un scénario qui pourra se reproduire à l'avenir et qui met en lumière la nécessité de préserver la vocation multi-usages de ces équipements structurants.**

**Bernard LE GUEN**, Vice-Président Eau potable et Grands ouvrages



### CHIFFRES CLÉS



### VILAINE AVAL | MISSIONS

#### Exploitation et maintenance

Barrage d'Arzal et ouvrages annexes (vannages de l'Isac et du Trévelo), pont mobile de Cran à Saint-Dolay.

Dans le respect des usages : prévention des inondations, production d'eau potable, navigation, gestion environnementale des marais de Vilaine.

#### Lutte contre l'envasement

Réalisation en régie de travaux de dragage ponctuels dans l'estuaire de la Vilaine (ports de Tréhiguier et de Camoël, chenaux d'accès au chantier de Tréhudal et à l'écluse d'Arzal) ; exploitation et maintenance du Rochevilaine, navire rotodévaseur.

## FAITS MAJEURS 2023 >

### BARRAGE D'ARZAL

#### La rénovation des gabions se précise

L'enquête publique pour les travaux de rénovation des gabions s'est déroulée au mois de juillet et l'arrêté préfectoral d'autorisation a été obtenu le 20 octobre. La consultation travaux s'est déroulée au 3<sup>ème</sup> trimestre : le marché a été attribué à Eiffage, pour un montant global de 3,6 M€ HT. Un nouveau chantier d'envergure va démarrer au barrage en 2024 !



Gabions bientôt rénovés, barrage d'Arzal (56)

### DRAGAGES EN ESTUAIRE

#### Des conditions favorables pour le rotodévaseur

Le rotodévaseur a assuré comme tous les ans sa mission d'entretien dans les ports de Tréhiguier, Vieille Roche, Tréhudal et à l'écluse d'Arzal, sous le pilotage expert des deux marins. La pluviométrie soutenue à partir du mois d'octobre a gonflé les débits évacués en estuaire par le barrage, ce qui a favorisé l'efficacité des dragages, notamment pour l'accès au port de Tréhiguier.

### ÉCLUSE D'ARZAL

#### Un été humide sans restriction, mais des crues hivernales

Une fin de printemps et un été humides ont permis de soutenir les débits d'étiage de la Vilaine, ce qui a limité les intrusions d'eau salée dans la ressource d'eau potable. L'écluse a ainsi fonctionné sans restriction pendant la saison de pointe estivale. En automne, une pluviométrie abondante a provoqué des premières crues dès le mois de novembre, avec un fonctionnement restreint de l'écluse et des interdictions de navigation entre Arzal et Redon.

#### Écluse anti-salinité : l'avant-projet a confirmé les budgets prévisionnels

Au mois de janvier, l'écluse a été mise à sec pendant un mois, afin de réaliser un relevé géométrique complet et un diagnostic de l'état du génie civil. 1200 m<sup>3</sup> de vase ont été retirés du sas pour permettre ces investigations, dont avait besoin le maître d'œuvre pour finaliser son avant-projet. Présenté en fin d'année, ce dernier a confirmé l'enveloppe prévisionnelle de 14 M€ HT annoncée au stade des études préalables.



Mise à sec de l'écluse au barrage d'Arzal (56), janvier 2023.

## PERSPECTIVES 2024 &gt;

## BARRAGE D'ARZAL

**Démarrage des travaux de rénovation des gabions**

Le marché a été signé en début d'année, pour un ordre de service de démarrage au mois de mars et un début des travaux en été. Le chantier devrait durer un an.

**Rénovation des trappes d'accès aux galeries techniques**

L'espace technique du barrage est sillonné de galeries souterraines : aqueducs hydrauliques de l'écluse et galerie d'exploitation. Les trappes d'accès à ces équipements, lourdes, peu maniables et en état d'usure avancé, posent des problèmes de sécurité pour les agents. Elles seront remplacées en 2024.

## ÉCLUSE ANTI-SALINITÉ

**Dépôt du dossier d'autorisation et préparation de la consultation travaux**

Après la finalisation de l'avant-projet, le dossier de demande d'autorisation sera déposé au 1<sup>er</sup> trimestre, pour une enquête publique envisagée à l'automne.

En parallèle les études projet vont être réalisées au 1<sup>er</sup> semestre et le dossier de consultation des entreprises devrait être prêt pour la fin de l'année.

## VILAINE AMONT | MISSIONS

**Exploitation et maintenance**

Barrages de la Haute Vilaine, la Valière et la Cantache formant un aménagement hydraulique cohérent. Dans le respect des usages : prévention des inondations, production d'eau potable, soutien d'étiage et activités récréatives.

**Gestion des abords**

Plus de 200 ha de foncier cumulé sur les trois barrages. Gestion différenciée dans un objectif de préservation de la biodiversité (fauches et broyages tardifs, entre juillet et septembre).

**Animation/concertation**

Comités annuels de gestion hydraulique et des usagers, concertation avec les partenaires institutionnels.



Réfection de la plateforme de déversoir du barrage de la Cantache

## FAITS MAJEURS 2023 &gt;

## HYDROLOGIE

**Une hydrologie supérieure à la normale**

Après la sécheresse 2022, la pluviométrie excédentaire des mois de mars-avril et juillet-août a permis une gestion quantitative sécuritaire pour la fourniture d'eau potable et le soutien d'étiage. L'automne a été marqué par une reprise précoce et fréquente des épisodes pluvieux nécessitant un focus sur l'écrêtement des crues.

## BARRAGES

**Maintenance préventive des organes hydrauliques**

Dans la continuité de l'année 2022, les travaux de rénovation se sont portés sur le remplacement de la vanne de débit réservé de la Valière et de deux vérins (clapet 1 et vanne de vidange) sur la Cantache.

## PLAN D'EAU ET ABORDS

**Un entretien constant**

2023 a vu la restauration de parkings et la réhabilitation de 700 m de chemins autour du plan d'eau de la Cantache, ainsi que la réfection de la plateforme en pied de déversoir. 800 m de clôtures ont également été renouvelés.

**De nouvelles activités récréatives**

Les espaces aquatiques et fonciers disponibles des barrages sont attrayants. 2023 n'a pas fait exception à la règle : 11 manifestations ont pu être organisées (activités nautiques, randonnées, concours de pêche...).

## PERSPECTIVES 2024 &gt;

## BARRAGES

**Poursuite du chantier de réhabilitation**

En 2024, la vanne de débit réservé et le vérin de la vanne de fond du barrage de la Haute Vilaine seront rénovés et les échelles d'accès pour l'exploitation sécurisées. Une sécurisation des accès pour l'exploitation sera également entreprise (échelles).

**Complément aux études de danger**

Sur le plan réglementaire, les services de l'Etat (DREAL) ont demandé des compléments aux études de danger des trois barrages. Une consultation globale sera engagée pour préciser les débits de sécurité hydraulique, compléter la connaissance géotechnique des ouvrages et actualiser les études de stabilité. Les études devraient durer 2 ans.

## PLAN D'EAU ET ABORDS

Dans la continuité de 2023, divers travaux d'aménagement et d'entretien, notamment le renouvellement des barrières forestières sont au programme. Les travaux de la voie verte Erbrée Vitré qui emprunte les abords du plan d'eau de la Valière (sur 1 km) commenceront en juin 2024.

# 3

## LA SÉCURISATION DE L'EAU POTABLE



**Attribution du marché de concession, mise en place de la nouvelle tarification, inauguration de la nouvelle usine, révision des périmètres de protection, sans oublier un nouveau membre au sein du Collège... Encore une année riche en événements, avec toujours notre usine de Vilaine Atlantique comme clé de voute de la sécurisation de nos collectivités membres.**

Bernard LE GUEN, Vice-Président Eau potable et Grands ouvrages



### CHIFFRES CLÉS

**90 000 M<sup>3</sup>/J** CAPACITÉ DE PRODUCTION

**18,65 MM<sup>3</sup>**  
VOLUME DISTRIBUÉ EN 2023

**20,35 MM<sup>3</sup>**  
VOLUME PRÉLEVÉ EN 2023

**0,7286 € HT/M<sup>3</sup>**  
PRIX MOYEN

**13,6 M€ HT**  
RECETTES D'EXPLOITATION

### MISSIONS

- **Maîtrise d'ouvrage de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel et de l'infrastructure de transport associée** : 220 km de canalisations, 2 châteaux d'eau, 2 stations de surpression.
- **Suivi du contrat de Délégation de Service Public** pour l'exploitation et la maintenance du patrimoine (contrat d'une durée de 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009).
- **Pilotage des études et travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine** : schéma prospectif, restructuration et mise en sécurité de l'usine, interconnexions de sécurisation...

### FAITS MAJEURS 2023 >

#### PRODUCTION

#### Une année moyenne avec un été relativement humide

18,65 millions de m<sup>3</sup> ont été livrés en 2023, ce qui situe l'année dans la moyenne du contrat de délégation (18,5 Mm<sup>3</sup> sur la période 2009-2023). Après un 1<sup>er</sup> semestre plutôt excédentaire, dans la continuité d'une sécheresse 2022 exceptionnelle, une 2<sup>nd</sup>e partie d'année nettement plus humide a logiquement fait chuter la production, notamment pendant la période de pointe estivale.

#### AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

#### Un projet ambitieux qui se concrétise, en partenariat avec le SMG35

Après des années d'attente, cette interconnexion de sécurisation majeure du territoire, reliant les usines de Vilaine Atlantique à Férel et Villejean à Rennes, va devenir réalité. En décembre, le chantier était quasiment terminé : ne restaient plus à programmer que les opérations de rinçage et désinfection avant une mise en route officielle.



L'Aqueduc Vilaine Atlantique : un chantier d'envergure qui se termine



Usine d'eau potable de Vilaine Atlantique

#### QUALITÉ DE L'EAU

#### Une eau qui respecte les critères destinés à la consommation humaine

En 2023, aucune non-conformité n'a été détectée par l'Agence Régionale de Santé sur notre périmètre (usine et réseau de transport). Un dépassement de limite de qualité a toutefois été constaté par l'exploitant en fin de saison estivale, concernant le paramètre THM en extrémité du feeder desservant le Morbihan.

#### Une nouvelle molécule qui inquiète

Le chlorothalonil R471811, un acronyme barbare pour désigner une molécule de dégradation d'un pesticide, pourrait intégrer le contrôle sanitaire en 2024. Les premières campagnes d'analyse ont montré un abattement limité par les filières de traitement, mêmes performantes comme celle de l'usine de Vilaine Atlantique. Toutefois, nous manquons encore de recul sur cette molécule qui n'est suivie que depuis peu de temps.



Inauguration de la nouvelle filière de traitement de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique



## PERSPECTIVES 2024 >

### EXPLOITATION DU PATRIMOINE

#### Un nouveau concessionnaire !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Suez Eau France a pris en charge l'exploitation du service eau potable d'Eaux & Vilaine pour 8 ans, avec la responsabilité de garantir en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, mais aussi d'assurer le rôle primordial de sécurisation de l'usine Vilaine Atlantique.

### RÉGLEMENTATION

#### PGSSE : quésac' Eaux ?

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux est un outil global visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau, du captage au robinet. Il constitue une évolution majeure de la réglementation européenne en matière d'eau potable. En 2024, Eaux & Vilaine va engager la démarche sur son périmètre de compétence en associant ses différents partenaires dans une volonté de co-construction d'une stratégie globale de gestion de la ressource et d'anticipation des crises.

## FAITS MAJEURS 2023 >

### USINE D'EAU POTABLE VILAINE ATLANTIQUE

#### Inauguration de la nouvelle filière de traitement

Après 7 ans de travaux, le chantier s'est terminé en 2023. L'usine restructurée a été inaugurée le 14 avril, en présence du Préfet du Morbihan, du Président du Conseil Régional de Bretagne et du Président du Conseil Départemental du Morbihan. Une belle cérémonie pour un chantier d'envergure, et l'occasion pour le Président d'Eaux & Vilaine, Jean-François Mary, de rappeler plus que jamais l'importance d'une gestion concertée et solidaire de la ressource, en prévision des défis climatiques qui nous attendent.

#### Révision des périmètres de protection : fin de la procédure

L'enquête publique a eu lieu du 15 mars au 17 avril. Après les avis favorables du commissaire-enquêteur et du Coderst, l'arrêté Préfectoral instaurant les nouveaux périmètres a été publié le 28 décembre 2023, abrogeant l'ancien arrêté qui datait du 28 avril 1970.

### NOUVELLE TARIFICATION

#### Une remise à plat sous l'égide du Collège Eau Potable

Le 15 décembre, le Comité syndical a voté des nouveaux tarifs pour l'eau potable, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Au-delà de la prise en compte des conditions économiques du nouveau contrat, c'est une véritable remise à plat de la structure tarifaire qui a été réalisée, pour converger d'ici 2027 vers un tarif cible harmonisé entre les membres.

### CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

#### Attribution du contrat pour l'exploitation du service Eau Potable

A l'issue d'une procédure de mise en concurrence qui a duré plus de 6 mois, le Comité syndical du 22 septembre, a opté pour le changement en choisissant Suez Eau France comme nouveau concessionnaire. Le contrat a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier pour une durée de 8 ans et un compte d'exploitation prévisionnel global de 44,7 M€ HT.



Officialisation de la signature du nouveau contrat de concession

### TARIFICATION

#### Des nouvelles conventions à établir

Après l'attribution du contrat de concession et le vote des nouvelles conditions tarifaires, de nouvelles conventions de fourniture d'eau potable devront être élaborées entre Eaux & Vilaine et ses collectivités partenaires, pour formaliser une collaboration plus que jamais tournée vers la solidarité et la gestion concertée de notre bien commun.

### RÉSEAU DE TRANSPORT

#### Mise en service de l'AVA

Les premiers essais de mise en service de l'Aqueduc Vilaine Atlantique sont programmés en mars. Dès sa première année de fonctionnement, il sera sollicité pour sécuriser la Collectivité Eau du Bassin Rennais, afin de pallier la mise à l'arrêt de l'usine de production de Rophémel entre avril et décembre, du fait de la vidange du barrage.

### SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE

#### Une nécessité pour fiabiliser notre PPI

Après la concrétisation récente de nos chantiers stratégiques « historiques », une démarche prospective va être engagée en lien avec l'actualisation en cours des différents schémas départementaux. L'objectif sera de disposer d'une vision à 20 ans des nouveaux investissements à programmer (adaptation de la capacité de production, gestion patrimoniale, sécurisation de nos capacités de stockage, prise en compte de nouvelles molécules...) pour fiabiliser notre PPI et anticiper les moyens financiers à mobiliser.

# Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité



## MISSIONS

- **Déclinaison opérationnelle du SAGE** sur les enjeux liés à la préservation et la restauration des milieux aquatiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau (études et suivis).
- **Déclinaison de nos compétences territoriales Biodiversité - Natura 2000, Gestion des milieux aquatiques et associées** (bocage, ruissellement et pollutions diffuses)...
- **Déclinaison de certaines actions issues des missions fondatrices de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine** (ex EPTB) : franchissement des poissons migrateurs au barrage d'Arzal, gestion des niveaux d'eau sur les marais de l'Isac et du Trévelo, valorisation agricole des marais de Vilaine situés dans l'estuaire historique...

# NATURA 2000

## BAIE-ESTUAIRE MARAIS DE VILAINE

Natura 2000 est une politique européenne qui vise à stopper la perte de la biodiversité en identifiant des responsabilités biologiques sur certains territoires (« sites Natura 2000 »). Eaux & Vilaine est à la manœuvre technique de trois de ces sites en France : **Estuaire - Baie de Vilaine** et **Marais de Vilaine**.



**Une année importante dans l'accompagnement d'éleveurs de bovins du territoire de REDON Agglomération. Leur rôle est déterminant dans la conservation et la gestion des prairies de marais de Vilaine notamment pour l'accueil d'oiseaux nicheurs et migrateurs.**

Fabrice **SANCHEZ**, Président du COPIL  
Natura 2000 Marais de Vilaine



**A la suite de la phase d'élaboration du Docob du site de l'Estuaire et Baie de Vilaine, nous sommes passés à la mise en œuvre d'actions en 2023, avec une belle mobilisation d'acteurs du territoire : chantiers d'interventions pour la restauration de milieux et pour la lutte contre des espèces envahissantes, accompagnement d'associations...**

Régine **ROSSET**, Présidente du COPIL Natura 2000  
Estuaire et Baie de Vilaine



Site Natura 2000 Marais de Vilaine

### MISSIONS

- Animation des Comités de Pilotage et de leur Bureau.
- Accompagnement de porteurs de projets publics et privés concernés par le site.
- Organisation d'actions de sensibilisation sur la biodiversité en partenariat avec des collectivités locales et associations.
- Animation du Programme Agro-Environnemental pour l'engagement de MAEC Biodiversité.
- Animation de réunions thématiques et géographiques pour répondre aux orientations des Documents d'Objectifs.
- Acquisition de connaissances, organisation et coordination de suivis d'espèces et de milieux

### CHIFFRES CLÉS

41

COMMUNES

12 200

HECTARES  
D'ESPACE  
TERRESTRE

3

RÉGIONS

4 800

HECTARES  
D'ESPACE  
MARIN

2

DÉPARTEMENTS

**PRINCIPAUX MILIEUX DE RÉFÉRENCE** : VASIÈRES, RÉCIFS, HERBIERS MARINS, PRÉS-SALÉS, PRAIRIES HUMIDES, BOISEMENTS, MILIEUX AQUATIQUES, ABORDS DE COURS D'EAU ET CHEMINS D'EAU EN MARAIS

**PRINCIPALES ESPÈCES CIBLES** : OISEAUX MIGRATEURS ET OISEAUX NICHEURS, LOUÏRE D'EUROPE, CHAUVES-SOURIS, LIBELLULES, POISSONS MIGRATEURS, POISSONS D'EAU DOUCE DES EAUX DYNAMIQUES

## FAITS MAJEURS 2023 >

### Animation de 3 Comités de pilotage Natura

- Validation du **Document d'Objectifs** d'Estuaire et Baie de Vilaine
- **Renouvellement du mandat des Présidences** de Comité de Pilotage : Régine Rosset pour Estuaire et Baie de Vilaine et Fabrice Sanchez pour Marais de Vilaine
- **Renouvellement des mandats d'animation** des Documents d'Objectifs pour Eaux & Vilaine
- **Bilan de 3 ans de mandats** pour Marais de Vilaine, validation d'une Charte de Territoire et d'une révision de la Charte Natura 2000 des Marais de Vilaine

### Portage de chantiers de lutte contre le Baccharis sur des marais littoraux

Organisation et animation de chantiers avec des entreprises, puis une brigade de citoyens bénévoles et avec des étudiants.



Campagne d'arrachage de baccharis



COPIIL Natura 2000 Marais de Vilaine, décembre 2023

### Nouvelle orientation stratégique du site classé de l'Île aux Pies

Appui à REDON Agglomération dans l'élaboration d'une stratégie touristique prenant en considération le patrimoine culturel, le paysage et les enjeux écologiques du territoire.

### Evaluation de l'état de conservation des milieux

Initiation en interne, avec l'appui Conservatoire Botanique National, de l'état de conservation de certaines prairies des marais de Vilaine.

### Accompagnement et portage de programmes visant la complémentarité d'actions en faveur des espèces et des milieux menacés

Afin d'assurer une cohérence d'actions publiques en aval du bassin de la Vilaine, Eaux & Vilaine a contribué en 2023 à l'élaboration de la candidature « Réserve de Biosphère du Parc Naturel Régional de Brière et à la Stratégie Biodiversité de Cap Atlantique ».

Eaux & Vilaine poursuit également l'étude d'un projet d'extension du site Natura 2000 des Marais de Vilaine, d'une demande de classement au titre de la Directive Oiseaux et d'une candidature Ramsar qui permettrait de relier les sites Natura 2000.

### Chantier de renaturation des marais du Branzais et de Pen Armor à Pénestin

Participation au projet de renaturation de lagunes avec Cap Atlantique et le Département du Morbihan dans le cadre du Life Salina et de la politique des Espaces Naturels Sensibles.

NUMÉRIQUE

Relooking  
du site Internet  
dédié aux missions  
Natura 2000



### Accompagnement de 100 éleveurs gestionnaires de prairies en marais

Avec l'appui d'un prestataire de service et la coopération de l'UGVA : animation de 6 réunions d'informations et de 100 agriculteurs concernés par des prairies humides de l'Estuaire et des Marais de Vilaine, candidats à des mesures de gestion « agro-environnementales » établies à la parcelle, pour 5 années.

## PERSPECTIVES 2024 >

- Organiser des temps forts pour marquer les **20 ans du Comité de pilotage du site des Marais de Vilaine**.
- Poursuivre l'**accompagnement des agriculteurs** dans des engagements contractuels (Mesures Agro-Environnementale « Biodiversité »)
- Lancement et poursuite de **suivis d'espèces et de milieux à fort enjeux**
- **Faire évoluer les périmètres Natura 2000** et l'étendre sur des coteaux de landes sèches, espaces d'alimentation ou de refuge, de reproduction d'espèces pour le site des Marais de Vilaine et initier une réflexion d'extension sur la rivière du Saint-Eloi et des marais attenants à la Vilaine et aux marais du Saint-Eloi pour Estuaire de Vilaine
- Poursuivre la **constitution du dossier de candidature pour un classement Ramsar du territoire Marais-Estuaire de Vilaine**, un label qui apporterait une reconnaissance internationale de l'intérêt patrimonial des milieux humides, des milieux aquatiques et de la biodiversité associée à ce vaste territoire de près de 15 000 ha.

# 2

## LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX

En application de la politique de bassin versant, Eaux & Vilaine mène, en complément des compétences Gestion des Milieux Aquatiques déléguées par les EPCI et à l'échelle du territoire du bassin de la Vilaine, différents programmes relatifs à la préservation de la qualité des milieux :

### Des sources à l'estuaire de la Vilaine

- Actualisation des inventaires des cours d'eau et accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration de leur inventaire des zones humides et du bocage ;
- Analyse des inventaires communaux des zones humides ;
- Accompagnement des maîtres d'ouvrages publics et privés dans leur projet d'aménagement pour veiller à la protection des cours d'eau, zones humides, bocage et autres continuités écologiques ;
- Accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration de leur document d'urbanisme ;
- Mise à jour d'une base de données Système d'Information Géographique des inventaires des cours d'eau et des zones humides à l'échelle du bassin.

### Sur l'estuaire de Vilaine

- Animation du Comité d'Estuaire et de ses différentes commissions.
- Suivi de l'envasement de l'Estuaire.
- Suivis liés aux dragages ponctuels réalisés en régie par l'EPTB dans l'estuaire : bathymétrie des chantiers de dragages et suivis environnementaux.
- Pilotage de la démarche de navigation durable de la Vilaine à la mer.
- Suivis des projets et contrats locaux.
- Veille à la cohérence des actions transversales Terre-Mer.

Pour préserver, il convient de mieux connaître. A titre d'exemple, l'état de la connaissance sur les milieux humides ne cesse de s'améliorer en s'appuyant sur des inventaires communaux portés directement par les collectivités locales ou des opérateurs GEMA. La base de données des milieux humides à l'échelle du bassin de la Vilaine est initiée depuis 2003 et consultable sur l'application de Eaux & Vilaine « SAGE sur mon territoire ».

En mars 2024, 403 inventaires répondent à un cadrage technique demandé par la CLE du SAGE Vilaine. Enfin, la connaissance est en évolution permanente, par conséquent des inventaires font l'objet de mise à jour qu'Eaux & Vilaine enregistre également.



*Suivi environnemental lié aux dragages dans l'estuaire*

### FAITS MAJEURS 2023 >

#### Un Comité Estuaire en juin à Ambon

Eaux & Vilaine, avec Cap Atlantique, a présenté des données sur la qualité de l'eau du littoral ; l'occasion de faire intervenir IFREMER sur l'état de la connaissance sur les eaux colorées. Un bilan des actions sur l'estuaire a été partagé avec les partenaires techniques et acteurs locaux.

#### Une meilleure connaissance de l'évolution morphologique de l'estuaire

Eaux & Vilaine a piloté en 2023 une étude permettant de cartographier l'évolution de l'envasement sur toute la zone de l'estuaire. Il s'agit de l'étude bathymétrique qui s'opère tous les 5 ans. Un outil d'aide précieux pour la navigation et les agriculteurs de la mer (mytilculteurs essentiellement).

#### Évolution de la Charte de navigation

Eaux & Vilaine a animé différents temps d'échanges avec les plaisanciers et professionnels de la plaisance en 2023 qui devraient faire évoluer la Charte de Navigation pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

### PERSPECTIVES 2024 >

#### Estuaire

Communication sur les résultats de la bathymétrie et sur l'évolution de l'envasement de l'estuaire.

#### Charte de navigation durable

Mise en consultation d'une actualisation de cet outil d'accompagnement des pratiques.

# 3

## CONNAISSANCES & EXPERTISES BIODIVERSITÉ

**Eaux & Vilaine** mène des programmes intégrant des expertises sur les poissons migrateurs et les espèces invasives. L'établissement assure également d'autres suivis d'espèces et collecte des données au gré du terrain, pour améliorer la connaissance sur le territoire du bassin de la Vilaine. Ce travail permet par ailleurs de répondre aux objectifs des Directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux qui encadrent la politique Natura 2000.

### Les poissons migrateurs

Par la situation de son embouchure sur la façade atlantique, le fleuve de la Vilaine a un rôle stratégique dans la conservation des poissons migrateurs.

**Au barrage d'Arzal, des aménagements de franchissement de ces espèces** permettent d'estimer la quantité de poissons qui parvient à franchir l'ouvrage, par catégorie d'espèce (piégeage en vivier, enregistrement par sonar et par vidéo-comptage). Pour évaluer la répartition de l'anguille sur le bassin, Eaux & Vilaine réalise également des **pêches électriques** en collaboration avec l'Office Français de Biodiversité.

Eaux & Vilaine participe également au **développement de la connaissance** sur les poissons migrateurs au niveau régional, national et international.

L'Unité Biodiversité collabore par ailleurs au **développement et à la maintenance d'outils numériques** (modèles mathématiques, bases de données, interfaces graphiques concernant les poissons migrateurs ou les ouvrages) utilisés dans le cadre régional, national ou européen.

### CHIFFRES CLÉS

**1 150**  
LAMPROIES MARINES  
1 242 EN 2021

**538**  
ALLOSES  
700 EN 2021

**16** SAUMONS  
EN MOYENNE :  
12 SAUMONS PAR AN  
DEPUIS 1996

**1,5** TONNES, SOIT 3.4  
MILLIONS DE CIVELLES  
2<sup>ÈME</sup> PLUS FORTE MIGRATION  
SUR 28 ANNÉES DE SUIVI

**53 000**  
ANGUILLES JAUNES  
6<sup>ÈME</sup> ANNÉE DE PLUS FORTE  
MIGRATION SUR 28 ANNÉES DE SUIVI



### Les espèces invasives

La progression des espèces invasives constitue **une des causes importantes de la perte de la biodiversité**, en particulier dans les milieux aquatiques et les milieux humides. C'est pourquoi Eaux & Vilaine recueille et analyse des données pour améliorer la connaissance sur le territoire du bassin versant de la Vilaine et proposer ou mener des interventions.

Eaux & Vilaine participe également au partage d'expérience à différentes échelles : Bassin Loire Bretagne, Région Pays de la Loire et échelle locale.

Arrachage de jussie



### CHIFFRES CLÉS

**7** AGRICULTEURS,  
GESTIONNAIRES DE PRAIRIES  
HUMIDES COLONISÉES PAR LA  
JUSSIE, ACCOMPAGNÉS PAR  
EAUX & VILAINE

**4** JOURNÉES D'INVENTAIRES  
ET D'ARRACHAGE MANUEL  
SUR L'ESTUAIRE DE LA  
VILAINE (LUTTE CONTRE LE  
BACCHARIS)

**6** MOIS DE STAGE  
ENCADRÉ PORTANT SUR LA  
TÉLÉDETECTION PAR DRONE  
DE LA JUSSIE SOUS FORME  
TERRESTRE DANS LES MARAIS  
DE L'ISAC.

**6** JOURNÉES  
D'ARRACHAGE  
MANUEL DE JUSSIE  
SUR LA VILAINE,  
EN AMONT DU  
BARRAGE D'ARZAL  
ET EN AVAL DE  
REDON

**3** RENCONTRES  
PORTANT SUR LES  
ESPÈCES EXOTIQUES  
ENVAHISSANTES  
(GROUPE DE TRAVAIL  
LOIRE BRETAGNE ET  
RÉSEAU PAYS DE LA  
LOIRE)

## Autres espèces

La passe à bassins du barrage d'Arzal équipé d'un système de vidéo-comptage permet d'évaluer des espèces qui franchissent l'ouvrage et accomplissent leur cycle de vie indifféremment en eau douce et eau salée.

Trois pièges photographiques à déclenchement par mouvement ainsi que plusieurs suivis Faune-Flore dans le cadre de la gestion des ouvrages hydrauliques des marais du Trévelo et de l'Isac permettent également de capitaliser des données intéressantes pour le territoire du bassin de la Vilaine et utiles aux missions Natura 2000. Ces données sont capitalisées dans une base de données naturaliste interne.

## CHIFFRES CLÉS

**100 000** MULETS  
600 000 MULETS EN 2015

**3** RELEVÉS DE PIÈGES PHOTOGRAPHIQUES SUR 3 SITES DIFFÉRENTS : MARAIS DU BRANZAIS ET MARAIS DU TRÉVELO ET SECTEUR DE PEN-MUR

**9** ESPÈCES ENREGISTRÉES EN VIDÉO : LE CHEVREUIL, LE SANGLIER, LE BLAIREAU, LE RAGONDIN, LE CANARD COLVERT, LA CIGOGNE, LE LIÈVRE, LE RENARD ET LA LOUTRE D'EUROPE.

## FAITS MAJEURS 2023 >

### Implication dans un programme de recherche à l'échelle du bassin Loire-Bretagne

Eaux & Vilaine a participé au programme « MONTEPOMI DEVALPOMI » pour notamment mieux connaître les effets des barrages sur le saumon, alose, lamproie marine et anguille, lors des migrations à la montée et à la descente. Avec les associations Bretagne Grands Migrateurs et Loire Grands Migrateurs et l'aide de trois stagiaires, Eaux & Vilaine a contribué à l'élaboration de modèles statistiques à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

### Direction d'un groupe de travail international sur la modélisation et l'élaboration de bases de données spatiales sur l'anguille

Un agent de Eaux & Vilaine a piloté le travail d'experts du Japon, des Etats Unis, du Canada et d'Europe pour développer des méthodes de modélisation et s'accorder sur les données nécessaires pour soutenir le développement de l'anguille européenne. L'objectif est de développer un modèle global de stock pour mieux préciser les recommandations de gestion par zone géographique.

### Exploitation d'images acquises par drone pour améliorer la connaissance de répartition de la Jussie

En régie, Eaux & Vilaine a dirigé une campagne de prises de vue par drone dans l'objectif de cartographier la colonisation de la jussie en phase terrestre sur les marais de l'Isac. Bien que la méthode nécessite des levées de doute en croisant des données de terrain, ce travail établi avec une stagiaire, laisse présager d'intéressantes possibilités d'évaluations de l'état de certains milieux.

## PERSPECTIVES 2024 >

### Programmation de travaux

Au barrage d'Arzal, la passe à bassins devra faire l'objet de travaux de rénovations. La décision pour la construction d'un nouveau bâtiment pour la passe à anguilles doit dans tous les cas attendre la finalisation des travaux pour le confortement des gabions. En attendant, dans le cadre de ces travaux sur les gabions, une nouvelle rampe à anguilles viendra équiper le gabion pour augmenter l'efficacité de la passe.

### Poursuite de la recherche sur l'anguille

Participation à un nouveau projet européen (DIASPARA) de deux ans pour l'élaboration de bases de données et de modèles pour le saumon et l'anguille au niveau international. Eaux & Vilaine est chef de file avec un institut finlandais, du groupe de travail sur l'élaboration de bases de données des habitats, des ouvrages, des pêches électriques et des données de modélisation.

### Poursuite de la mise en oeuvre de la Stratégie cadre Espèces Exotiques Envahissantes du Bassin de la Vilaine 2023-2028

L'Unité Biodiversité va initier en 2024 l'accompagnement pour l'émergence de stratégies de gestion à l'échelle de territoires de compétence « GEMA » du bassin de la Vilaine.

### Vers des engagements de programmes partenariaux avec des experts nationaux

Eaux & Vilaine étudie des possibilités de partenariat avec l'INRAE et l'OFB pour améliorer la connaissance sur les récifs d'hermelles, la lamproie marine et les oiseaux hivernants.



Passé à anguilles, écluse d'Arzal (56)



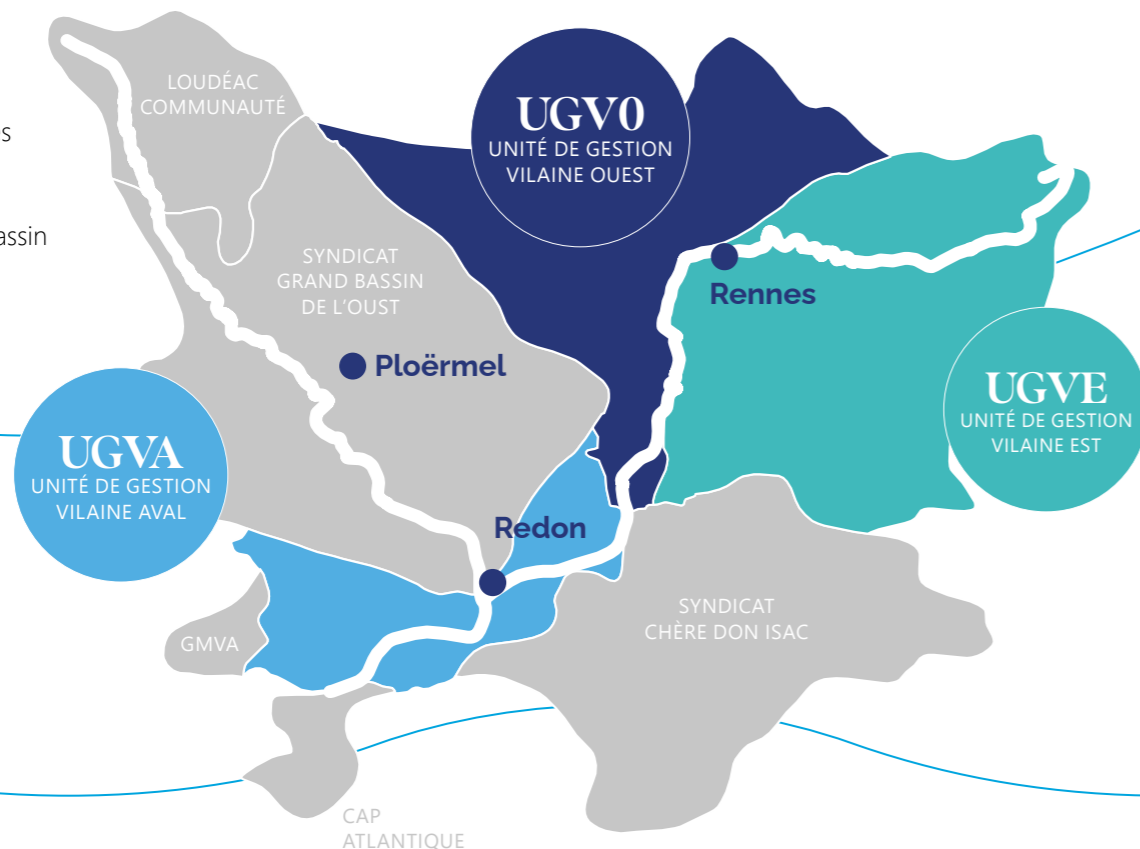
Pêche électrique

# 4

## GEMA & COMPÉTENCES ASSOCIÉES SUR LE BASSIN

Depuis la loi NOTRe, la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) est devenue une compétence obligatoire des EPCI. Certaines collectivités ont choisi de transférer ces compétences et celles associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses), à Eaux & Vilaine organisé en **3 unités de gestion** : **l'Unité de Gestion Vilaine Aval, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et l'Unité de Gestion Vilaine Est**. D'autres ont désigné des opérateurs comme les syndicats de bassins versants Chère-Don Isac ou Grand Bassin de l'Oust, ou ont choisi de garder la compétence en régie.

La carte présente les opérateurs pour la gestion des milieux aquatiques sur le bassin de la Vilaine.



### L'UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL

créée suite au transfert des compétences de REDON Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, à l'EPTB Eaux & Vilaine au **1<sup>er</sup> janvier 2019**.

#### PRÉSENTATION

**Gouvernance** : un Comité territorial de 17 élus.  
**Ressources Humaines** : une équipe de 11 agents.  
**Localisation** : Redon (35).

#### TERRITOIRE

**Surface du territoire** : 900 km<sup>2</sup>  
**Cours d'eau** : 1 500 km.  
**Qualité de l'eau** : seulement 5 % des masses d'eau sont en bon état. Objectif : 47 % en bon état en 2027.

### L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST

créée suite au transfert des compétences de Montfort Communauté, Brocéliande Communauté, la Communauté de communes de Saint Méen-Montauban, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, Vallons de Haute Bretagne Communauté, la Communauté de communes Bretagne Romantique, Liffré Cormier Communauté et Rennes Métropole, à l'EPTB Eaux & Vilaine au **1<sup>er</sup> janvier 2022**.

#### PRÉSENTATION

**Gouvernance** : un Comité territorial de 34 élus.  
**Ressources Humaines** : une équipe de 19 agents.  
**Localisation** : Pacé (35)

#### TERRITOIRE

**Surface du territoire** : 1 785 km<sup>2</sup>  
**Cours d'eau** : 2 526 km.  
**Qualité de l'eau** : seulement 5 % des masses d'eau sont en bon état. Objectif : 27 % en bon état en 2027.

### L'UNITÉ DE GESTION VILAINE EST

créée suite au transfert des compétences de Bretagne Porte de Loire Communauté, la Communauté de communes Châteaubriant-Derval, Liffré Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Rennes Métropole, Roche aux Fées Communauté, Vallons de Haute Bretagne Communauté et Vitré Communauté, à l'EPTB Eaux & Vilaine au **1<sup>er</sup> janvier 2022**.

#### PRÉSENTATION

**Gouvernance** : un Comité territorial de 35 élus.  
**Ressources Humaines** : une équipe de 27 agents.  
**Localisation** : Châteaugiron (35)

#### TERRITOIRE

**Surface du territoire** : 2 442 km<sup>2</sup>  
**Cours d'eau** : 3 358 km.  
**Qualité de l'eau** : aucune masse d'eau est en bon état. Objectif : 27 % en bon état en 2027.

## UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL



**Un nouveau contrat et des moyens humains pour répondre à l'ambition ! Parmi les projets phares, la restauration du Fougeray à Pipriac illustre la transversalité des compétences en milieu plus urbain avec la triple maîtrise d'ouvrages : Eaux & Vilaine, REDON Agglo et Pipriac. Les plantations bocagères proposées pour la 1<sup>ère</sup> année sur la partie ligérienne, sont un succès. Enfin, la 1<sup>ère</sup> année d'engagement avec les maîtres d'ouvrages agricoles témoigne d'une bonne dynamique de réseau. Merci à nos équipes et à nos partenaires techniques et financiers qui ont à cœur de poursuivre leurs efforts pour l'atteinte du bon état des masses d'eau.**

**Bertrand ROBERDEL,**  
Vice-Président Eaux & Vilaine,  
Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval.



Signature officielle du 2<sup>nd</sup> Contrat territorial 2023-2025, Questembert (56)

## FAITS MAJEURS 2023 >

### STRATÉGIE

#### Signature officielle du 2<sup>nd</sup> Contrat

La signature officielle du 2<sup>nd</sup> Contrat territorial 2023-2025 a eu lieu le 9 juin 2023 à Questembert. Ce second contrat territorial à hauteur de 8 millions d'euros, poursuit sa stratégie, à savoir :

- Prioriser les interventions en fonction des enjeux et de l'état de dégradation des masses d'eau ;
- Identifier les actions les plus adaptées pour répondre efficacement aux pressions sur le bon état écologique ;
- Garantir une démarche transversale ;
- Mutualiser les actions avec les autres politiques publiques en lien avec l'eau.

Parmi les axes de travail, l'unité a fléchi des actions opérationnelles, notamment sur :

- Les programmes d'actions en faveur des milieux aquatiques respectivement sur le Marais de Vilaine, ses affluents, le Canut sud, le Trévelo et sur les bassins du Saint-Eloi, du Marzan et du Kersempé et la restauration des zones humides.
- Le programme d'actions avec les maîtres d'ouvrage agricoles pour limiter l'impact des pollutions diffuses.

### BOCAGE

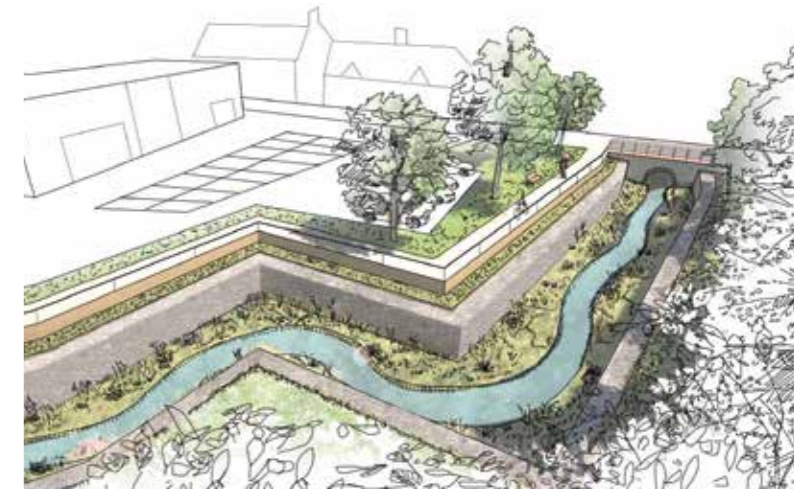
#### Une évolution constante des linéaires de haies plantés et les premières plantations sur le territoire ligérien de l'UGVA

L'UGVA a déposé sa feuille de route 2023-2027 dans le cadre de la **nouvelle stratégie Breizh Bocage 3**. Co-construite avec les communes, EPCI et tous les partenaires institutionnels, financiers et techniques, cette nouvelle stratégie garde les fondamentaux du programme précédent qui ont démontré leur efficacité en s'ouvrant sur le volet gestion et valorisation.

Les plantations bocagères ont été proposées pour la 1<sup>ère</sup> année sur la partie ligérienne. Le résultat est un succès avec **près de 7 km de haies plantées**, soit le plafond fixé pour 2023. Sur la partie bretonne, les résultats sont au rendez-vous avec **plus de 17 km de haies plantées** et de nouveaux projets à venir. **Au total, les plantations totalisent une dépense de 200 000 € en 2023, soit 100 % du budget prévisionnel.**



Travaux de sol et de talutage à la charrue forestière



Esquisse du projet de restauration du cours d'eau du Fougeray, Pipriac (35)

### MILIEUX AQUATIQUES

#### Près de 3 km de cours d'eau restaurés sur 5 sites, sur les communes de Caden, Avessec et Pipriac

La dépense a été réalisée à hauteur de 60 % du budget prévisionnel. Tous les projets traduisent la volonté et l'ambition de tendre vers le meilleur gain écologique. La mise en œuvre de techniques ambitieuses telles que la remise dans le talweg permet d'atteindre cet objectif avec une meilleure efficacité.

Parmi ces travaux, le projet de restauration du ruisseau du Fougeray à Pipriac a été réalisé sur 2/3 de son linéaire. Le projet permettra de valoriser la présence des milieux aquatiques et plus largement la nature en ville par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature sur un linéaire de 1,5 km.

## ÉTUDES

**La qualité de l'eau au coeur des études**

En 2023, s'achève l'étude du projet de restauration du Fougeray à Pipriac, sous maîtrise d'œuvre Ouest'Am pour un peu moins de 70 000 €. Ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projet Villes et Villages de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et du Fonds vert. Dans la continuité, une consultation pour l'étude de maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux est lancée, dans le cadre d'une convention tripartite avec REDON Agglomération et Pipriac. Autre projet : la **renaturation de l'étang de Célac à Questembert**, pour lequel l'étude de maîtrise d'œuvre est notifiée à Hardy Environnement pour le volet milieux aquatiques et AGPU pour le volet consultation de la population et paysager de l'étude.

## ACTIONS AGRICOLES

**1<sup>ère</sup> année de programmation agricole**

2023 marque la programmation d'actions individuelles et collectives avec la maîtrise d'ouvrage de 11 structures agricoles associées, pour un coût de plus de 700 000 €. 66% des **actions collectives**, soit 160 jours, ont été réalisées avec une bonne diversité des thématiques abordées.

50% des **diagnostics d'exploitations** ont été menés soit plus de 220 jours, majoritairement dans le cadre des mesures agroenvironnementales soit 60% et 247 contrats dont surtout des MAEC biodiversité et Herbivores pour plus de 6 000 hectares.

2023 est aussi l'année de **lancement du désherbage mécanique** pour une 15<sup>aine</sup> de bénéficiaires.

## COMMUNICATION / ANIMATIONS

En complément de la communication institutionnelle, l'Unité a développé des actions spécifiques.

**Journée mondiale des Zones Humides**

Comme chaque année, Eaux & Vilaine a participé à la Journée mondiale des Zones Humides au travers d'une **visite contée** organisée à la Roche-du-Theil rassemblant une 20<sup>aine</sup> de randonneurs, en partenariat avec l'office de tourisme de Redon.

**Convention avec le CPIE Val de Vilaine**

Cette convention s'intègre dans le projet « L'arbre et la haie » porté par le CPIE avec des actions d'animation à destination du grand public et scolaires. Pour cette dernière année, le CPIE a réalisé **14 animations scolaires, 8 chantiers participatifs** menant à la plantation de **780 mètres linéaires de haies** à l'aide de **85 citoyens** bénévoles.

**Visites de sites**

Chaque année, les équipes présentent une partie des travaux aux élus et partenaires. Par exemple, les travaux du Moulin de Glô ont fait l'objet d'une visite en avril.



Journée de sensibilisation à la valorisation des haies bocagères, Bains-sur-Oust (35)

UNITÉ DE GESTION  
VILAINE EST

**L'ambition que nous portons pour la reconquête de la qualité de l'eau reste intacte. En 2023, élus et équipes sont restés mobilisés et investis. Nous continuons à porter des projets ambitieux en mixant les solutions proposées : gouvernance optimisée, connaissances améliorées, modifications des pratiques des acteurs, restauration des cours d'eau et du bocage... Un travail en lien avec les collectivités et l'ensemble des partenaires : agriculteurs, industriels, producteurs d'eau ou habitants du territoire... Deux axes sont essentiels : la restauration morphologique des cours d'eau et la diminution des pollutions diffuses. A cette condition, nous réussirons nos objectifs.**

**Pascal HERVÉ,**

1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de la coordination de la GEMAPI sur le bassin de la Vilaine, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.



## FAITS MAJEURS 2023 &gt;

## STRATÉGIE

**La mise en œuvre des actions engagées dans le contrat territorial se poursuit**

Pour rappel, ce contrat s'adosse à la stratégie de territoire et la feuille de route associée, définies pour une durée de 6 ans pour la période 2022-2027. 24 partenaires techniques, financiers et institutionnels sont signataires de ce contrat : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le Département d'Ille-et-Vilaine, le Syndicat Mixte de Gestion des Eaux 35, l'Etat ainsi que 19 maîtres d'ouvrages associés.

## BOCAGE

**L'UGVE a déposé sa feuille de route 2023-2027 dans le cadre de la nouvelle stratégie Breizh Bocage 3**

Co-construite avec les EPCI et tous les partenaires institutionnels, financiers et techniques, cette stratégie affiche la volonté de poursuivre les actions de restauration et valorisation du bocage.

**95 projets de plantations de haies bocagères réalisés**

Pour la campagne de plantations 2023-2024, les équipes ont rencontré 190 personnes. De ces échanges, ont vu émerger la définition de 120 projets et la réalisation de 95 d'entre eux pour l'année 2023.

**Un linéaire de 65 km de haies a été planté dont 24 km sur talus** selon la répartition suivante :

- 51 km de haies ont été planté dans le cadre du programme Breizh Bocage pour un montant de 534 k€.
- 5 km de haies pour le programme Bocage en Pays de la Loire pour un montant de 45 k€.
- 9 km sur le territoire de la Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE) pour un montant de 111 k€.

## MILIEUX AQUATIQUES

Au total, en 2023, 18 projets milieux aquatiques ont été réalisés ou engagés soit 5.8 km de cours d'eau et environ 800 000 m<sup>2</sup> de zones humides restaurées pour un montant total de 2 050 000 €. Parmi eux :

- **Restauration du cours d'eau de l'étang de Vaux à Torcé** : remise dans le talweg sur 380 ml, création de mare d'environ 40 m<sup>2</sup>, rehaussement du cours d'eau, recharge en granulats pour un montant de 67 000 €.
- **Restauration du site de la Vallée à Taillis** : réaménagement du plan d'eau, remise dans le talweg sur 650 ml, reméandrage sur 300 ml, recharge en granulats, mise en place d'un pont cadre, déconnexion au cours d'eau pour un montant de 510 000 €.
- **Restauration du cours d'eau de la Grimaudais en forêt de Liffré** sur un linéaire de 836 ml : remise dans le talweg, reméandrage, suppression de fossés drainants pour un montant de 180 000 €.
- **Restauration du cours d'eau du Prée des Gués à Servon-sur-Vilaine** : travaux de reméandrage du lit mineur sur 488 ml, rehaussement du cours d'eau et recharge en granulats ainsi que création de 3 mares pour un montant de 51 000 €.
- **Restauration du cours d'eau à Noyal-sur-Brutz** sur 245 ml, effacement du plan d'eau Le Bardel, restauration d'une zone humide d'une superficie de 6 000 m<sup>2</sup>, création de mares pour un montant total de 249 000 €.
- **Restauration de la Fontaine Courgeon à Thourie** : rehaussement du lit en plein avec recharge granulométrique sur un linéaire de 700 ml pour un montant de 170 000 €.
- **Restauration du moulin de Roudun à Pléchatel et Poligné** : aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole pour un montant de 250 000 €.



Chantier de renaturation sur le site de La Vallée, Taillis (35)

## CAPTAGES ET RESSOURCES

Trois captages sont classés prioritaires : **La Valière et Pont Billon** en termes de pesticides, **Princé** en termes de nitrates. Ces captages concernent une superficie totale de 160 km<sup>2</sup> et 416 exploitations agricoles.

Des démarches ont été mises en œuvre sur ces territoires avec notamment l'**animation de terrain** afin de promouvoir les actions du contrat territorial, et ce, en partenariat avec le SMG 35 et Eau des Portes de Bretagne. D'autres démarches de **protection de la ressource en eau** sont en cours avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT) pour engager des actions sur les captages de la Cité, des Bougrières et de Pavais-Fénicat Marionnais ; et avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) pour la promotion des Nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

## ACTIONS TRANSVERSALES

Pour apporter une **expertise** et un **conseil technique**, des études ont été lancées : caractéristiques hydro-sédimentaires des têtes de bassin versant, diagnostics des risques de transfert par les fossés, etc. En complément de la communication institutionnelle, l'Unité a développé des outils de communication (panneaux, newsletters, etc.) et une sensibilisation à destination du grand public (formation zone humide, mois pour le Climat, etc) et des scolaires (25 classes). Afin d'assurer le lien avec les autres politiques publiques, l'Unité a poursuivi les **échanges avec les EPCI** du territoire et les **collectivités** (ex : conseils, suivi de PLU/PLUi et SCoT, etc).

## ACTIONS AGRICOLES

### Actions avec les Maîtrises d'Ouvrage Associées

En **2023, 512 k€** ont été alloués pour :

- 20 accompagnements au désherbage mécanique du maïs ;
  - 16 accompagnements à l'implantation de luzerne associée ;
  - 1 étude sur le devenir des fermes bio ;
  - 6 expérimentations au champ ;
  - 1 formation sol et agronomie ;
- Et de nombreux rassemblements (fermes ouvertes, démonstrations, réunions techniques).

### Actions en régie et prestations

- Promotion des Mesures Agro-Environnementales Climatiques Bretagne 2023 et réalisation de diagnostics ;
- Dépôt du PAEC (Projet Agro-Environnemental Climatique) en Pays de la Loire ;
- Suivi du programme d'actions ZSCE (Zone Soumise à Contraintes Environnementales) de la Seiche ;
- Soutien au Groupe Ecophyto Chambre d'Agriculture du Pays de Vitry (Essai maïs-haricot) ;
- 3 suivis individuels avec PâturageSens.



Haies bocagères - Territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Est

## Actions liées au PSE

Trois dispositifs pour Paiements pour Services Environnementaux sont en cours : sur le **captage de Princé**, le **captage de la Valière** et la **Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE)** du bassin de la Seiche avec respectivement le SMG 35, Eau des Portes de Bretagne et Eau & Vilaine comme porteur de projet. L'animation de ces PSE est assurée par Eau & Vilaine.

Dans le cadre de ce dispositif, 39 000 € pour Princé, 81 000 € pour la Valière et 108 000 € pour la ZSCE seront versés aux volontaires engagés dans ce programme pour 2023.

## Installation-transmission : un nouveau levier pour la restauration de la qualité de l'eau

C'est une des priorités du contrat territorial. 2023 a permis d'initier la réflexion en lien avec les EPCI **pour mieux intégrer l'enjeu de la qualité de l'eau** lors des installations-transmissions.

## UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST



**L'année 2023, première année du Contrat Territorial 2023-2025, a été opérationnelle. De nombreux projets ont été réalisés. Avec des moyens techniques, humains et financiers renforcés, les actions de l'unité ont été amplifiées tant sur les travaux, les diagnostics, les études, la sensibilisation ou la communication. La réorganisation souhaitée est en ordre de marche, les actions transversales et ambitieuses se multiplient, la dynamique est lancée. La reconquête et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques deviennent des sujets de plus en plus prégnants renforcés par le réchauffement climatique.**

Jean RONSIN,  
Vice-Président Eaux & Vilaine,  
Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.



Signature officielle du contrat territorial 2023-2025

## FAITS MAJEURS 2023 >

### STRATÉGIE

#### La signature officielle du Contrat territorial 2023-2025 pour un montant de 17 millions d'euros

Un contrat territorial qui fixe des objectifs ambitieux à savoir préserver et améliorer la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité, préserver et restaurer les milieux aquatiques, mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour démultiplier les actions.

Un contrat territorial transversal autour de 4 volets déclinés sur des zones prioritaires avec différents niveaux d'intervention. Le volet « **Aménagement du territoire** » qui comprend des actions en lien avec les thématiques Milieux Aquatiques, agricoles et bocage. Le volet « **Pratiques et usages sur le territoire** » qui comprend des actions en lien avec la thématique agricole. Les volets « **Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances** » et « **Animation et gestion du contrat** » qui comprennent des actions en lien avec l'ensemble des thématiques.

### MILIEUX AQUATIQUES

#### 16 projets réalisés en 2023 pour un montant provisoire de 1 503 K€ TTC.

L'ensemble de ces projets représente 8 370 mL de cours d'eau restaurés, 16 830 m<sup>2</sup> de surface de plans d'eau supprimés, déconnectés et/ou réduits, des zones humides restaurées. Parmi eux :

- **A Saint Méen-Le-Grand** : restauration du Borgnet sur 2 410 mL d'un seul tenant, 19 ha de zones humides restaurées, 3 plans d'eau supprimés, déconnectés et/ou réduits, 35 000 m<sup>3</sup> de matériaux mobilisés, déconnexion et suppression de 6 fossés drainants, déconnexion d'un drain de fosse à lisier et déconnexion et tamponnage de 7 réseaux d'eaux pluviales, création de 18 mares.
- **A Monterfil** : remise dans son talweg du ruisseau des Vaux et de son affluent sur 1 115 mL et remplacement de 2 ouvrages de franchissement.
- **A Saint Gondran** : remise en talweg du ruisseau des Villandes sur 300 mL avec déconnexion et réduction d'un plan d'eau privé et effacement du plan d'eau communal.
- **A Goven** : remise en talweg de la Tournerais sur 1 095 mL.
- **A Saint Aubin-du-Cormier** : remise en talweg sur 450 mL et récréation d'une zone humide.

### ACTIONS AGRICOLES

#### Des actions individuelles et collectives pour faire évoluer les pratiques !

L'année 2023 a été largement consacrée à la réalisation de diagnostics agricoles en vue de la contractualisation de **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** par les agriculteurs. Les agents de l'unité ont réalisé **96 diagnostics MAEC biodiversité**, les maîtrises d'Ouvrages Agricoles Associées ont réalisé **157 diagnostics pour les MAEC Systèmes**.

Le **désherbage mécanique** a été proposé sur l'unité. 45 agriculteurs se sont engagés dans cette expérimentation avec 161 ha pris en charge par Eaux & Vilaine.

A ces actions individuelles agricoles, s'ajoutent des **actions collectives agricoles**. Ont été organisés par les maîtrises d'ouvrages agricoles associées : 6 fermes ouvertes, 7 rendez-vous techniques, 2 réunions MAEC, 8 démonstrations et 8 réunions de lancement d'échanges parcellaires.

Projet de restauration du Borgnet, Saint-Méen-Le-Grand (35).



**BOCAGE****Une nouvelle stratégie Breizh Bocage accompagnée d'une feuille de route pour la période 2023-2027**

Cette nouvelle stratégie garde les fondamentaux des programmes précédents qui ont démontré leur efficacité en s'ouvrant sur le volet gestion et valorisation.

Sur l'hiver 2023-2024, **27 km de plantation ont été réalisés par l'Unité** avec une part majoritaire de création de haie sur talus. Ces travaux, réalisés dans le cadre d'un marché public, représentent un montant prévisionnel de 315 000 € TTC. A ces travaux de plantation, s'ajoutent les **19 km plantés par les autres maîtres d'ouvrage** qui œuvrent également pour le bocage sur le territoire de l'unité (Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour Chèze-Canut et Vallons de Haute Bretagne Communauté). Le bilan de l'hiver 2023-2024 (bilan provisoire) sur l'ensemble du territoire de l'unité s'établit à **46 km toutes maîtrises d'ouvrage confondues**.

**ÉTUDES**

Plusieurs études ont été menées sur l'unité. Parmi elles :

- **L'étude des assecs sur l'amont de l'Ille** concerne 4 masses d'eau : l'Ille Amont, l'Étang de Poidevin, l'Étang du Boulet et l'Ille Aval. Elle se poursuivra jusqu'en août 2024 avec la quantification et hiérarchisation des pressions et altérations de l'hydrologie des cours d'eau et la définition d'un programme d'actions.
- Une **étude des chemins de l'eau en amont de l'étang de Careil à Iffendic** a débuté en février 2023. Cette étude a permis d'établir un diagnostic des sources et voies de transfert des matières en suspension et du phosphore vers l'étang de Careil. Celle-ci se poursuit afin de quantifier les flux de MES et nutriments arrivant à l'étang afin d'identifier les actions à mettre en œuvre.



Installation de panneaux pédagogiques de sensibilisation du grand public

**COMMUNICATION / ANIMATION**

En complément de la communication institutionnelle, l'Unité a développé des actions spécifiques.

Des **panneaux pédagogiques de sensibilisation du grand public**, ont été élaborés suite aux travaux milieux aquatiques. A l'occasion de la signature du Contrat territorial, un **film pédagogique** présentant les actions de l'unité, a été diffusé. Il reprend des vues drone captées par Eaux & Vilaine. Sur les **évènementiels**, Eaux & Vilaine était aussi présent au Comice agricole de Monterfil et au Village de la Transition à Guichen. Une **visite des travaux** réalisés sur le Borgnet à Saint Méen-Le-Grand a été proposée aux élus du Comité territorial et des communes limitrophes, aux partenaires techniques et financiers afin d'expliquer ce chantier ambitieux et transversal.

Afin d'assurer le lien avec les autres politiques publiques, l'UGVO était présente à près d'une **50<sup>aine</sup> de réunions** (SCOT, PCAET, PAT, étude énergie, ateliers géographiques du SAGE Vilaine, conférence breillienne sur l'eau...).

Enfin, en vue de la **sensibilisation des scolaires**, 24 classes ont été retenues pour l'année scolaire 2023-2024. Chaque classe va bénéficier de 3 demi-journées d'intervention d'une association spécialisée dans l'éducation à l'environnement.

**PERSPECTIVES 2024**  
**UGVA / UGVE / UGVO >**

- **Recrutements** sur les postes d'animateur bocage, agricole et milieux aquatiques.
- **Études et réalisations de travaux ambitieux de restauration des milieux aquatiques** principalement sur les zones prioritaires selon les stratégies partagées entre les unités.
- Travaux de **plantation de haies bocagères** incluant les parties ligériennes des unités Aval et Est.
- **Actions individuelles et collectives agricoles** en maîtrise d'ouvrage associée.
- **Animation des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques** avec la réalisation de différents diagnostics MAEC proposés aux agriculteurs des unités.
- **Partenariats avec les syndicats d'eau** - A noter que l'animation agricole renforcée en régie sur la zone

de captage prioritaire de la Vilaine Amont est reprise par Eau des Portes de Bretagne au 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'UGVE maintient ses autres actions sur ce territoire. L'UGVE et Eau des Portes de Bretagne travaillent en partenariat.

- Réflexion sur la **stratégie installation-transmission** des exploitations agricoles sur l'Unité Est en partenariat avec les EPCI du territoire.
- Poursuite de l'animation en vue d'une décision pour le **déploiement de l'AFAGE** sur le Semnon Amont en lien avec le Département d'Ille-et-Vilaine.
- Poursuite des **aménagement sur la Zone Soumise à Contrainte Environnementale** sur l'Unité Est.
- Poursuite de l'**étude Hydrologie-Milieux-Usages-Climat (HMUC)** sur la Vilaine amont et le Semnon.
- **Suivi de la qualité de l'eau** mutualisé à l'échelle des 3 unités en termes de marché et de prestations.
- Poursuite de l'acquisition des **connaissances sur le territoire des unités** via des études en prestation et des stages.



Projet de restauration écologique et paysagère du ruisseau du Fougeray, Pipriac (35)



# Pôle Ressources



**2023 traduit la consolidation des moyens financiers et humains au service d'une ambition : la qualité et la préservation de la ressource en eau sur le bassin de la Vilaine.**

**Bernard LEBEAU,**  
Vice-Président en charge des finances et ressources humaines.



# 1

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES

### COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Les compétences d'Eaux & Vilaine sont composées de compétences obligatoires, dites « Socle » ; et de compétences « à la carte ». La présentation du Compte administratif 2023 tient compte de cette distinction.

La dotation statutaire des départements et EPCI constituent une ressource essentielle du budget principal : 1 200 000 €. La participation du budget annexe Eau Potable est sensiblement identique aux 2 années précédentes en 2023 en raison d'une pause dans les investissements sur le barrage d'Arzal.

### FAITS MAJEURS 2023 >

#### Un budget encore en évolution !

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle montée en puissance de la compétence GEMA en amont et en aval de la Vilaine, en corrélation avec la montée des ambitions en matière de reconquête des masses d'eau.

La prospective financière adoptée au Comité syndical de juin 2022 ainsi que le Plan Pluriannuel d'Investissement ont fait l'objet d'une mise à jour afin de tenir compte du contexte inflationniste démarré en 2022. L'augmentation du coût des matières premières et des énergies ont eu un impact sur l'ensemble des prestations, achats et projets de travaux de l'établissement.

#### La préparation du passage à la M57

Ce changement de nomenclature comptable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 a nécessité la préparation et l'adoption d'un règlement comptable et financier et l'adoption d'Autorisation d'Engagement – Autorisation de Programme/Crédits de paiement fin 2023. Ces outils devraient permettre de faciliter le suivi pluriannuel des investissements. Un travail de conversion des comptes a également été mené ainsi qu'une réflexion sur les règles d'amortissement.

#### Un nouvel emprunt pour lisser les dépenses d'investissements PI à la carte sur les territoires impactés

La Prévention des Inondations à la carte est une compétence transférée des EPCI vers Eaux & Vilaine. Ce transfert de compétence est organisé par territoire et fait l'objet d'un protocole bilatéral qui prévoit la liste des investissements et les appels à contributions (reste à charge non couvert par des financements).

Ces contributions impactent de façon importante la section de fonctionnement des EPCI concernés. Afin d'étaler dans le temps la charge financière, Eaux & Vilaine a réalisé un emprunt pour financer le reste à charge sur les travaux et lisser sur une durée plus longue la contribution correspondante des EPCI concernés.

### PERSPECTIVES 2024 >

#### La stabilisation des dépenses

L'année 2024 sera marquée par une stabilisation des dépenses de la compétence GEMA en amont et en aval de la Vilaine, en corrélation avec les niveaux d'ambitions en matière de reconquête des masses d'eau définis dans les contrats territoriaux.

La prospective financière adoptée au Comité syndical de juin 2022 ainsi que le Plan Pluriannuel d'Investissement vont faire l'objet d'une mise à jour afin de suivre au plus près l'évolution des divers projets déjà engagés et/ou retenus. Les restrictions budgétaires annoncées par le Gouvernement devront être examinées pour mesurer l'impact sur les capacités de financements des divers partenaires de l'établissement.



Comité syndical du 20 octobre 2023

#### La mise en œuvre de la M57 et l'intégration comptable du nouveau contrat de délégation de service public pour la production d'eau potable

Ce changement de nomenclature comptable devrait permettre de faciliter le suivi pluriannuel des investissements. La signature du nouveau contrat de délégation implique de nouvelles règles de facturation et de versement et/ou récupération de TVA pour la gestion du budget Eau Potable.

#### La structuration de la fonction financière de l'établissement

La fonction financière de l'établissement démarrée en 2023 va se poursuivre en 2024 par la poursuite de la délégation des fonctions comptables quotidiennes dans les services et un recentrage du pilotage par le service Finances. Une prospective concernant le financement de la GEMAPI devrait également être lancée, notamment au travers de la fiscalité dédiée.



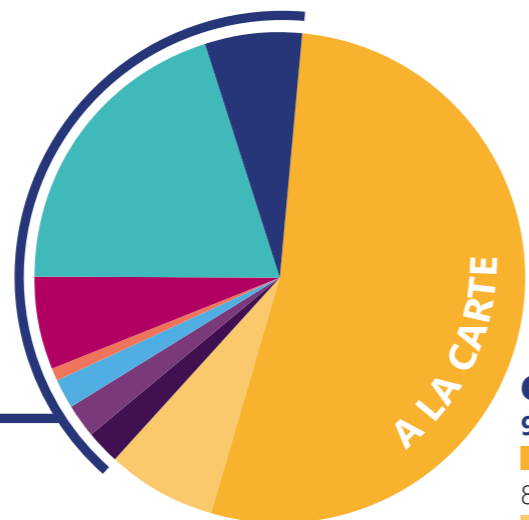
Comité syndical du 20 octobre 2023

DÉPENSES

16 157 000 €

Socle

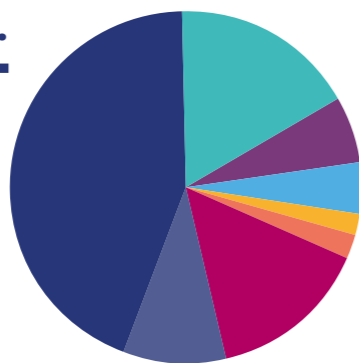
- Administration générale 1 035 K€
- Ouvrages 3 238 K€
- SAGE Vilaine 1 002 K€
- Natura 2000 136 K€
- Qualité d'eau / Planification 300 K€
- Prévention Inondations 354 K€
- Dette 367 K€



Carte

- 9 725 K€ dont :
- GEMA 8 546 K€
- PI 1 179 K€

> Détail des dépenses liées aux compétences socle.



Socle

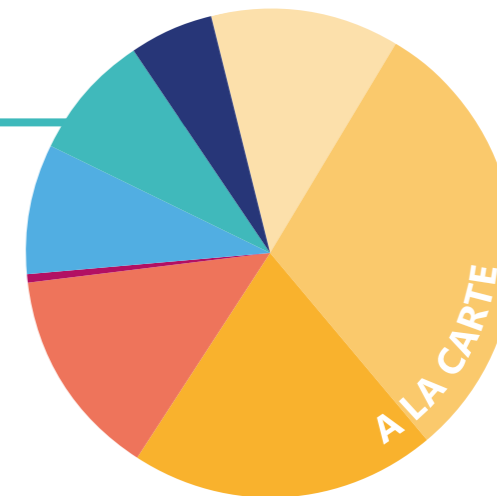
- 6 065 K€ dont :
- Administration générale 1 035 K€
- Ouvrages Vilaine Aval 2 659 K€
- Ouvrages Vilaine Amont 579 K€
- SAGE Vilaine 888 K€
- Natura 2000 136 K€
- Bathymétrie 114 K€
- Qualité d'eau / Planification 300 K€
- Prévention Inondations 354 K€

RECETTES

21 085 000 €

Socle

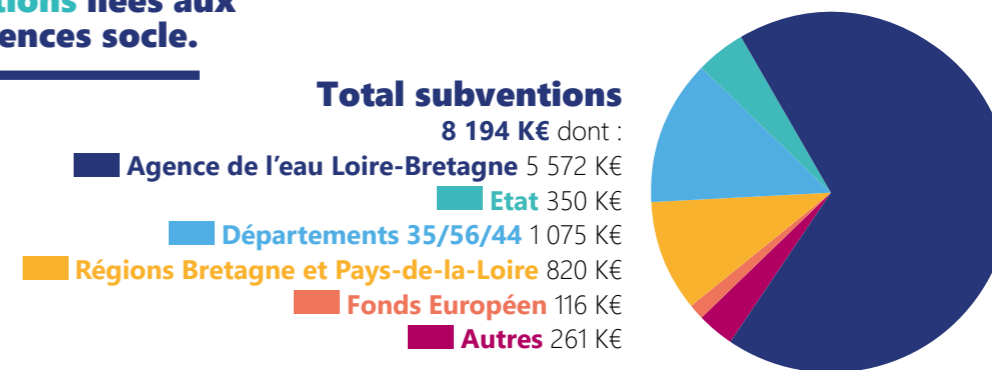
- Contributions des adhérents 1 200 K€
- Subventions 1 778 K€
- Participation Budget Eau Potable 1 799 K€
- FCTVA 111 K€
- Excédents reportés 2 931 K€



Carte

- 13 266 K€, dont
- Contributions des adhérents 4 249 K€
- Subventions 6 417 K€
- Emprunt PI 2 600 K€

> Détail des subventions liées aux compétences socle.



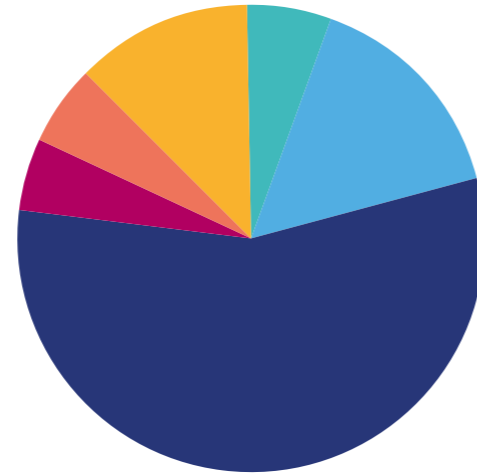
Total subventions

- 8 194 K€ dont :
- Agence de l'eau Loire-Bretagne 5 572 K€
- Etat 350 K€
- Départements 35/56/44 1 075 K€
- Régions Bretagne et Pays-de-la-Loire 820 K€
- Fonds Européen 116 K€
- Autres 261 K€

DÉPENSES

14 505 000 €

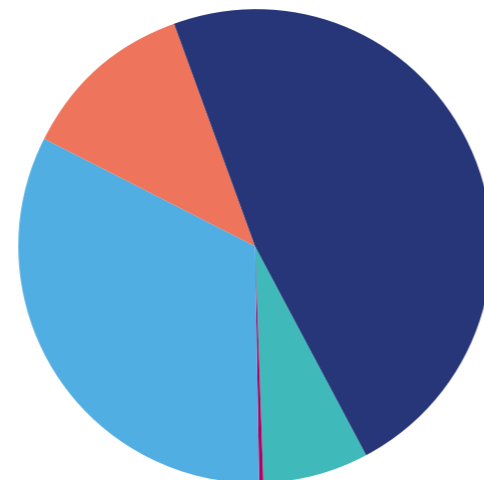
- Versement au BP charges à caractère général 1 799 K€
- Charges de fonctionnement 810 K€
- Redevance Agence de l'Eau 696 K€
- Investissements 8 162 K€
- Travaux Usine Vilaine Atlantique 2 206 K€
- Dette 833 K€



RECETTES

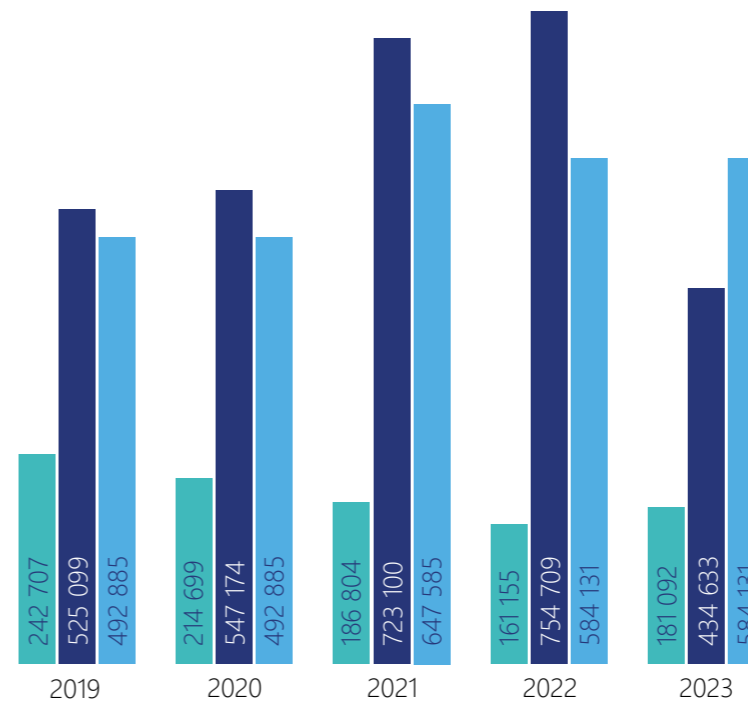
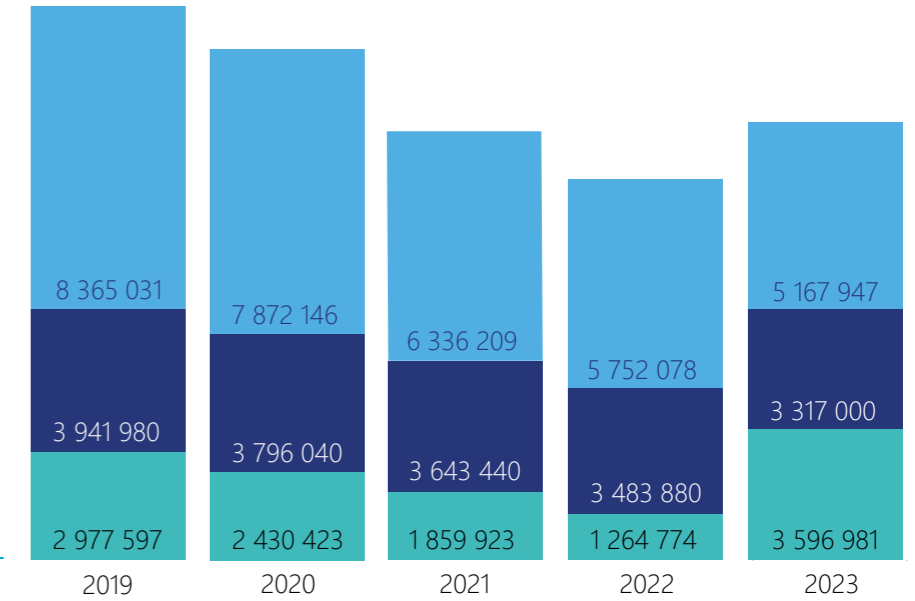
19 491 000 €

- Excédent reporté 9 318 K€
- Capitalisation 2 366 K€
- Redevances Concessionnaire Eau 6 353 K€
- Locations - Subventions 74 K€
- Sortie actif TVA 1 380 K€



Dette pour le Budget Principal et le Budget Eau potable

- Dette Eaux & Vilaine
- Férel / Rennes
- Avance Agence de l'eau



Coût de la dette

- Intérêts
- Amortissement
- Avance

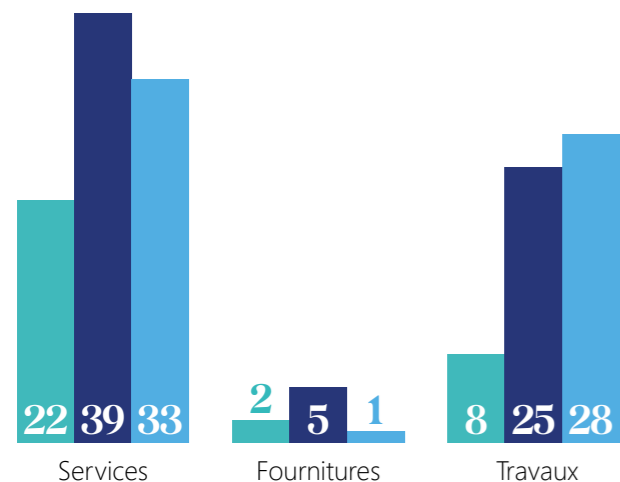
Les remboursements de dette sont composés pour moitié de remboursement d'avance à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ne générant pas d'intérêts, ce qui limite le coût de la dette d'Eaux & Vilaine.

# 2

## LES MARCHÉS PUBLICS

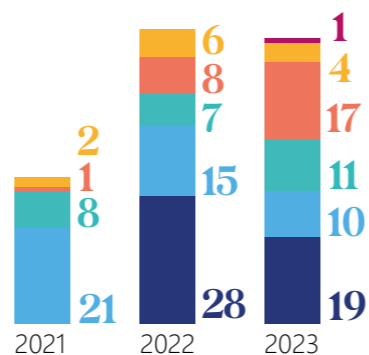
### Consultations par nature : services, fournitures, travaux.

2021 2022 2023



### Étude des consultations selon les seuils de procédure.

■ < 40 k€ HT  
 ■ Entre 40 K€ HT et 90 k€ HT  
 ■ Entre 90 K€ HT et 150 k€ HT  
 ■ Entre 150 K€ HT et les seuils de procédures formalisées  
 ■ Procédures formalisées  
 ■ Contrat de concession



### FAITS MAJEURS 2023 >

- Attribution du contrat de concession du service public de production et de transport d'eau potable de l'usine de Vilaine Atlantique à Férel sur une durée de 8 ans
- Arrivée d'un second agent en renfort au service marchés publics en décembre
- Déploiement du logiciel marché public au sein du service commande publique

### PERSPECTIVES 2024 >

- Lancement du premier appel d'offres mutualisé entre les 3 unités de gestion pour les travaux de restauration des milieux aquatiques
- Rédaction d'un guide interne de la commande publique
- Développement des activités de conseil et d'assistance auprès des services opérationnels et réunions d'information sur l'actualité des marchés publics.

# 3

## L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### MISSIONS

- Coordination des Instances
- Secrétariat des élus
- Secrétariat de Direction
- Gestion administrative du Pôle Ressources, de la Cellule d'animation de la Politique de bassin et du Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité (socle)
- Accueil
- Gestion des assurances
- Assistance juridique
- Gestion logistique (flotte véhicule, patrimoine bâti et non bâti, matériel et mobilier)

### FAITS MAJEURS 2023 >

- Création de l'Unité Administration Générale au 1<sup>er</sup> juillet 2023 suite à la restructuration des fonctions supports. L'unité est composée d'une responsable et de 3 gestionnaires administratives.

### PERSPECTIVES 2024 >

- Création d'un outil de recensement des conventions et contrats de l'établissement
- Mise en place d'une prestation d'assistance juridique
- Mise en place d'un marché de fournitures administratives
- Mise en place d'une méthodologie pour la mise en œuvre des délibérations
- Etat des lieux des abonnements de l'établissement



Cérémonie des vœux d'Eaux & Vilaine, Sainte-Marie de Redon (35)

# 4

## LES RESSOURCES HUMAINES

### CHIFFRES CLÉS

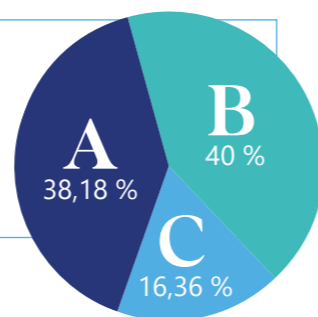
**110** AGENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023  
DONT 50 FEMMES ET 60 HOMMES.

**47,22** % DES AGENTS ONT  
MOINS DE 40 ANS CONTRE 40 % EN 2022

LES EFFECTIFS  
RAJEUNISSENT

ÂGE MOYEN  
**39,60**  
ANS CONTRE  
41,11 ANS  
EN 2022

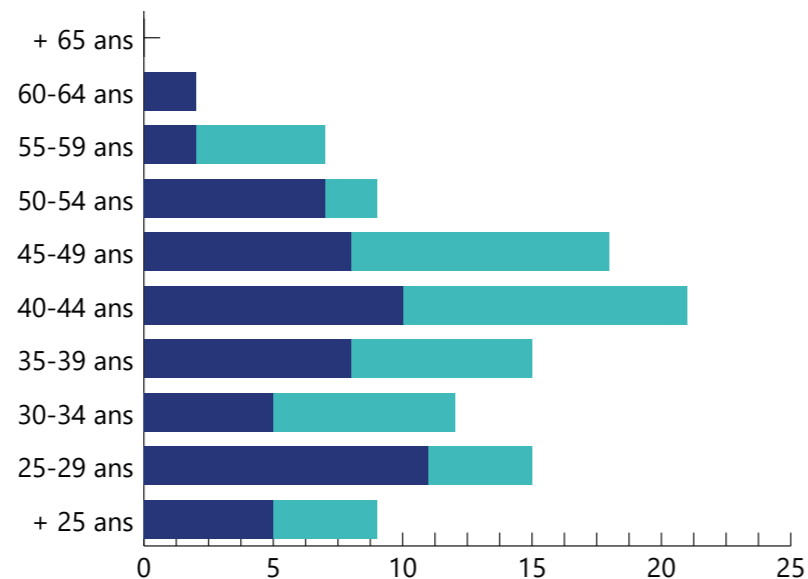
### Proportion par catégorie



### Pyramide des âges



Répartition **Hommes** / **Femmes**  
au 31 décembre 2023

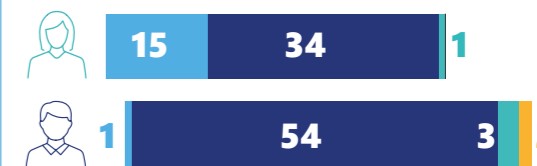


### + d'agents contractuels que de titulaires/stagiaires.

**53** titulaires / stagiaires  
**24** contractuels sur emploi permanent  
**27** contractuels sur emploi non-permanent dont **24** en  
contrats de projet et **3** en accroissement temporaire d'activité  
**4** inscrits maritimes dont **2** en contrat à durée déterminée  
**2** apprentis

### Répartition par filière

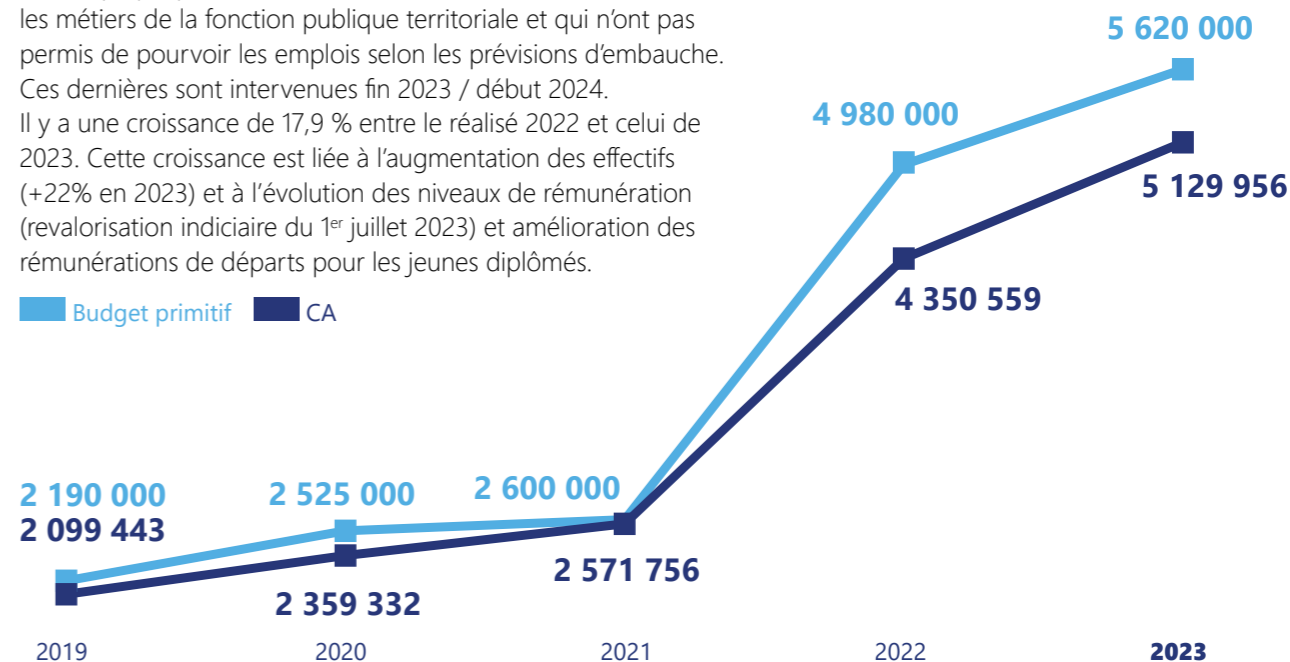
Administrative  
Technique  
Marin  
Apprenti



### Masse salariale

Comme en 2022, la différence entre le prévisionnel et le réalisé est assez conséquente en 2023. Elle s'explique par les difficultés de recrutements rencontrées sur les métiers de la fonction publique territoriale et qui n'ont pas permis de pourvoir les emplois selon les prévisions d'embauche. Ces dernières sont intervenues fin 2023 / début 2024. Il y a une croissance de 17,9 % entre le réalisé 2022 et celui de 2023. Cette croissance est liée à l'augmentation des effectifs (+22% en 2023) et à l'évolution des niveaux de rémunération (revalorisation indiciaire du 1<sup>er</sup> juillet 2023) et amélioration des rémunérations de départs pour les jeunes diplômés.

Budget primitif CA



## FAITS MAJEURS 2023 >

### RESSOURCES HUMAINES

- Mise à jour du projet d'établissement
- Mise en place effective de la nouvelle réorganisation des fonctions supports avec des recrutements externes notamment au sein de l'Unité Moyens Humains
- Mise à jour des dossiers individuels et la mise en place de procédures RH
- Adoption de la charte de télétravail avec versement d'une indemnité forfaitaire
- Révision du dispositif RIFSEEP et sa mise en œuvre
- Mise à jour des Lignes Directrices de Gestion pour les contractuels et l'intégration des divers travaux sur le temps de travail, le télétravail et le RIFSEEP
- Installation du Comité Social Territorial avec un calendrier de séances plénières et de séances de travail sur les dossiers structurants (Télétravail, RIFSEEP, Lignes Directrices de Gestion, etc...)
- Revalorisation indiciaire au 1<sup>er</sup> juillet 2023
- Accueil d'apprentis
- Recherche et déménagement des agents de l'Unité de Gestion Vilaine Aval dans de nouveaux locaux.



Nouveaux locaux de l'Unité de Gestion Vilaine Aval, Redon (35)

### PRÉVENTION

- Mise en place de bureaux ergonomiques dans les agences de Châteaugiron et La Roche-Bernard
- Réorganisation de l'affectation des bureaux dans les locaux de la Roche Bernard
- Mise en place de casiers EPI spécifiques
- Sécurisation du stockage des petits produits chimiques sur le barrage d'Arzal et mise en place d'une armoire phytosanitaire sur le site de La Roche Bernard
- Mise à jour des formations sécurité obligatoires et définition d'un plan d'actions
- Création du PAPRI Pact
- Renouvellement de la flotte automobile et sensibilisation sur le risque routier
- Création du document DEA et du protocole DRAME
- Mise en place du 1/4 d'heure sécurité
- Mise en place des registres de santé et de sécurité, et de danger grave imminent sur les sites de l'établissement
- Déploiement du BEEPIZ pour le travail isolé

## PERSPECTIVES 2024 >

### RESSOURCES HUMAINES

- Revalorisation indiciaire au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Déploiement d'un logiciel de gestion des temps,
- Acquisition et le déploiement d'un nouveau logiciel métier dédié aux ressources humaines,
- Mise en place d'un partenariat avec une cellule d'écoute
- Mise en place d'un contrat de groupe pour la protection sociale complémentaire,
- Bilan annuel du télétravail
- Création du règlement formation
- Etude sur la mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat,
- Etude sur la mise en place du forfait mobilités durables
- Mise en place de formations : managers, acculturation à l'environnement territorial, formations métiers



Flotte de véhicules

### PRÉVENTION

- Mise en œuvre de la nouvelle organisation entre les assistants de prévention et le conseiller de prévention
- Rédaction des lettres de cadrages pour les Assistants de Prévention et le Conseiller Prévention
- Recherche de locaux pour l'équipe de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et son déménagement en décembre 2024
- Recherche de nouveaux locaux pour l'Unité de Gestion Vilaine Est
- Poursuite du déploiement des bureaux ergonomiques sur les derniers sites
- Poursuite du renouvellement de la flotte automobile
- Mise à jour du document unique
- Mise en place d'un plan de formation sécurité
- Mise à jour des besoins en matière d'Equipements de Protection Individuels (EPI)
- Mise à jour de l'accueil sécurité des nouveaux agents
- Mise en place d'un plan d'actions d'accueil des stagiaires
- Mise en œuvre d'un projet 5S sur le site de La Roche Bernard et du barrage d'Arzal
- Mise en œuvre du plan d'actions prévention leptospirose et tique
- Mise à jour de la procédure de consignation électrique ouvrage
- Poursuite du déploiement des casiers EPI



Accueil des nouveaux agents, avril 2023.

## MISSIONS

- Élaborer le Schéma Directeur des Systèmes d'Information, piloter les objectifs qui en découlent, mesurer la performance des projets.
- Gérer les portefeuilles de projets, les applications et leur maintenance (préventive et curative), dispenser les formations utilisateurs.
- Administrer les données, assurer la relation et la communication auprès des utilisateurs, assister et gérer les demandes des services.
- Exploiter et administrer les systèmes et réseaux, assurer la gestion du parc (y compris téléphonie et reprographie), les sauvegardes et les restaurations.
- Mettre en œuvre la PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information). Apporter un service de proximité dans la gestion des incidents et la résolution des problèmes.
- Tenir à jour la documentation sur les Systèmes d'Information.
- Assurer une veille sur les dernières innovations en matière de Système d'Information.
- Développer des outils de travail collaboratifs au service de la transversalité et du management par projet.

## FAITS MAJEURS 2023 >

### SYSTÈME D'INFORMATION

#### L'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur des Systèmes d'Information.

Compte-tenu des évolutions structurelles de l'établissement, Eaux & Vilaine a défini en 2023 son Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI). Ses enjeux : définir un plan stratégique destiné à piloter le développement du Système d'Information (SI) sur 5 ans.

Le schéma directeur du système d'information est un document stratégique, validé par les élus et la direction générale de la collectivité. Il vise à structurer à moyen terme la stratégie informatique de la collectivité. L'objectif d'un tel document est de permettre à l'organisation d'optimiser son fonctionnement, d'améliorer sa performance et de disposer de solutions innovantes pour son fonctionnement interne et pour ses usagers. Il s'inscrit dans la stratégie de transformation digitale globale de la collectivité.



### OUTILS MÉTIERS

#### L'acquisition d'un outil de gestion des temps et des activités

L'établissement a souhaité se doter d'un logiciel de gestion des temps et des activités (GTA), pour suivre objectivement le temps de travail des agents et se mettre en conformité avec la réglementation et suivre le temps passé sur les différentes missions. Cet outil devrait permettre de mieux objectiver le temps de travail et la charge de travail sur les différentes missions, et d'offrir de la souplesse dans l'organisation personnelle des agents. Il va également permettre d'optimiser la gestion des ressources humaines autour du temps de travail et faciliter et fiabiliser le reporting auprès des partenaires financiers de l'établissement.

## PERSPECTIVES 2024 >

### SYSTÈME D'INFORMATION

#### La structuration d'une unité dédiée aux systèmes d'information

L'élaboration du Schéma Directeur du Système d'Information a mis en évidence le nécessaire renfort en moyens humains pour déployer et gérer l'ensemble du Système d'Information de l'établissement. L'établissement espère pouvoir recruter des compétences en interne pour 2024.

### RÉSEAU

#### Vers une évolution de l'infrastructure / réseau

Si le raccordement à la fibre optique du site de La Roche Bernard est effectif en 2024, l'établissement pourra envisager le lancement du projet d'externalisation de son système d'Infrastructure/Réseau afin de faire évoluer ses capacités, optimiser sa maintenance, ses mises à jour et sa sécurisation.

### OUTILS MÉTIERS

#### L'accompagnement à la digitalisation de l'établissement

La taille et l'organisation de l'établissement ainsi que ses missions nécessitent une forte digitalisation avec la mise en place de nouveaux outils, les systèmes d'information doivent accompagner les projets fonctionnels des services en 2024 en communication (nouveau site internet), pour la gestion des ouvrages liés à la protection des inondations ou multi-usages, le développement du centre de ressources.

# 6

## LA COMMUNICATION D'EAUX & VILAINE



Point presse lors de l'inauguration de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique



**2023 a concrétisé notre premier objectif de communication : la notoriété. En 2024, portons le message de l'incontournabilité d'Eaux & Vilaine.**

**Aude DE LA VERGNE,**  
Vice-Présidente en charge  
de la Communication.



### FAITS MAJEURS 2023 >

#### STRATÉGIE

##### Mise en œuvre d'une première feuille de route pour la communication

Après une année 2022 marquée par l'émergence de la communication pour Eaux & Vilaine, la mission est désormais en marche. Elle se traduit en 2023 par la mise en œuvre d'une première feuille de route stratégique pour accompagner les enjeux de reconquête du bon état de l'eau. Au regard de l'accroissement d'activités, le service communication accueille un 2<sup>nd</sup> agent à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 pour un an.

#### ÉVÉNEMENTS

##### Montée en puissance des relations presse

L'expérimentation d'un partenariat avec l'agence de presse sur des rendez-vous phares en 2022 n'étant pas concluante, la gestion des relations presse s'est poursuivie en régie en 2023. L'année a été riche en événements. Parmi eux, on retiendra notamment les vœux institutionnels, la 1<sup>ère</sup> participation d'Eaux & Vilaine au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, le lancement de la concertation du public menée dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine, l'inauguration de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique, les signatures des contrats territoriaux de l'UGVA et de l'UGVO, etc. Tous ces rendez-vous ont fait l'objet d'une couverture presse marquée par la diffusion de nombreux articles de presse et de reportages télévisés.

#### SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour faire voir et faire connaître Eaux & Vilaine, la communication poursuit son développement par :

##### L'édition de supports print

Parmi eux : le rapport d'activités 2022, la stratégie 2023-2028 portant sur les Espèces Exotiques Envahissantes, la sortie de plaquettes thématiques portant sur le bocage... En 2023, quelques nouveautés ont vu le jour, notamment la sortie de publications récurrentes, à savoir : le Flash Inf'Eaux, l'actualité du Comité syndical, et l'Inf'Eaux de l'UGVA / UGVE / UGVO, l'actualité des Unités de Gestion.

##### La réalisation de vidéos

- Pour l'UGVA, ont été réalisés : un film de présentation des enjeux de restauration des milieux aquatiques ainsi qu'un film de valorisation des missions de l'UGVA dans le cadre de la signature du 2<sup>nd</sup> contrat territorial 2023-2025.
- Pour l'UGVO, a été réalisé : un film de valorisation des missions de l'UGVO dans le cadre de la signature du 1<sup>er</sup> contrat territorial de bassin versant 2023-2025.

##### L'installation de panneaux/supports à caractère pédagogiques

- 5 panneaux pédagogiques ont été installés sur le secteur de l'UGVO pour présenter les chantiers Milieux aquatiques.
- Un ensemble de bâches par thématique : Bocage, Agricole, Milieux aquatiques, ont été créés pour affichage sur des salons, comices...

#### COMMUNICATION INTERNE

##### Le développement d'une communication interne fédératrice

Parmi les nouveautés 2023, Eaux & Vilaine a organisé une journée d'accueil des nouveaux agents rythmée par des ateliers d'information puis une visite des ouvrages en

Vilaine Aval. Des rendez-vous conviviaux pour favoriser le bien-vivre ensemble ont eu lieu en 2023, notamment la journée de convivialité en septembre et l'arbre de Noël en décembre. Enfin, le service communication poursuit l'édition du journal interne intitulé « D'une Rive à l'autre » en lien avec le Comité de rédaction. A raison de 4 numéros par an en moyenne, ce support vise à valoriser les forces vives d'Eaux & Vilaine à travers le reportage d'actions qui se déroulent au sein des services.

### PERSPECTIVES 2024 >

#### WEB

##### Refonte du site Internet

Malgré quelques actualisations, le site Internet actuel est le reflet d'une organisation qui n'est plus celle d'Eaux & Vilaine. Par ailleurs, l'établissement dispose de plusieurs sites/plateformes web périphériques sans que ces derniers fassent l'objet d'une harmonisation. Tout l'enjeu du futur site Internet sera de rationaliser ces espaces sur un portail unique pour mieux identifier et valoriser toute l'expertise d'Eaux & Vilaine. Pour mener à bien ce travail, 50 000 € TTC ont été inscrits au budget 2024 (conception du site Internet, hébergement et maintenance inclus).

#### ÉVÉNEMENTS

##### Des nouveautés en 2024 !

Parmi les événements à ne pas manquer : l'inauguration de l'Aqueduc Vilaine Atlantique en juin, en partenariat avec le SMG 35. Autre rendez-vous : la 1<sup>ère</sup> participation d'Eaux & Vilaine au Congrès de l'ASTEE du 10 au 13 juin 2024.





**Eaux & Vilaine**

Boulevard de Bretagne - BP 11  
56130 LA ROCHE-BERNARD  
T. 02 99 90 88 44

**TOUT SAVOIR SUR**  
**[eaux-et-vilaine.bzh](http://eaux-et-vilaine.bzh)**





**Syndicat**  
**CHÈRE DON ISAC**

# L'EAU VÉCUE PAR TOUS SUR LE TERRITOIRE

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023**

Photo de couverture

## **L'EAU VÉCUE PAR TOUS SUR LE TERRITOIRE**

*Visite de terrain sur les travaux milieux aquatiques avec la Conmmunauté de Communes de Nozay  
Travaux sur Puceul - mai 2023*

**« L'eau, source de vie,  
peut être aussi source de paix »**

Proverbe persan

Syndicat Chère Don Isac  
Rapport d'activité 2023  
Directeur de la publication : Didier Pécot  
Conception : Syndicat Chère Don Isac  
© Photos et illustrations, sauf mentions contraires :  
Syndicat Chère Don Isac, tous droits réservés  
Impression : Imprimerie Castel, Châteaubriant –  
Juin 2024  
*Rapport d'activité imprimé  
sur un papier écogéré.*

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023**

SENS  
CONFIANCE  
**NOS VALEURS**  
ESPRIT D'ÉQUIPE  
COHÉSION  
COHÉRENCE

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

**L'EAU VÉCUE PAR TOUS  
SUR LE TERRITOIRE**

«NOUS EXISTONS POUR ASSURER **LA DURABILITÉ ET LA RÉSILIENCE DES ACTIVITÉS HUMAINES** EN VUE DE **PRÉSERVER L'EAU, NOTRE RESSOURCE VITALE.**  
POUR CELA, NOUS CRÉONS UNE **DYNAMIQUE COLLECTIVE DE PROXIMITÉ** AFIN DE **TRAVAILLER SOLIDAIREMENT AVEC TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE** À LA RÉUSSITE DE CET OBJECTIF.  
AINSI, NOUS PARVIENDRONS À UNE VÉRITABLE **CULTURE COMMUNE DE L'EAU.**»



FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT  
L'EAU et sa BIODIVERSITÉ

Des états  
Une Aquilpe  
Des missions

62

Le Syndicat Chère Don Isaac  
et ses environs

Légende

- Cours d'eau
- La Vallée
- Bâtiements, zones bâties, Eau et 10
- Zones bâties isolées de la Chère
- Cultures
- Forêt
- Eau - 20 m

ANIMATION SENSIBILISATION - FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT  
Nozay, juin 2023

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>Le mot du président</b>	<b>6</b>
<b>Hommage à Michel Poupart</b>		<b>6</b>
<b>Partie 1</b>	<b>Présentation générale</b>	<b>7</b>
	<i>Interviews des 5 vices-président.e.s</i>	7
	<i>Territoire et organisation</i>	8
	<i>Témoignages d'élus référents communaux</i>	9
	<i>Les enjeux de l'eau sur le territoire</i>	10
<b>Partie 2</b>	<b>Présentation du contrat territorial 2023-2025</b>	<b>12</b>
	<i>Le contrat en un coup d'œil</i>	12
	<i>Missions</i>	15
<b>Partie 3</b>	<b>Mise en œuvre du contrat territorial</b>	<b>16</b>
	<i>Cartographie des actions</i>	16
	<i>Introduction</i>	17
	<i>Bilan des missions par thématique :</i>	
	<i>Milieus aquatiques</i>	18
	<i>Bocage</i>	24
	<i>Agriculture</i>	29
	<i>Collectivités</i>	32
	<i>Communication</i>	36
	<i>Sensibilisation</i>	38
<b>Partie 4</b>	<b>Budget et financement</b>	<b>41</b>
<b>Partie 5</b>	<b>Analyse, bilan, perspectives</b>	<b>43</b>

# EDITO

## **Impulser des espaces de dialogue avec tous les acteurs**

« Le rapport d'activité que vous allez découvrir témoigne de la multiplicité des actions menées en 2023 par le syndicat Chère Don Isac (SCDI) par les équipes et les élus fortement impliqués pour les enjeux de l'eau sur notre territoire. Reconnu chef de file pour l'amélioration de la qualité de l'eau, de la biodiversité et de la quantité d'eau, le syndicat Chère Don Isac œuvre au quotidien au plus près des acteurs avec toujours la même ambition de reconquête du bon état écologique de nos cours d'eau.

Je tiens à souligner l'implication en constante progression du SCDI auprès de nos collectivités membres dans une approche transversale de l'eau et de l'urbanisme. Cette expertise du syndicat est aujourd'hui appréciée et reconnue localement par les élus. Nous mesurons toute l'importance d'accompagner les élus au plus près, sans ingérence de notre part dans des projets portés sur leurs territoires avec des enjeux eau et d'acceptabilité par les habitants. Nous serons à leurs côtés avec une pertinence de terrain et d'actions.

L'année 2023 a mis en exergue la forte demande de dialogue territorial, qui, de mon point de vue, ne pourra se construire qu'avec des prérequis bien établis, de diagnostic partagé, d'écoute et de définition des priorités d'usages.

L'actualité récente dans le domaine de l'agriculture, légitimement inquiète sur son devenir économique, illustre parfaitement l'impérieuse nécessité d'expliquer, de convaincre, d'accompagner des femmes et des hommes dans la mise en œuvre de systèmes d'exploitation plus résilients garantissant un revenu et le respect de l'environnement. De même, les débats actuellement soumis aux décideurs nationaux et européens de convenir d'accords de libre échange plus équilibrés et plus vertueux, devront impulser ces mutations primordiales vers les transitions économiques, sociales et environnementales.

Remerciements à tous nos membres, nos financeurs (AELB, les régions Bretagne et Pays de la Loire et départements 35 et 44), nos partenaires (EPTB Eaux et Vilaine, fédérations de pêche et organisations professionnelles agricoles), les agents et les élus du syndicat.

Cette année encore le syndicat a profité de la journée mondiale de l'eau pour faire découvrir ses missions en faveur de l'eau, des milieux aquatiques, du bocage et de la biodiversité. La thématique choisie était « L'Eau pour la Paix ». « Pertinence des mots dans un contexte de tension internationale où la dépendance d'accès à l'eau sera un défi majeur pour les peuples.

Bien à vous. »

**Didier PÉCOT**  
**Maire de Sévérac et président du Syndicat Chère Don Isac**



## **Hommage à Michel POUPART**

« Michel nous a quittés le 10 août 2023. Homme engagé en tant que maire de La Chapelle-Glain, Vice-président de la Communauté de Communes de Chateaubriant Derval, du Syndicat Chère Don Isac et de l'EPTB Eaux et Vilaine. Michel était un homme attachant, de dialogue et de la recherche du compromis. Il a marqué de son empreinte les collectivités dans lesquelles il s'est investi.

En 2018, il a co-présidé le comité de pilotage pour la fusion des syndicats du Don, de la Chère et de l'Isac. Deux années consacrées à construire un projet avec huit intercommunalités qui se découvriraient pour certaines, afin d'assurer la protection de notre bien commun, l'eau.

Convaincu très rapidement du bien fondé de fusionner les structures de bassin versant pour plus d'efficacité, il fût persuadé de la nécessité de conserver la proximité avec l'ensemble des élus des intercommunalités et des communes.

Elu premier vice-président du Syndicat en 2020 avec pour mission le lien avec les collectivités, il a contribué à l'installation d'une gouvernance dynamique, en bonne synergie avec les agents, en apportant sa clairvoyance et sa pertinence dans les décisions à prendre. Homme de terrain et de conviction, il a su dès 2021 s'illustrer dans un programme remarquable de plantation bocagère dans sa commune en impliquant tous les acteurs locaux.

Merci Michel.

Toutes nos pensées vont à sa femme et sa famille. »

# INTERVIEWS DES 5 VICES-PRÉSIDENT.E.S

**Lors de l'élection du bureau en 2020, il a été fait le choix de désigner des Vices-Président.e-s thématiques, représentant les principaux EPCI membres.**

*J'ai rejoint, cette année 2023, le syndicat Chère Don Isac, à la suite de mon élection en qualité de Vice-Présidente. Au fil des mois, j'ai pris mes marques. J'ai découvert une structure de bassin versant où l'esprit d'équipe n'est pas un vain mot. L'implication des techniciennes et techniciens, leur dynamisme et leur professionnalisme est une aide précieuse pour tous les élus. C'est un appui fondamental dans l'exercice de notre mandat.*

*Dans nos territoires que nous pensions préservés, le changement climatique nous rappelle que la ressource en eau peut manquer ou être altérée. L'eau est un bien commun. Chaque jour, nous nous mobilisons pour sensibiliser tous les publics à la qualité et à la quantité de l'eau présente dans nos rivières.*

**Christine CHEVALIER**

**Conseillère municipale de Sucé-sur-Erdre. Vice-Présidente en charge de la gestion de l'eau à la Communauté de commune d'Erdre et Gesvres. Vice-Présidente au Syndicat déléguée à la qualité et à la quantité d'eau.**

*Je siége au SCDI depuis la fusion des trois syndicats en tant que délégué au côté de Michel Poupart, collègue à la CCCD avec qui j'avais beaucoup de complicité. À la suite de son décès en août 2023, j'ai été nommé vice-président en charge de l'environnement à la CCCD puis vice-président au SCDI, en novembre dernier, en charge des relations avec les collectivités. Je représente également le Syndicat à l'EPTB Eaux et Vilaine. Cet engagement traduit ma volonté de poursuivre le travail initié par Michel et le SCDI en gardant le cap qui est fixé tout en restant à l'écoute des collectivités. Je n'ai pas toutes les compétences de Michel ni la connaissance de tous les dossiers, néanmoins je m'appuierai sur la belle équipe technique et également sur mes collègues élus au Comité syndical afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des masses d'eau de notre très beau territoire.*

**Sébastien CROSSOUARD**

**Maire de Grand-Auverné, Vice-Président Environnement à la Communauté de Commune de Châteaubriant-Derval (CCCD) et Vice-Président au Syndicat délégué aux relations avec les Collectivités**

*Mes motivations sont nombreuses. Les haies que l'on plante aujourd'hui vont participer à l'amélioration de la qualité de l'eau et de notre cadre de vie. Demain, elles seront aussi un atout pour le territoire par leur valorisation en paillage et en production d'énergie. Je félicite les agents du Syndicat qui portent ces actions ! Les règles changent à mon sens trop souvent. C'est de plus en plus difficile à gérer. Malgré tout, plus de 16 km de haies bocagères ont été plantées en 2023 ! Tout cela est rendu possible grâce à leur motivation et à tous les agriculteurs qui se rendent compte que le bocage est important. Je souhaite que cela continue. Car les haies sont une richesse pour la biodiversité mais aussi pour celles et ceux qui les entretiennent.*

**Christian LEMÉE**

**Maire de Théhillac. Vice-Président au Syndicat en charge de l'agriculture et du bocage.**

*Dans la continuité de l'année précédente, les travaux hydromorphologiques se poursuivent sur les bassins de la Chère, du Don et de l'Isac. Les études réalisées ont débouché sur des réalisations pérennes. Pour la lutte contre la jussie, en référence à des expérimentations faites dans d'autres territoires, cette opération sur le Don ne se fera pas par arrachage mais par encerclement de la zone concertée par des pieux et du fagotage. La technique de restauration passive sur l'aval du ruisseau du Beaumont, technique moins invasive pour le milieu, a permis d'éviter les impacts mécaniques sur la zone humide et a permis à l'eau grâce à la force du courant de façonner son lit naturellement. La restructuration de plans d'eaux illégaux ainsi que les aménagements connexes concernant les lits de cours d'eau qui les jouxtent ont été menés à bien au cours de cette année 2023. Ce sont des opérations, qui se déroulent avec un temps long, pour rétablir la qualité de l'eau que nous recherchons.*

**Jean-François RICARD**

**Adjoint au maire de Blain, Vice-Président au Syndicat en charge des milieux aquatiques.**

*La communication et la sensibilisation permettent d'assurer le lien, de matérialiser et rendre visible les actions du syndicat. Agir, sensibiliser et communiquer sont indissociables pour donner du sens à notre action et avoir un réel impact. Dans la logique de la stratégie élaborée lors de la fusion des 3 syndicats en matière de sensibilisation, l'année 2023 aura été ponctuée par la continuité des actions engagées. Nous avons également initié des actions afin de renforcer nos échanges avec nos EPCI membres. Sur le volet communication, Amélie nous a rejoint en fin d'année pour nous permettre de continuer de conduire nos actions de façon percutante et structurée. L'enjeu de communication est essentiel pour illustrer l'urgence d'agir afin de placer la gestion de l'eau au coeur de l'aménagement durable des territoires.*

**Marie-Alexy LEFEUVRE**

**Maire de Saffré. Vice-Présidente au Syndicat en charge de la communication et de la sensibilisation.**

## BUREAU SYNDICAL

Christian Lemée, Sébastien Crossouard, Marie-Alexy Lefeuvre, Christine Chevalier, Jean-François Ricard, Didier Pécot et Philippe Brizard

# TERRITOIRE ET ORGANISATION



**Instance décisionnaire, le comité syndical (22 délégués) est composé d'un bureau et d'un président (neuf membres) afin de gérer la partie opérationnelle et la gestion courante de la structure.**

Chaque EPCI membre dispose d'un nombre de sièges et de voix rapportés au nombre d'habitants et à la superficie (ha) des bassins versants qu'elles occupent.

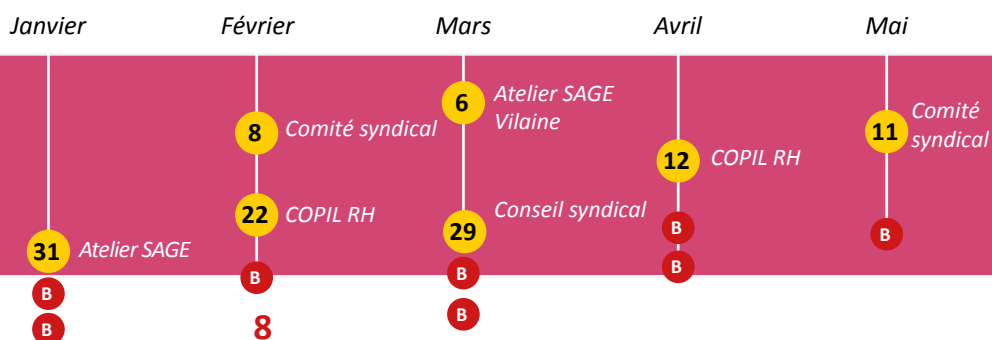


## Organisation : 5 arrivées et 1 changement de poste.

En 2023, le pôle animation, transversalité, communication a vu l'arrivée de 2 personnes : Cindy Gautier en mars et Amélie Richard (40%) en novembre. Ainsi que d'Hélène Bouille en mars aussi anciennement animatrice bocage au sein du syndicat. Clara Mazimann est arrivée au pôle bocage pour la remplacer en janvier et Aëlig Thomas sur un poste d'animateur agricole bocage. Clément Denarnaud est arrivé dans l'équipe Milieux Aquatiques en février.

## TEMPS FORTS Gouvernance 2023

B = BUREAU



# TÉMOIGNAGES D'ÉLUS RÉFÉRENTS COMMUNAUX

## INVENTAIRE ZONES HUMIDES

« En juillet 2021, la commune de Saint-Vincent-des-Landes s'est engagée à réaliser la mise à jour de son inventaire des zones humides qui datait de 2008. Cette démarche portée avec le Syndicat Chère Don Isac et réalisée par le bureau d'études EF Etudes s'est déroulée sur plusieurs mois pour se terminer fin 2023. Avec le maire, Alain Rabu, nous avons réactivé le groupe communal « Inventaire des haies bocagères ». Très impliqués, les membres - élus, personnel communal, exploitants agricoles, membres d'associations environnementales et de chasse et ancien agriculteur - ont participé à plusieurs réunions, dont certaines auxquelles étaient conviés l'ensemble des agriculteurs exploitant des terres sur la commune. Les objectifs de cet inventaire sont notamment de l'intégrer aux documents d'urbanisme lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme et aussi de mieux connaître les zones humides sur le territoire communal pour mieux les protéger et contribuer ainsi à la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le groupe communal va à nouveau être mis à contribution, au cours de l'année 2024, pour permettre au Syndicat Chère Don Isac d'élaborer et de mettre en place un programme d'actions sur les mares. »

**Patricia FRÉOUR**

1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Saint-Vincent-des-Landes, déléguée à l'agriculture et référente du Syndicat Chère Don Isac

## INVENTAIRE BOCAGER

« Initié par Monsieur le Maire en partenariat avec le Syndicat Chère Don Isac ainsi que le bureau d'études ENVOLIS, l'inventaire bocager de notre commune a pris la forme d'une carte sur fond de photos satellites où figurent de façon précise : les arbres isolés, les alignements d'arbres, les haies et les bosquets... Notre groupe de travail s'est réuni plusieurs fois dans l'année 2023 afin de valider les différentes étapes de la démarche : pré-localisation des éléments bocagers, phase terrain, consultation des habitants et finalement rédaction d'un diagnostic et d'un règlement de protection. Nous pouvons désormais répondre aux habitants, sous couvert d'un règlement municipal, sur toutes les questions d'entretien et de compensation éventuelle pour les demandes d'arrachages et de suppressions de haies ou d'arbres isolés mais aussi pour la réalisation de nouvelles plantations. »

**Philippe MARCHAND**

Conseiller municipal de Mouais et élu référent du Syndicat Chère Don Isac

## TRAVAUX BASSE VALLÉE SUR LA PROBLÉMATIQUE « JUSSIE »

« La lutte contre la jussie, espèce exotique envahissante, est une vraie problématique sur la basse Vallée du Don à Massérac. En effet le SCDI a mis en place depuis plusieurs années un arrachage mécanique et manuel avec un coût important et malheureusement sans résultats lié à la largeur et l'envasement du Don sur cette portion de la rivière. Un programme d'essais a été mis en place avec des travaux en 2023. Le but est de diminuer la largeur du Don, d'augmenter son débit par une barrière de pieux et installation de fagots de saules. Le tout est de trouver une solution pérenne afin de retrouver une rivière navigable pour tous les acteurs (chasseurs, pêcheurs, balades en canoé, etc...) et de lutter contre ce fléau qui se nomme : jussie. »

**Régis CLAVIER**

Premier adjoint à la ville de Massérac et élu référent communal du Syndicat Chère Don Isac

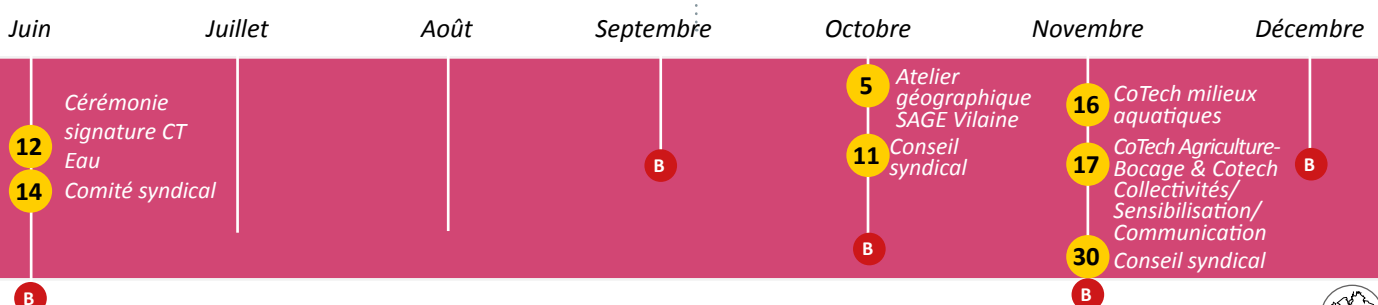
## TRAVAUX MILIEUX AQUATIQUES

« Sur la commune de Saffré, le Syndicat Chère Don Isac a réalisé des travaux sur les affluents de l'Isac. Ceux-ci se sont déroulés en amont du bourg de Saffré, sur le bassin versant du captage d'eau potable, dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement du cours d'eau, la qualité de l'eau, mais aussi de participer au ralentissement de l'eau lors de précipitations importantes.

Ces travaux ont consisté à recharger le lit de certains ruisseaux, de les reméandrer également... Nous avons constaté un effet positif de ces travaux sur les inondations durant l'hiver que nous venons de vivre avec des pluies conséquentes. Concernant la qualité de l'eau, nous devons être plus patients, l'effet positif sera plus lent. En 2024, ces travaux se poursuivront sur la commune »

**Patrick LORENT**

Conseiller municipal de Saffré, délégué à l'agriculture, au parc matériel communal et élu référent du Syndicat Chère Don Isac



# LES ENJEUX DE L'EAU

## Etats de la ressource et impacts

### ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

**La définition d'une stratégie de suivi de la qualité de l'eau en 2023 a constitué une étape clé pour établir un état zéro des masses d'eau et apprécier ponctuellement l'impact des actions du Syndicat.** Le programme s'appuie sur des suivis calendaires, hors périodes de crues et d'assecs, de 10 masses d'eau (11 stations de référence). La physico-chimie de base et plus d'une quarantaine de pesticides communément retrouvés dans les eaux seront quantifiés. En fin de campagne, il sera possible d'interpréter les résultats. L'objectif de l'analyse globale n'est pas de faire un bilan exhaustif en matière de pollution mais bien de spécifier la situation sur les bassins de la Chère, du Don et de l'Isac.



Le Syndicat s'appuiera sur l'expertise d'Eaux & Vilaine et le laboratoire CARSO pour effectuer les prélèvements.

### PESTICIDES : OU EN SOMMES-NOUS ?

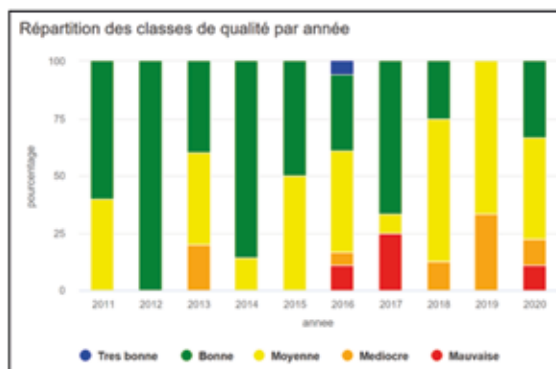
**L'état des lieux du SDAGE de 2017 a montré que les bassins de la Chère, du Don et de l'Isac présentaient tous un dépassement de seuil de conformité sur le paramètre pesticides.** Ceux-ci sont reconnus dans la Directive européenne cadre sur l'Eau (DCE) comme présentant un risque significatif pour l'environnement aquatique et ses usages. Le Syndicat oeuvre pour reconquérir la qualité de l'eau dans tous ces volets d'actions et mène un programme d'actions de lutte contre les transferts via les actions Agriculture et Bocage.

**L'usage des pesticides :** La loi Labbé interdit depuis 2017 aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts et voiries accessibles ou ouverts au public. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'interdiction s'est étendue aux particuliers. Depuis 2022, les cimetières et terrains de sport sont tous concernés par l'interdiction. **Aujourd'hui, on estime que 90% des pesticides ont un usage agricole, les agriculteurs étant par conséquent les premières victimes des effets négatifs des pesticides sur la santé.**

### LE TRANSFERT DES PESTICIDES DANS LES EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES

Dans notre secteur, l'élevage domine encore largement, et la présence de prairies qui ne nécessitent pas ou peu de traitement montre donc un usage de produits phytosanitaires plus modéré que dans certaines régions céréalières ou viticoles. Toutefois, certaines molécules encore fréquemment utilisées présentent un caractère persistant et très soluble dans l'eau, ce qui explique les dépassements des limites réglementaires.

**La plupart des molécules retrouvées sont des métabolites (résidus de biodégradation de matière active) et sont issues d'herbicides** à mode d'action racinaire, solubles dans l'eau. Une grande partie des produits phytosanitaires, notamment les fongicides, ne sont pas solubles et se fixent aux particules du sol. A l'échelle des bassins de la Chère, du Don et de l'Isac en 2020, les pesticides déclassaient la qualité de l'eau, comme présenté sur le graphique ci-contre.



Source : <http://apps.datalab.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/qualite-des-eaux/>

**→ Les pesticides ne sont pas les seules causes de dégradation des cours d'eau : l'altération de la qualité des eaux se fait aussi par les nitrates, le phosphore, les rejets de l'assainissement et les espèces invasives.**

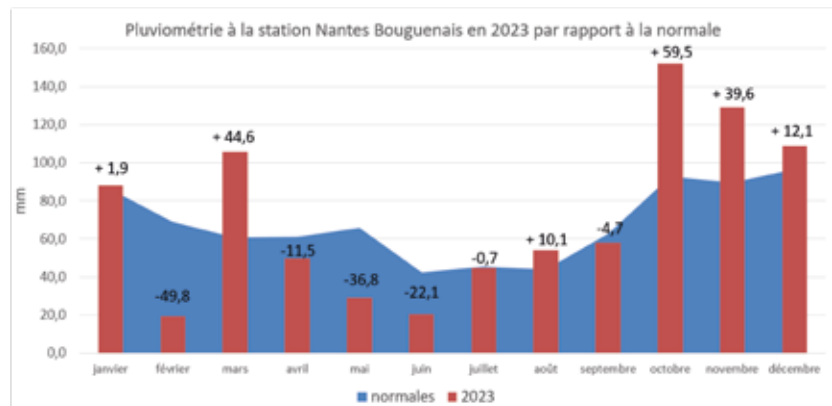
## GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

### Une année 2023 plus chaude et plus pluvieuse

Sur l'année 2023, la station météorologique de Nantes a enregistré 859 mm de précipitation, ce qui est **excédentaire de 42.2 mm par rapport à la normale (+5%)**. Mais si nous nous concentrons sur la répartition des précipitations sur l'année (voir figure ci-dessous), nous observons qu'elles sont largement excédentaires à l'automne/hiver et déficitaires au printemps/été.

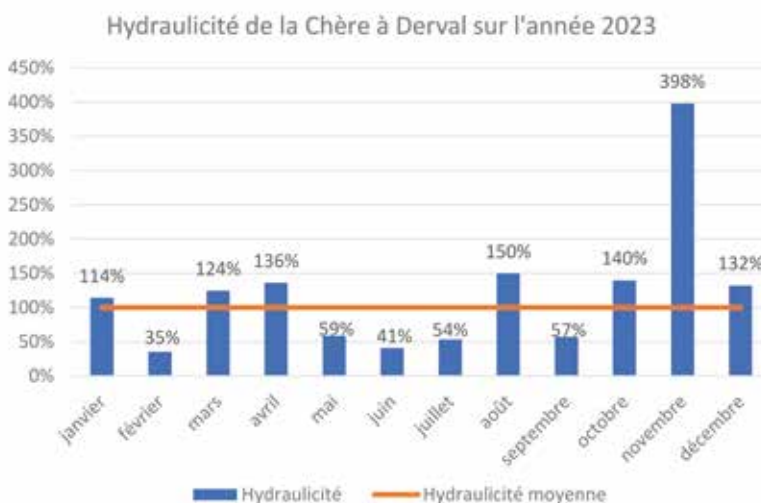
Cette année pluviométrique semble correspondre aux projections climatiques de Météo France, avec un cumul annuel qui n'évolue pas ou peu. On constate cependant une augmentation des cumuls hivernaux et en revanche des baisses de cumuls estivaux.

**En effet, sur la saison d'étiage (allant d'avril à septembre) il n'est tombé que 256 mm au lieu de 321 mm (-20%),** tandis que sur les autres mois (de septembre à mars), 552mm sont tombés, contre 495mm en moyenne (+12%).



**La disparité temporelle des pluies n'a pas été sans conséquence sur les débits des cours d'eau.** À l'année, le débit moyen de la Chère à Derval a été excédentaire de 20% par rapport à la normale.

À l'image des précipitations sur l'année, on observe une grande disparité de l'hydraulicité (rapport entre le débit mesuré et le débit normal) entre les mois, avec un mois de juin, où la Chère est à 40% de son débit normal, et **un mois de novembre, où elle se retrouve à près de 400% de son débit normal.**



Concernant les températures, la station de Nantes-Bouguenais a enregistré une température moyenne de 14,3°C sur l'année 2023, ce qui est **supérieur de 1,8°C à la normale d'une année (12,5°C)**, avec des records battus pour des températures mensuelles le 9 septembre (35,4 °C) et le 9 octobre (30,4 °C).

Ces fortes températures et le déficit hydrique estival ont entraîné plusieurs jours de restrictions sur l'usage de l'eau potable et des eaux superficielles, avec la publication de nombreux arrêtés sécheresse.





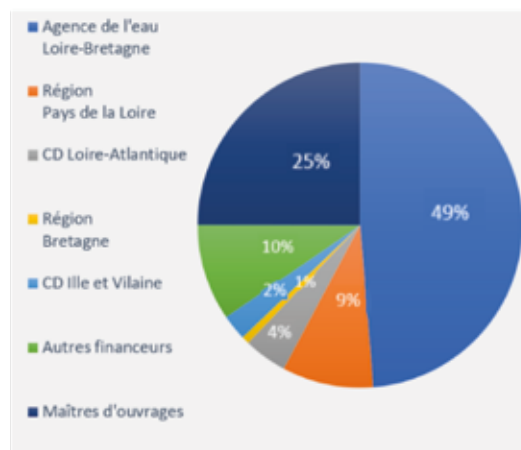
## Quelques chiffres

Un programme prévisionnel à **10 943 978 €, sur 3 ans**, se déclinant :

Environ 75% d'aides financières

THEMATIQUE	MONTANT TTC
MILIEUX AQUATIQUES (dont 5 ETP)	6 257 236 €
BOCAGE (dont 2,7 ETP)	2 287 304 €
AGRICULTURE (2,1 ETP)	930 838 €
COLLECTIVITES	359 500 €
SENSIBILISATION	45 000 €
COMMUNICATION	27 000 €
ANIMATION GENERALE, SUIVIS, EVALUATION, BILAN (dont 4 ETP)	1 037 000 €
	<b>10 943 878 €</b>

**13** ETP financés dans le cadre du CT Eau pour le syndicat + **0,8** ETP pour Atlantic'eau



## LES OBJECTIFS DU PROGRAMME 2023-2025

### RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

- Restaurer les fonctionnalités des cours d'eau (**77** kms de linéaire sur les masses d'eau prioritaires);
- Réduire l'impact des plans d'eau (études et travaux)
- Lutter contre les plantes invasives
- Restaurer des zones humides (notamment **5** frayères à brochets avec la Fédération de Pêche de Loire-Atlantique)

### AGRICOLE

- Réaliser **45** diagnostics « eau et agriculture »
- Promouvoir les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), en Loire-Atlantique, la masse d'eau prioritaire du Don amont et de la Chère amont ainsi qu'en en Ile-et-Vilaine (sur l'Aron)
- Organiser **6** journées techniques et formations
- Déployer un outil d'aide à la décision pour la gestion quantitative de l'eau (STRAT'EAU, en partenariat avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement -CEREMA - et en concertation avec Eaux & Vilaine)
- Poursuivre les actions avec le Syndicat d'eau potable Atlantic'eau sur le captage prioritaire de Saffré, dans le cadre de Charte « Tous InnEauv' acteurs »

### BOCAGE

- Préserver le maillage existant et intégrer le bocage dans les documents d'urbanisme
- Restaurer le maillage bocager (**33** km de linéaires et **2000** arbres en agroforesterie)
- Sensibiliser aux intérêts du bocage avec des journées techniques (**5** prévues)
- Gérer et valoriser nos ressources bocagères (avec la filière Bois-Bocage, le CEREMA et les partenaires locaux)

### ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- Mieux intégrer l'eau (et les zones humides) dans l'urbanisme.
- Développer une culture de la sobriété, dans un contexte d'adaptation au changement climatique
- Suivre la qualité de l'eau.

### SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

- Sensibiliser aux enjeux de l'eau et développer une culture commune de l'eau
- Déployer un programme pédagogique sur l'eau destiné aux écoles primaires (**15** classes/an)

**Ce programme a été validé par les différents partenaires financiers début 2023 et a fait l'objet d'une cérémonie de signature le lundi 12 juin 2023 à Plessé.**



De gauche à droite (1<sup>er</sup> plan) : Jean-Luc GREGOIRE (Vice-Président Atlantic'eau), Bernard HAMON (Président FDPPMA 44), Chloé GIRARDOT-MOITIE (Vice-Présidente Conseil Départemental Loire-Atlantique), Morgan PRIOL (Directrice de la délégation Maine-Loire-Océan de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne), Didier PECOT, (président du Syndicat Chère Don Isac), Marc MAKHLOUF (Sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis), Philippe HENRY (Vice-président de la Région des Pays de la Loire)

Au 2<sup>nd</sup> plan : Rita SCHLADT (Présidente Pays de Blain Communauté), Claire THEVENIAU (Présidente de la CC de Nozay), Daniel GUILLE (Vice-Président Estuaire et Sillon) Fabrice SANCHEZ (Vice-Président Redon Agglomération), représentants les EPCI membres

## Parole aux maîtres d'ouvrages du contrat

### ► Eaux et Vilaine

L'EPTB Eaux & Vilaine, en co-maîtrise d'ouvrage avec le syndicat Chère Don Isac, s'engage en 2023 dans un diagnostic territorial et une concertation en vue d'établir un règlement d'eau concernant les marais de l'Isac situés entre l'Isac canalisé et la Vilaine (communes de Guenrouët, Fégréac, Théhillac et Sévérac).

Intégrés au site Natura 2000, ces marais présentent un intérêt pour de nombreuses espèces patrimoniales. La colonisation de la jussie sur les parties terrestres y menace cependant l'usage agricole et la biodiversité. L'étude vise à rétablir le dialogue territorial avec les usagers de ce secteur de marais dont la régulation hydraulique dépend d'un vannage de Eaux & Vilaine situé à la confluence de la Vilaine. Les acteurs locaux seront invités à poser un diagnostic dans une démarche collective animée par un prestataire extérieur, et à proposer des solutions visant à sauvegarder les fonctions écologiques, sociales et économiques de ces marais.

### ► Atlantique'eau

**Jean-Luc Grégoire Vice-président d'Atlantique'eau en charge de la politique générale de la ressource en eau**



Signée en 2021, la charte «Tous InnEauv'acteurs pour le bassin de Saffré» s'est donnée un objectif ambitieux : le non-recours en 2040 aux produits phytosanitaires de synthèse quel que soit l'usage, agricole ou non agricole. Sa force est de s'appuyer sur l'ensemble des acteurs du territoire, collectivités territoriales, agriculteurs, mais aussi citoyens. Un quart des agriculteurs du bassin sont engagés dans le dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) : 17 000 € ont été versés en moyenne en 2023 à chaque ferme ayant adopté des pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau. Les agriculteurs sont en première ligne mais, à travers ces choix de consommation, l'implication de chaque citoyen est indispensable pour la reconquête de la qualité de l'eau.

### ► Fédération de pêche 44

Dans le cadre du CT Eau Chère Don sac, la Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et l'Association de pêche locale la Gaule Blinoise ont souhaité poursuivre leurs travaux de restauration écologique sur le ruisseau du Pont Serin, initiés en 2015. Le principe prédominant de ces travaux de restauration écologique reste l'amélioration de la structure physique du lit mineur, par la reconstitution de son matelas alluvial, permettant de diversifier les écoulements et les habitats au sein de son lit.



Pour cela, des travaux d'entretien de ripisylve et de terrassement ont été opérés. Ce sont 1600 tonnes de granulats qui ont été installés dans le cours d'eau pour le rendre plus biogène. Le budget total de cette opération s'élève à 80 000 € pour 1.5 km.

Bernard HAMON, Président de la FDPPMA 44 « *Ce projet illustre la participation des pêcheurs à l'effort collectif nécessaire pour la reconquête de la qualité de nos milieux aquatiques au côté des autres acteurs de l'eau du territoire.* »

### ► Conseil départemental 44

Chaque année, le Département de Loire-Atlantique mène des travaux de lutte contre les espèces végétales envahissantes, sur fonds propres, sur le canal de Nantes à Brest par arrachage manuel ou mécanique.



### ► Conseil départemental 35

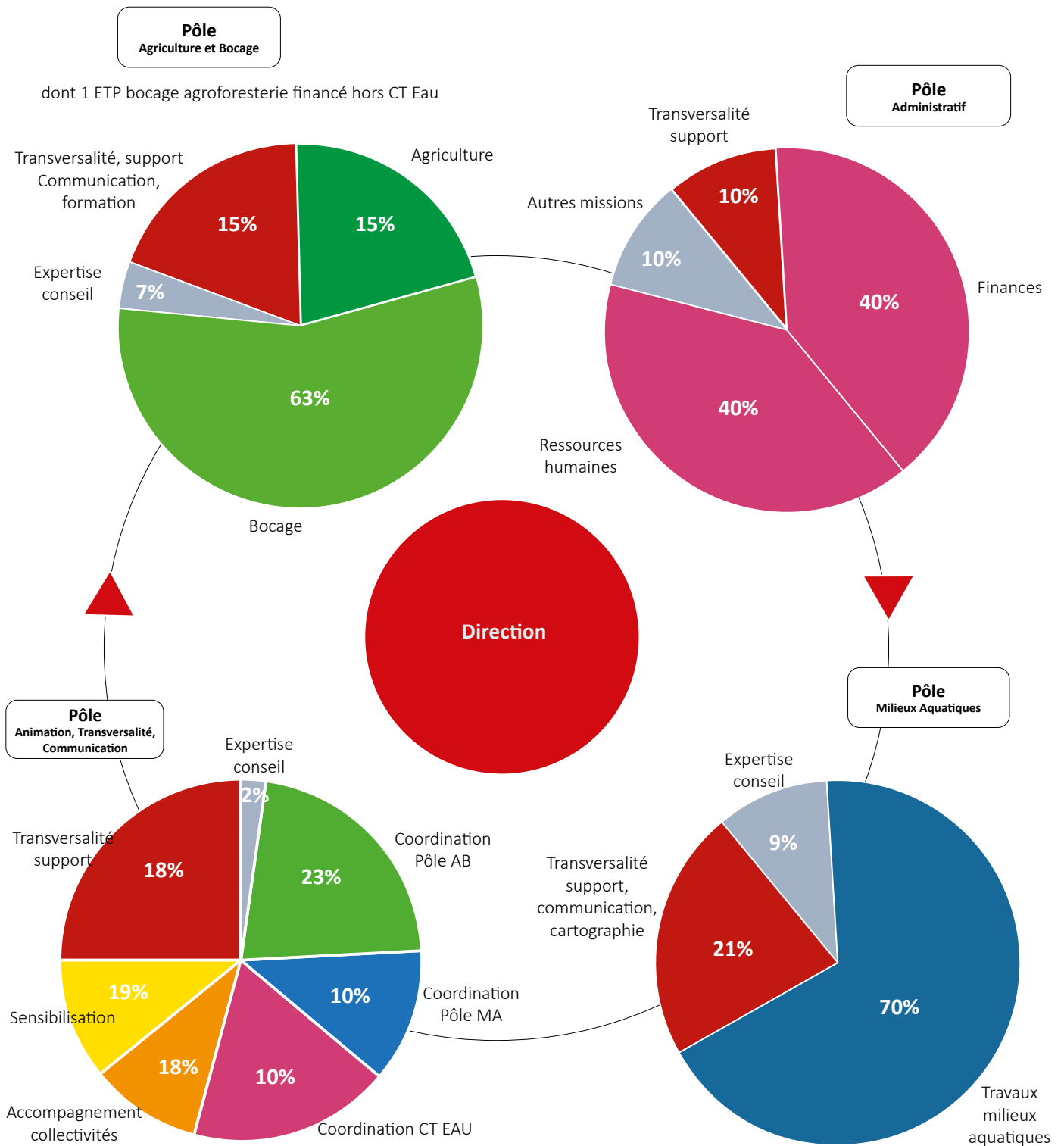
Dans le cadre de ses actions en faveur de l'environnement, le Département a mis en place une politique de restauration de la continuité écologique au niveau de ses ouvrages routiers. Ainsi il va intervenir sur le remplacement d'un pont qui permet le franchissement par la RD 57 du ruisseau de la Pénais (Ercéen-Lamée). Ce pont présente une chute de près de 70 cm totalement infranchissable par les espèces. Dans un 2<sup>nd</sup> temps, le syndicat viendra restaurer la morphologie du cours d'eau.



# MISSIONS

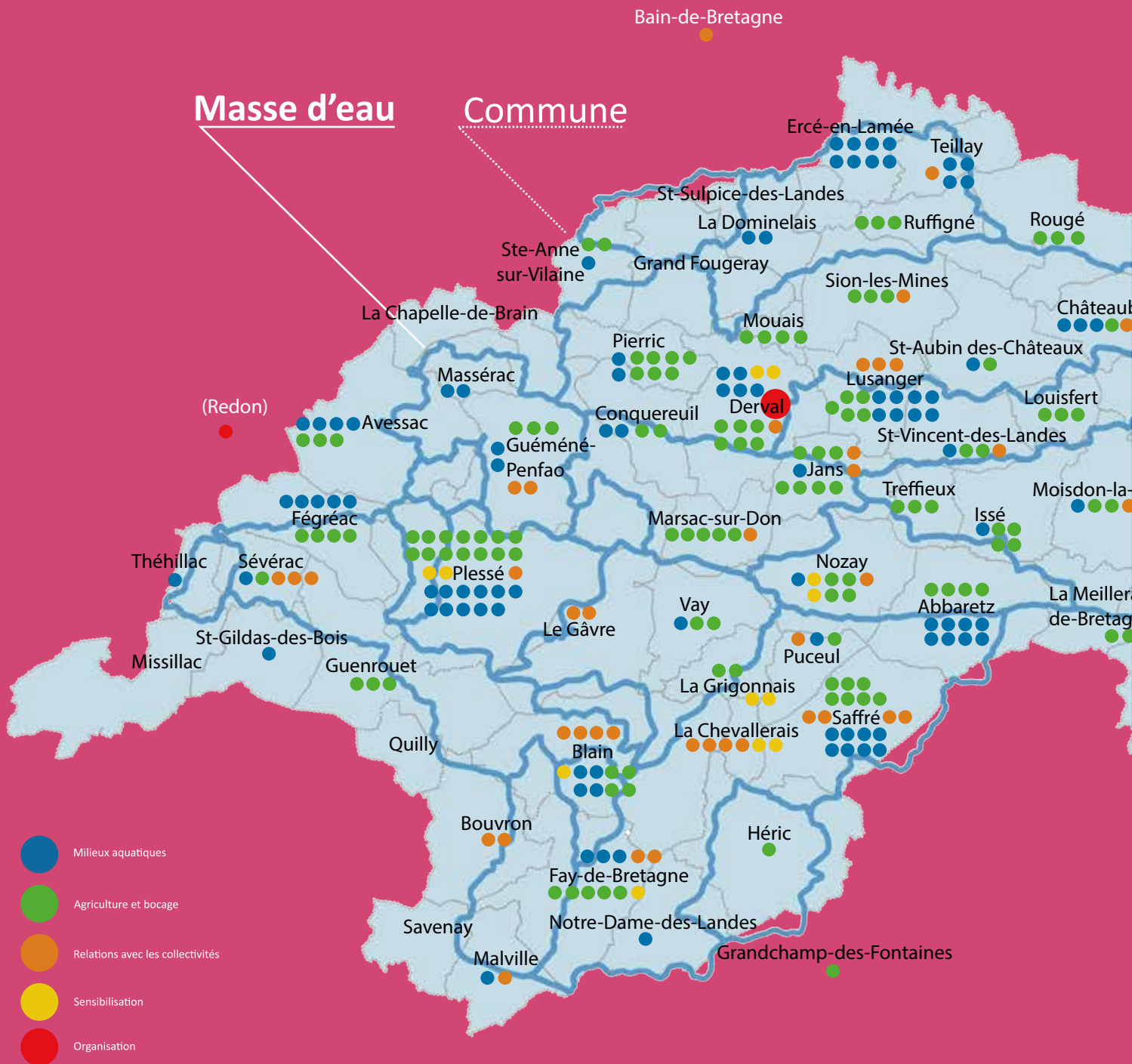
## Bilan des missions de l'organisation en 2023

Le poste de chargée de communication n'étant pas financé par le CT Eau, il n'apparaît pas dans la répartition des missions par pôle.



# CARTOGRAPHIE DES ACTIONS 2023

Près de 300 actions répertoriées



## BILAN DES MISSIONS PAR THÉMATIQUE

+ actions communes avec :  
 Financeurs  
 État  
 EPTB Eaux & Vilaine  
 Partenaires  
 Autres acteurs

**P. 18-23**  
**MILIEUX**  
**AQUATIQUES**

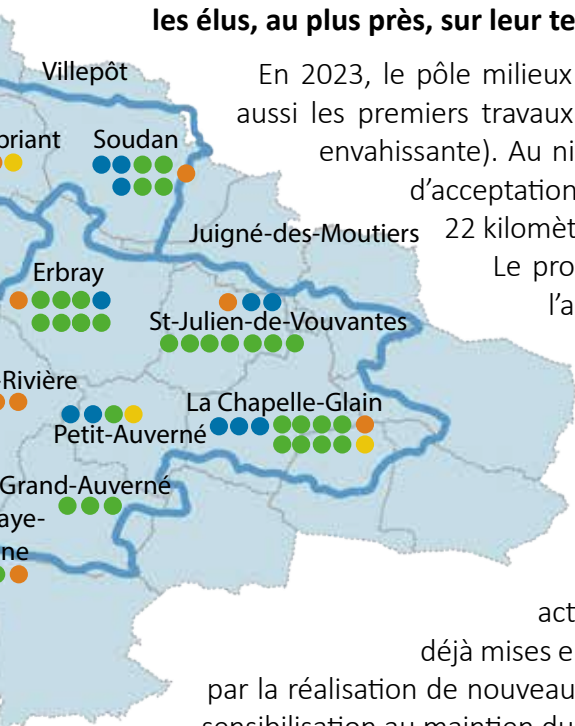
**P. 24-31**  
**BOCAGE**  
**& AGRICULTURE**

**P. 32-35**  
**COLLECTIVITÉS**

### INTRODUCTION

#### 4<sup>ème</sup> année d'actions pour le Syndicat Chère Don Isac

Cette nouvelle année marque une période charnière entre la première et la deuxième partie de la feuille de route. Les actions qui visent à améliorer la qualité de l'eau sur notre territoire ont été fructueuses dans tous les domaines du Syndicat. L'expertise des agents est reconnue et ouvre des portes. De plus en plus, nous mesurons l'importance de créer des réseaux, des relais et d'accompagner les élus, au plus près, sur leur territoire.



En 2023, le pôle milieux aquatiques a connu les premiers travaux sur les plans d'eau, mais aussi les premiers travaux expérimentaux de lutte contre la jussie (cette espèce exotique si envahissante). Au niveau des travaux de restauration du lit, nous avons obtenu un taux d'acceptation de plus de 90% ! Le pôle milieux aquatiques est intervenu sur près de 22 kilomètres de cours d'eau (12 communes du territoire concernées).

Le programme d'actions agricoles du Syndicat Chère Don Isac repose sur l'accompagnement des agriculteurs, à la fois individuel et collectif, en s'entourant de l'ensemble des partenaires du territoire. La démarche « eau et agriculture », visant à faire évoluer les systèmes agricoles en faveur de la qualité de l'eau, s'est encore renforcée. De plus, le projet agroenvironnemental et climatique a permis aux agriculteurs du Don amont d'être aidés financièrement pour leurs systèmes respectueux de l'environnement.

Concernant la thématique bocagère, le Syndicat a poursuivi ses actions en faveur du maillage bocager en cohérence avec les dynamiques déjà mises en œuvre. L'accompagnement à la préservation du bocage s'est traduit par la réalisation de nouveaux inventaires bocagers pour couvrir les territoires orphelins et par la sensibilisation au maintien du bocage et à sa gestion pérenne. La restauration du maillage bocager s'est poursuivie, avec l'arrivée du programme France Relance et Liger Bocage. Le pôle a été renforcé avec l'arrivée d'un animateur bocage & agroforesterie supplémentaire.

En mars 2023, la mission d'accompagnement des Collectivités a été pourvue, succédant à une période de vacance de poste. Les premiers temps ont été consacrés à la prise en main des dossiers en cours, un renouvellement des liens avec les collectivités engagées sur ces thématiques afin de favoriser la continuité des actions engagées vers une meilleure prise en compte des enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire.

Le syndicat continue à porter un programme pédagogique auprès des écoles du territoire et à être présent lors d'événements organisés par les communes notamment.

La mission communication du syndicat se renforce avec l'arrivée d'une chargée de mission (40%) en novembre 2023.

**Comités CT Eau en 2023**  
**COTECH milieux aquatiques :**  
16 novembre  
**COTECH agriculture bocage :**  
17 novembre matin  
**COTECH collectivités, sensibilisation, communication :**  
17 novembre après-midi  
**COFIL annuel bilan 2023 & perspectives 2024 :** prévu le 14 décembre décalé au 11 janvier 2024

P. 36-37  
COMMUNICATION

P. 38-39  
SENSIBILISATION

# MILIEUX AQUATIQUES

Premiers travaux sur les plans d'eau, premiers travaux expérimentaux de lutte contre la jussie Avec un taux d'acceptation de plus de 90% des travaux de restauration du lit, le pôle milieux aquatiques est intervenu sur près de 22 kilomètres de cours d'eau (12 communes du territoire concernées).



**Une équipe qui se stabilise pour mener à bien de nouveaux projets plus ambitieux.**

*Photo : Travaux de déplacement de lit sur le ruisseau de Beaumont (Le Dresny, Plessé)*

## RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA CONTINUITÉ

### Travaux sur les ruisseaux

Sur le territoire du Syndicat Chère Don Isac, la plupart des cours d'eau ont été recalibrés (élargis, approfondis) et rectifiés (linéarisés). Ces aménagements réalisés par l'homme entraînent des dysfonctionnements (augmentation des inondations, assecs plus précoces et plus longs, chute de la biodiversité ...).

Comme chaque année, le Syndicat réalise différents types de travaux pour améliorer la ressource en eau (qualité et quantité) :

- Entretien de la végétation de manière sélective pour accéder au cours d'eau ;
- Restauration du lit mineur par apport granulométrique, recréation de lit ou encore débusage de cours d'eau ;

### 21 969 MÈTRES LINÉAIRES (ML) DE COURS D'EAU ONT ÉTÉ RESTAURÉS SUR LES 3 BASSINS VERSANTS



Ruisseau du Perray avant et après travaux (Lusanger)



#### **BV CHERE**

##### **Reliquat 2022**

- 1 682 ml sur le ruisseau de la Galotière à Lusanger,

##### **Actions 2023**

- 1 138 ml sur le ruisseau de l'Étang Neuf à Teillay,
- 1 700 ml sur le ruisseau de la Pénaïs à Ercé-en-Lamée,
- 1 070 ml sur le ruisseau du Pas d'Hin à Derval,

##### **Reporté en 2024**

- 1 462 ml sur le ruisseau de l'étang neuf à Teillay,
- 200 ml sur le ruisseau du Has d'Hin à Derval,
- 1 500 ml sur le ruisseau de la Pénaïs à Ercé-en-Lamée,

#### **BV DON**

##### **Reliquat 2022**

- 3 630 ml à sur le ruisseau de l'étang neuf et ses affluents à Moisdon-la-Rivière

##### **Actions 2023**

- 1290 ml Sur un affluent du petit Don à La Chapelle-Glain,
- 1420 ml sur le ruisseau du Perray à Lusanger,
- 1438 ml sur le ruisseau des pautières à Saint-Vincent-des-Landes,
- 2270 ml sur le ruisseau du bourru à Lusanger et Saint-Vincent-des-Landes,

##### **Reporté en 2024 :**

- 2 183 ml à sur le petit Don au Petit Auverné,

#### **BV ISAC**

##### **Actions 2023 :**

- 700 ml sur le Beaumont à Plessé,
- 1 189 ml sur le ruisseau du Courgeon à Blain,
- 2 238 ml sur le ruisseau du Pas-Sicard à Puceul et Saffré,
- 2 204 ml sur le ruisseau du Beaumont à Plessé,

##### **Reporté en 2024 :**

- 1 181 ml sur le Beaumont à Plessé,

**TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DU DON POUR LUTTER CONTRE LA JUSSIE (MASSÉRAC-AVESSAC)**

Au cours de l'été 2023, les premiers travaux de lutte contre cette espèce exotique envahissante ont débuté sur la basse vallée du Don. Un total de 500 m de structure a été mis en place pour la restauration morphologique du cours d'eau afin de lutter contre la jussie (*Ludwigia peploides*). Une double rangée de pieux de châtaignier a été plantée le long des banquettes de jussie, au milieu desquelles ont été fixés des fagots de saules inertes. La structure permettra de retenir les sédiments fins lors de la décrue pour accélérer la sédimentation et la mise hors d'eau de la jussie. Le lit du Don a été réduit de moitié dans les zones les plus larges, ce qui permet d'accélérer les vitesses d'écoulements dans le lit mineur et de limiter la capacité de la jussie à se développer. Derrière la structure, des boutures de saule vivant seront installées pour venir concurrencer la jussie et limiter son accès à la lumière.



## INVENTAIRES ESPÈCES PROTÉGÉES, INDICATEURS DE SUIVIS

Tous les ans, le Syndicat fait appel à différents prestataires pour réaliser des inventaires faune-flore au préalable de la réalisation des travaux et des relevés d'indicateurs de suivis avant et après les travaux afin de mettre en évidence la qualité de la restauration du lit mineur sur nos cours d'eau.

**2023 EN CHIFFRES**

**23 691** mètres linéaires (ml) ont été prospectés pour les travaux à venir en 2024

**7 911** ml pour le bureau d'études Biosferenn sur la l'Isac,

**7 460** ml pour Biophillum sur la Chère

**8 320** ml pour Ouest'am sur le Don

**Inventaires espèces protégées**

La réalisation des inventaires sur les espèces et les habitats naturels protégés est encadrée par la réglementation. Les travaux sur les milieux aquatiques sont réglementés par la nomenclature IOTA (Installation, Ouvrages, Travaux ou Activités soumis à autorisation) ou « nomenclature Loi sur l'eau ». Ils sont soumis à autorisation environnementale et doivent donc faire l'objet d'inventaires faune-flore. Les inventaires sont réalisés l'année précédant les travaux afin de prévenir tout impact négatif de ces derniers sur ces espèces et habitats.

Dans le cas où des espèces protégées sont remarquées, des mesures d'évitement (pouvant aller jusqu'à la modification totale ou partielle des travaux, voire leur annulation) sont appliquées sur les sites concernés. L'objectif est de bien intégrer tous les enjeux des sites afin de définir et dimensionner les travaux adaptés à ces différents enjeux : écologiques et aquatiques.

## Indicateurs de suivis des travaux (IPR, MPCE et CarHyCe) et bancarisation

Pour mesurer l'efficacité des travaux de restauration sur la qualité de l'eau, le Syndicat met en place différents suivis biologiques avant et 3 ans après la réalisation des travaux. Ces suivis se basent sur l'analyse de la présence ou l'absence de différentes espèces aquatiques. Le Syndicat fait appel à des prestataires pour la réalisation de plusieurs protocoles scientifiques. L'Indice Poissons Rivière (**IPR**) analyse le peuplement piscicole. L'Indice Invertébrés Multi-Métriques (**MPCE**) analyse les insectes macro-benthiques peuplant le fond des cours d'eau. Après la réalisation des protocoles, le prestataire établit une notation qui témoigne du niveau de la qualité du milieu aquatique sur les sites de restauration. Idéalement, la notation des différents indicateurs doit s'améliorer dans les années suivant les travaux.

Six cours d'eau auraient dû être analysés à l'aide des protocoles IPR et MPCE en 2023. Cependant, un site sur La Chapelle-Glain n'a pas pu l'être analysé car assé au moment du passage des prestataires au mois de juin.

Les 1<sup>ers</sup> suivis après travaux seront réalisés en 2024.

Toutes les données sont recueillies dans la base de données de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Bilan des suivis biologiques 2023				
BV & Cours d'eau		Etat	IPR	I2M2
Chère	L'Etang neuf	Avant travaux	Mauvais	
	La Pénaïs	Avant travaux		Médiocre
Don	Petit Don	Avant travaux	Mauvais	Médiocre
	Bourru	Avant travaux	Bon	Mauvais
Isac	Pas Sicard	Avant travaux	Très Mauvais	Médiocre

En plus de ces analyses biologiques, un protocole **CarHyCE** (CARactérisation de l'HYdromorphologie des Cours d'Eau) a été réalisé sur 2 secteurs du bassin versant de l'Isac :

- le Courgeon à Blain après travaux de restauration par reméandrage,
- le Beaumont à Plessé avant et après des travaux de déplacement de lit.

*Capture d'une anguille pendant un IPR sur le ruisseau de l'Aron*



## LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

**Le Syndicat s'active contre certaines espèces exotiques végétales envahissantes par des campagnes d'arrachage manuel d'herbiers aquatiques. Ces actions, réalisées par l'entreprise Fougère, sont localisées sur le cours principal de la Chère, du Don et de l'Isac. 2024 devra faire l'objet d'une réflexion afin de définir une stratégie efficace, année après année, face aux Espèces Exotiques Envahissantes.**

### Sur le bassin versant de la Chère :

- **1 000** ml prospectés entre Sainte-Anne-sur-Vilaine et Pierric
- **2,5** jours d'arrachage manuel

La Chère est peu envahie par la jussie, les opérations d'arrachage précoce permettent de préserver le cours d'eau d'une invasion problématique. Sur la commune de Châteaubriant, le Syndicat a réalisé un chantier d'arrachage de myriophylle et de crassule de Helms.

**Sur le bassin du Don :**

- **32** jours d'arrachage manuel
- **2500** ml de berges ont été prospectés et traités (principalement sur la commune de Conquereuil)
- **1800** ml ont été prospectés et traités sur le site de pêche de Beaujouet à Nozay et son amont
- **1600** ml en préparation des travaux expérimentaux sur la basse vallée du Don sur les communes de Massérac et Avessec

Des pressions devront être maintenues en 2024 sur les sites de 2023 afin d'épuiser à termes les plus importants herbiers de jussie.

**Sur le bassin versant de l'Isac :**

- 11 jours d'arrachage manuel **4000** ml d'interventions d'arrachage de jussie et myriophylle sur le vieil Isac (Fégréac, Séverac, Guenrouët et Théhillac)

À la suite de différents échanges avec Eaux et Vilaine, le choix a été fait de ne pas intervenir sur les douves des marais en attente des conclusions de l'étude qui débutera en 2024 encadrant les modalités de gestion des niveaux d'eau sur le marais. Le développement des invasives étant tributaires des niveaux d'eau, les opérations d'arrachage seront ciblées en fonction de la stratégie choisie.

**RÉDUCTION DE L'IMPACT DES PLANS D'EAU**

La stratégie visant à réduire l'impact des plans d'eau sur le territoire depuis le début du CT Eau porte ses fruits. En 2023, le Syndicat a réalisé ses premières suppressions de plans d'eau.

Concernant deux plans d'eau sur la commune de Plessé (**1200 m<sup>2</sup>** et **3000 m<sup>2</sup>**), une demande de mise en conformité avec la Loi sur l'Eau a été formulée par les services de l'Etat il y a quelques années. Le Syndicat Chère Don Isac a donc proposé un accompagnement aux propriétaires du site, afin de les orienter techniquement sur les choix qui s'offrent à eux, et d'opérer une restauration écologique des milieux aquatiques et humides présents. Ces travaux d'aménagement ont été réalisés entre juillet et septembre 2023 à la suite d'une étude menée par Biosferenn en 2022.

**Travaux réalisés :**

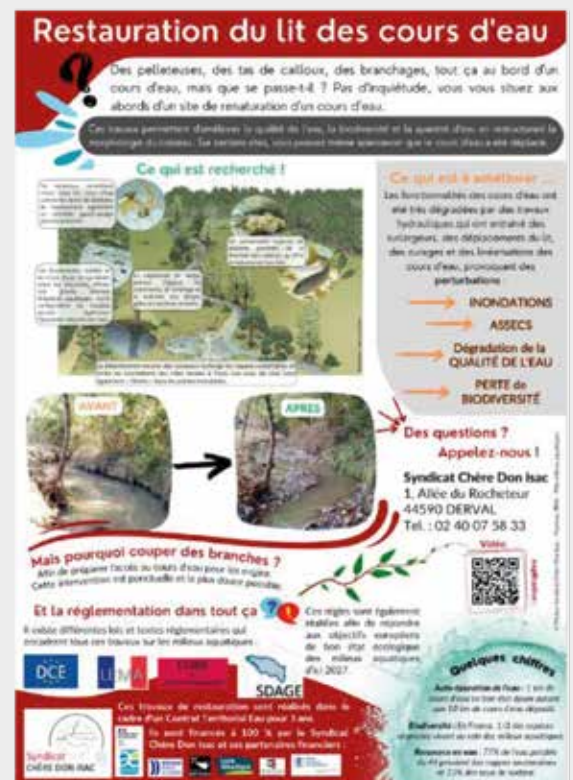
- Remblaiement des **2** étangs avec conservation d'une mare de **980 m<sup>2</sup>**
- Terrassement du lit majeur et du lit mineur pour le cours d'eau du Bas Village
- Réalisation de **3** petites mares en annexe hydraulique du nouveau cours d'eau.

**COMMUNICATION**

« Des pelleteuses, des tas de cailloux, des branchages, tout ça au bord d'un cours d'eau, mais que se passe-t-il ? Pas d'inquiétudes, vous vous situez aux abords d'un site de renaturation d'un cours d'eau », voici le slogan que le Syndicat a utilisé en 2023, sur des panneaux de communication, à proximité des travaux, à destination du grand public. Ces panneaux grand format - portrait A2- sont visibles au cours des périodes de travaux milieux aquatiques. Chaque technicien.ne garde son propre panneau pour l'amener sur le chantier, il suit donc les engins et permet aux riverains circulant à proximité de s'assurer que les travaux sont légaux et sans danger pour le milieu tout en apportant des informations sur les bonnes pratiques et l'intérêt d'avoir un cours d'eau naturel en bon état écologique.

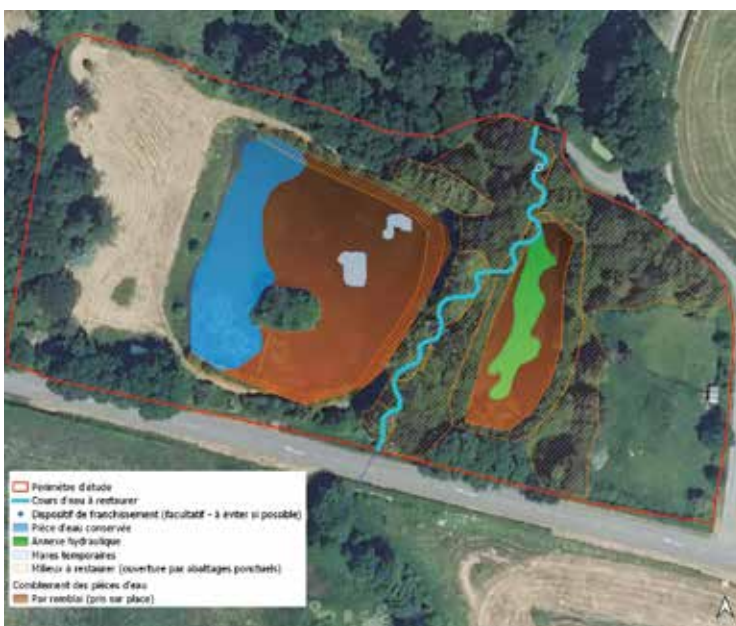
D'autres panneaux ont été développés en parallèle, spécifiques à des gros chantiers de reméandrage et de déplacement de lit. Ces derniers resteront sur place au niveau de chaque site de restauration afin de sensibiliser les passants au déplacement du cours d'eau. Ils ont été positionnés sur le cours d'eau de la Boutardière à Abbaretz, sur le Courgeon à Blain et sur le Beaumont à Plessé.

Plus classiquement, le Syndicat a réalisé plusieurs articles de presse ainsi que des articles et insertions dans les bulletins communaux et intercommunaux.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 34 000 € HT. Avant la phase travaux, les plans d'eau ont été vidangés en mars 2023 et une pêche de sauvetage a été effectuée par la Fédération de pêche de Loire-Atlantique. **Ces aménagements ont permis de restaurer 120 mètres linéaires de cours d'eau et de supprimer 2 plans d'eau en lit majeur et de restaurer la zone humide.**

Un autre plan d'eau a fait l'objet d'une suppression sur le bassin versant de la Chère, sur la commune de La Dominelais. Sur la demande du propriétaire, le technicien a mené l'étude en interne et a réalisé avec l'entreprise BRUNEAU TP la suppression d'un petit étang sur source afin de restaurer la zone humide.



Plan de réalisation des travaux par le bureau d'étude Biosferenn



Remblaiement d'un des plans d'eau pour recréer une zone humide

## SIGNALEMENT D'INFRACTIONS

Les techniciens du Syndicat, par leur présence régulière sur le terrain, sont amenés à observer régulièrement des infractions sur les milieux naturels. Une procédure a donc été mise en place afin d'améliorer le suivi et la transmission auprès des services de l'Etat. Depuis 2022, une procédure dématérialisée a été mise en place par la DDTM de Loire-Atlantique. L'ensemble de cette démarche est réalisé en lien avec les élus référents communaux et les partenaires concernés.

Le site de déclaration est accessible à tous via ce lien : <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Procedures-administratives-commissions-et-consultations/Signalement>

En 2023, 12 infractions ont ainsi été transmises par ce biais. Les principales infractions rencontrées sur le territoire sont des arrachages de haies, rejets directs dans les cours d'eau, comblement de mares, drainages en zones humides ou encore traitements chimiques en bordure de fossés et cours d'eau.

## SYSMA

En 2023, SYSMA (SYstèmes de Suivi des Milieux Aquatiques) a reçu plusieurs mises à jour pour faciliter son utilisation sur le terrain. Etienne POUPLARD, technicien milieux aquatiques, a suivi une formation administrateur pour pouvoir utiliser au mieux les nouvelles fonctionnalités de l'outil. L'objectif du Syndicat est d'utiliser le logiciel sur le terrain pour faire l'état des lieux des différents milieux. Ainsi, nous sommes en train d'intégrer à SYSMA un suivi des réseaux annexes (Drains, fossés...) à l'abord de nos zones de travaux. Les indicateurs de suivis avant et après travaux sont aussi ajoutés à la base de données SYSMA pour une meilleure conservation de l'information et une transmission plus facile en cas de changement de technicien. SYSMA permet de stocker et de conserver l'information tout en offrant une facilité d'utilisation sur le terrain pour les techniciens.

## EXPERTISE, CONSEILS

Le pôle milieux aquatiques est sollicité tout au long de l'année par des riverains, des particuliers, des élus de communes, d'EPCI mais aussi les services de l'Etat afin d'apporter expertise et conseils sur les bonnes pratiques à adopter pour la gestion des milieux aquatiques. Les demandes portent notamment, sur l'entretien des cours d'eau, la gestion des embâcles, la légalité des plans d'eau, les traversées de cours d'eau...

De plus, le pôle est associé aux réunions de partenaires du territoire qui nécessite l'apport de connaissance : Accompagnement et discussions autour des ouvrages de Guémené-Penfao et Jans, participation à des comités de gestion des marais de l'Isac, EPTB Eaux et Vilaine sur des secteurs à enjeux inondations (Issé, Châteaubriant, Soudan, Blain, Saffré)...

## ETUDES

**Etudes sur la réduction des impacts des plans d'eau sur le bassin versant de l'Isac**

En 2023, le Syndicat a démarré 3 nouvelles études afin de réduire l'impact des plans d'eau sur le territoire :

► **Plan d'eau de Malville** : Plan d'eau communal en lit majeur. Le souhait de la mairie est de le supprimer et de restaurer la zone humide ainsi que les cours d'eau adjacents. L'étude a été confiée à Hydros Solutions en mars 2023 et les travaux se dérouleront en 2024.

► **Plan d'eau du Moulinet à Plessé** : Plan d'eau communal sur cours d'eau de la Basse Marée, appartenant à la mairie. Le souhait de la mairie est de le supprimer et de restaurer la zone humide avec le cours d'eau. Etude encore en cours début 2024 par Biosferenn. Un scénario a été validé par la mairie mais en attente de discussion autour du droit d'eau d'un ouvrage n'appartenant pas à la commune.

► **Plan d'eau de l'Epinay à Plessé** : Plan d'eau privé faisant l'objet d'une étude de scénarios d'aménagements en lien avec le plan d'eau du Moulinet qui est situé quelques kilomètres en amont. La suppression ou la réduction de la surface en eau n'ont pas été envisagées. L'étude présentera un scénario moins ambitieux en 2024.

**Etude d'ouvrages pour la restauration de la continuité écologique des ouvrages de l'Aron sur le bassin versant de la Chère**

L'étude a démarré en 2018 par EGIS EAU sur les 4 ouvrages du bassin versant de la Chère classés en liste 2, a pris fin début 2022. Les propriétaires des 2 moulins situés en Ille-et-Vilaine ont été mis en demeure par la DDTM35 de restaurer la continuité écologique avant octobre 2024.

Dans le cadre de cette mise en conformité du moulin de Gault (La Dominelais) et du moulin de Cherhal (Grand-Fougeray), le Syndicat accompagne les propriétaires. Deux prestataires ont été retenus pour proposer des scénarios de restauration.

- Fin 2023 le propriétaire du moulin de Gault a validé le projet d'une rivière de contournement par la rive gauche
- Aucune proposition des 2 scénarios transmis n'a pu encore être retenue par les propriétaires du Moulin de Cherhal. Certains acteurs en lien avec ce sujet ralentissent le bon déroulement de l'étude. L'un des scénarios est plus coûteux et nécessite de l'acquisition foncière. Une nouvelle rencontre avec les propriétaires en présence des services de l'état est prévue.

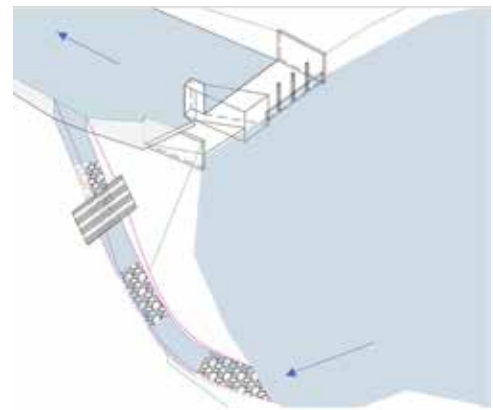
**Etude bilan et programmation future sur le bassin versant de la Chère**

Fin 2021, une étude, confiée au bureau d'étude SCE, a démarré sur le bassin de la Chère afin de :

- Faire le bilan des actions 2018 et 2019
- Proposer une programmation pour le volet « milieux aquatiques » pour les années 2023 à 2025

Cette étude s'est achevée en septembre 2022 avec le dépôt du dossier de déclaration Loi sur l'Eau.

L'enquête publique liée à la Déclaration d'Intérêt Général s'est déroulée de mai à juin 2023. L'arrêté inter-préfectoral a été signé en octobre 2023.



Vue 3D du projet sur le moulin de Gault

## BILAN CONTRAT TERRITORIAL EAU 2020-2022

Malgré un 1<sup>er</sup> contrat 2020-2022 marqué par le contexte sanitaire et le processus de fusion, les actions prévues au programme milieux aquatiques ont pu être engagées dans la grande majorité.

Les travaux de restauration du lit mineur ont été l'action la plus importante du Syndicat en termes de moyens humains et financiers (80 % du volet engagé). Plus de 200 riverains ont été rencontrés dans le cadre de ces travaux ; le Syndicat a obtenu plus de 96 % d'acceptation des travaux et a ainsi réalisé 55 kms de restauration !

# BOCAGE

Les actions de restauration du bocage se poursuivent en 2023 avec la deuxième version du programme Liger Bocage. Le Syndicat Chère Don Isac accompagne cette année les dernières communes du territoire à la réalisation des inventaires bocagers. Enfin, les actions pour favoriser la valorisation du bocage prennent un nouvel essor avec un partenariat avec le CEREMA.

Le pôle a été renforcé et remanié avec l'arrivée d'un animateur bocage et agricole supplémentaire, d'une nouvelle animatrice bocage et d'une nouvelle responsable de pôle dans un contexte de forte évolution, avec l'arrivée du programme France Relance et Liger Bocage.



**Une nouvelle équipe est prête à relever les défis de préservation et de restauration du bocage !**

*Plantations agroforestières de la journée technique sur Marsac-sur-Don*

## RESTAURATION DU BOCAGE / LES PLANTATIONS

**(2023-2024, suite concertations 2023)**

### **La consolidation du dispositif Liger Bocage pour dynamiser les plantations sur le territoire**

Afin d'améliorer le dispositif et l'accompagnement proposé à la plantation, le Syndicat a pris la décision, en 2023, d'encadrer les chantiers de plantations Liger Bocage contrairement au premier dispositif où les agriculteurs avaient la responsabilité d'organiser leurs plantations. Le dispositif est ouvert aux agricultrices et agriculteurs mais aussi aux propriétaires de fonciers agricoles, afin d'accompagner le plus grand nombre à la restauration du bocage.



*Plantations sur billon à Saint-Vincent-des-Landes*

Ainsi, le Syndicat assure un encadrement des différentes étapes de la phase travaux :

- Les travaux de billonnage et/ou de talutage, assurés par la société BEMA.
- Les travaux d'implantation des plants et des protections, assurés par l'entreprise DERVENN ainsi que par l'entreprise d'insertion Accès-Réagis.
- Les travaux de paillage, assurés par l'association Collectif Bois Bocage 35.

Suite à une cinquantaine de concertations individuelles sur le territoire, le nouvel accompagnement proposé a incité **27 bénéficiaires** à s'engager pour **planter 12,2 km de haies bocagères** sur **19 communes** dont près d'un tiers a été implanté sur billons/talus.

En parallèle de ces 12 km encadrés par le Syndicat, **4,3 km** de haies ont été mises en œuvre par les agriculteurs via le premier dispositif Liger Bocage, soit un total de **16,5 km** de haies bocagères implantées au cours de l'hiver 2023-2024.

## Les étapes d'une plantation avec le Syndicat Chère Don Isac

Cette année, 50 concertations se sont déroulées sur le territoire du Syndicat Chère Don Isac. Certains de ces projets n'ont pu aboutir mais la majeure partie des plantations a été accompagnée par le Syndicat Chère Don Isac.

### 1<sup>ère</sup> Etape : Les chantiers de billonnage

La plantation sur billon, par rapport à une plantation « à plat » apporte de nombreux avantages. Le relief permet de rallonger le chemin de l'eau, de limiter l'érosion des sols et de favoriser l'infiltration de l'eau dans la parcelle. Etayant les différentes strates de la haie bocagère, le billon permet également d'abriter une plus grande biodiversité.

Cette étape s'est déroulée en deux parties, une première avec le passage d'une charrue forestière permettant la formation du billon et une deuxième étape, le passage d'une pelleteuse, qui a réalisé les finitions des billons (aplanissement des bords et formation des extrémités).

**1702** mètres de billons sur le territoire  
**6** bénéficiaires accompagnés



### 2<sup>ème</sup> Etape : Les plantations

Ces plantations ont été assurées par l'entreprise d'insertion Accès Réagis et par l'entreprise en travaux de génie écologique Dervenn. Cette saison de plantation a également été l'occasion de réaliser un chantier participatif avec l'équipe du Syndicat.

Du côté agroforesterie, ce sont 3 projets qui ont vu le jour avec 358 arbres implantés. Parmi ces trois projets agroforestiers, un se trouve dans un système de pâturage dynamique (Nozay), un dans une prairie de fauche (Plessé) et le dernier dans une culture maraîchère (La Chapelle Glain).

**12,2** kilomètres de haies plantées (dont 7% des linéaires sont des haies doubles)  
**27** bénéficiaires



### 3<sup>ème</sup> Etape : Le paillage

Pour la majorité des linéaires plantés, le paillage est assuré par l'association Collectif Bois Bocage 35, les jeunes plants bénéficient donc d'une couverture en bois déchiqueté issue de haies gérées durablement. Cela permet de limiter la concurrence des adventices et de garder la fraîcheur en saison estivale.



## GESTION DURABLE & VALORISATION DU BOCAGE

**Au-delà des actions de plantations et de protection, il est essentiel de travailler au maintien du bocage existant.**

### Constats :

- Des pratiques d'entretien souvent inadaptées, impactant l'état et la viabilité des haies bocagères,
- Des haies souvent perçues comme une gêne et une charge économique tant pour les agriculteurs que pour les collectivités, sans valorisation des produits issus de ces entretiens,
- Des expériences locales positives démontrant différentes possibilités de gérer et valoriser les haies.

### Enjeux pour le Syndicat :

- Pérenniser le bocage existant afin qu'il puisse assurer les nombreux services écosystémiques essentiels au territoire.
- Accompagner et impulser une dynamique pour développer la valorisation du bois issu des haies gérées durablement.

En juin 2023, le Syndicat et le CEREMA ont signé un partenariat dont l'un des volets est consacré au bois-bocage. L'objectif est de co-construire une stratégie territoriale de valorisation du bois issu de l'entretien durable des haies.

Au cours du second semestre, le pôle bocage a débuté un état des lieux et un diagnostic pour identifier les différents acteurs qui travaillent dans la gestion et la valorisation du bois sur le territoire. Le but étant d'identifier les collectivités et les agriculteurs équipés de chaudières à bois-énergie, les producteurs de bois déchiqueté et les plateformes potentielles de stockage.

## ANIMATIONS COLLECTIVES ET SENSIBILISATION

### Chantiers participatifs - Derval

Dans le cadre de l'accompagnement à la plantation d'un agriculteur sur la commune de Derval, **619** mètres linéaires ont été réservés pour un chantier participatif. Le défi a pu être relevé en décembre 2023, avec les lycéens du Lycée agricole Saint Clair de Derval, encadré par l'agriculteur Frédéric RICHARD et le Syndicat.

Un autre chantier participatif a été organisé plus tôt dans l'année avec ce même Lycée agricole au GAEC des Glycines à Derval, ce qui avait permis d'implanter **360** mètres linéaires de haies bocagères.



*Les lycéens encadrés par l'agriculteur Frédéric Richard*

### Atelier technique Plan de Gestion Durable des Haies Derval

Le 5 mai 2023 un atelier a été co-organisé à Derval avec Sandrine EMERIAU, animatrice de l'AFAC-Agroforesterie, Pays de la Loire. La matinée a été consacrée à la présentation du Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) et de son contenu.

### Rando ferme – Blain

Le Syndicat a été sollicité pour co-animer un atelier de sensibilisation aux intérêts du bocage dans le cadre d'une rando ferme sur le Pays de Blain communauté.

# UNE JOURNÉE TECHNIQUE POUR PROMOUVOIR L'AGROFORESTERIE EN ÉLEVAGE BOVINS À MARSAC SUR DON

Dans le cadre de ses missions pour lutter contre le ruissellement, limiter le transfert d'intrants et répondre aux enjeux climatiques, le syndicat a souhaité promouvoir l'importance de l'arbre et de la haie dans les élevages bovins à travers une journée technique, le 26 septembre 2023, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, le CIVAM 44, et l'association Sylvagraise.



Présentation du projet agroforestier

Ce moment convivial a été très apprécié des bénévoles. Ainsi, la plantation, composée d'une dizaine d'essences (**merisier, chêne rouvre, tilleul à grandes feuilles, quelques fruitiers greffés, févier d'Amérique, mûrier blanc...**) a pour objectif de fournir de l'ombrage pour le bien-être des animaux, mais également de produire du bois et du fourrage d'appoint, sans oublier d'améliorer le cadre de vie et de travail de l'agriculteur et de l'agricultrice.

**Six ans après la plantation, le taux de mortalité des arbres est très faible (moins de 4% de mortalité) et les génisses ont déjà fortement appréciées ces aménagements.**

La demi-journée technique a été organisée à Marsac-sur-Don où le GAEC des prairies du Don a ouvert ses portes pour l'évènement. Ce GAEC en bovin lait, a fait le choix en 2017 d'implanter **570** arbres en intra-parcellaire sur **13** ha répartis sur deux parcelles, accompagné par l'association Sylvagraise. Deux jours de plantations ont été nécessaires et ont rassemblé une trentaine de personnes pour le chantier participatif.



Répartition du groupe en trois ateliers

C'est dans cet environnement propice que s'est tenu cet évènement, trois ateliers ont été organisés : le premier présentait la ferme d'accueil et le projet agroforestier avec l'association Sylvagraise et Odile et Dominique PEUZÉ. Le deuxième atelier présentait l'agroforesterie et le pâturage tournant dynamique avec la Chambre Régionale d'Agriculture Pays de la Loire et un leveur témoinnant, Bastien COCAUD.

Le troisième faisait la promotion de la valorisation du bois en plaquette avec le CIVAM 44 et un éleveur témoinnant, David LIBOT.

Ainsi, **40** personnes ont fait le déplacement dont une douzaine d'agriculteurs mais aussi une douzaine d'étudiants en BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole du Lycée Agricole de Derval. Cette demi-journée technique a permis de laisser la parole aux éleveurs sur leurs préoccupations liées au bocage (entretien, valorisation...). Un travail sur la filière Bois est en cours de développement par le Syndicat pour développer à terme la valorisation du bocage, essentielle à sa préservation.

## BILAN 2020-2022 :

**23.8** km de haie bocagères ont été plantées grâce à l'accompagnement du Syndicat.

**20** communes ont été accompagnées dans la réalisation de leurs inventaires bocagers.

**Une trentaine** d'évènements ont permis de sensibiliser des scolaires, agriculteurs, des élus et des citoyens.

# AGRICULTURE

Le programme d'actions agricoles du Syndicat Chère Don Isac repose sur l'accompagnement à la fois individuel et collectif des agriculteurs en s'entourant de l'ensemble des partenaires du territoire.

Pour ce deuxième contrat territorial, la démarche « eau et agriculture » visant à aider à l'évolution des systèmes agricoles en faveur de la qualité de l'eau s'est encore renforcée. De plus, le projet agroenvironnemental et climatique a permis aux agriculteurs du Don amont d'être aidés financièrement pour leurs systèmes respectueux de l'environnement.



**Un accompagnement au plus près des agriculteurs grâce à la connaissance du territoire des partenaires agricoles.**

## DÉMARCHE EAU ET AGRICULTURE - DIAGNOSTICS

**En 2021 et 2022, 44 exploitations étaient volontaires pour engager une réflexion sur leurs pratiques agricoles. En 2023, ce sont 14 exploitations supplémentaires qui se sont portées volontaires.** A la différence des années précédentes où l'approche individuelle se poursuivait avec une intégration dans des groupes d'échanges, cette année, les agriculteur.trices ne sont pas intégrés à des groupes thématiques après leurs diagnostics individuels, mais sont invités à des journées techniques sur toutes les thématiques.

Dans un premier temps, avant de s'engager dans l'accompagnement collectif, l'exploitation bénéficie d'une phase de diagnostic individuel de son système agricole. Après un pré-diagnostic réalisé par le Syndicat, un diagnostic complet du système est réalisé par un prestataire spécialisé. En 2023, le bureau d'étude Aquasol a été retenu comme prestataire principal. Ce diagnostic « eau et agriculture » répond à deux objectifs : faire un état des lieux du système avec le regard extérieur d'un expert, sur le volet technico-économique et agroenvironnemental, et coconstruire un plan d'action personnalisé qui répond aux objectifs des agriculteur.trices et à l'enjeu eau.

À l'issue de la campagne 2023, les principales thématiques rencontrées portaient sur le coût des intrants, l'usage des produits phytosanitaires et les risques sur la santé, les aléas climatiques, les ravageurs, le prix du marché de l'agriculture biologique et la pression des adventices.

À l'issue des deux premières années, un premier bilan qualitatif peut être mené. Chez les agriculteur.trice.s, plusieurs ont mis en place des techniques d'agriculture de conservation des sols, des pratiques de désherbage mécanique, la mise en place de cultures à vocation protéique, l'optimisation du pâturage et la plantation de haies bocagères.

Mis à part ou hormis quelques agriculteurs concernés par le sans-labour, tous les autres vont poursuivre ces nouvelles pratiques mises en place suite aux diagnostics.

Pour la campagne 2023, le prestataire principal retenu est la Chambre d'Agriculture. L'objectif est d'atteindre la réalisation de 30 diagnostics et de poursuivre la dynamique des groupes.



## JOURNÉES D'ÉCHANGES EN COLLECTIF

Travailler en groupe ayant des vertus reconnues pour créer une émulation et accompagner le changement, le SCDI réunit des agriculteur.trice.s volontaires lors de journées d'échanges. Cet appui collectif répond aux besoins techniques de mise en oeuvre des évolutions.

Les journées ont pour objectifs de développer l'échange et le partage d'expériences entre les participants. Les apports techniques et théoriques sont au service de ces échanges et permettent d'éclaircir ou valider les propos **partagés**. Par ailleurs, l'intervenant apporte des informations sur des techniques, des méthodes innovantes et des retours sur leur mise en oeuvre au champ.



En 2023, **9** journées techniques ont été co-organisées avec le Syndicat, avec comme intervenant, le GAB 44, le CIVAM, Seenovia ou la Chambre d'Agriculture. Ces journées techniques ont rassemblé 46 exploitations. Les thématiques allaient des méteils aux désherbages mécaniques en passant par la conduite des prairies face aux aléas climatiques et de la réduction du travail du sol.

## INTERVENTIONS SCOLAIRES

Dans le contexte du module « Agriculture et Eau » développé par le GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement) comprenant plusieurs séances, le Syndicat Chère Don Isac est intervenu pour la première séquence introductive sur les enjeux de l'eau.

**4** classes de première bac pro du lycée agricole de Derval qui ont été accompagnées. Cela représente **70** élèves. Plusieurs notions ont été présentées tel que le petit et le grand cycle de l'eau, l'évolution du climat, la disponibilité de l'eau et l'état écologique de nos cours d'eau.

La suite du module permettra aux élèves de se déplacer sur différentes fermes qui mettent en place des pratiques améliorant la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Le Syndicat a également participé pour la première fois à la 11<sup>ème</sup> table ronde du CIVAM 44, se basant sur les questions techniques autour des systèmes herbager. Nous avons pu alors aborder les enjeux de la qualité de l'eau et de sa gestion quantitative lors de cet événement.



## LANCEMENT D'UNE LETTRE D'INFOS AGRICOLE TRIMESTRIELLE

En septembre et décembre 2023, deux lettres agricoles ont été adressées à **377** agriculteur.trice.s, élu.e.s et partenaires. Ces lettres permettent de les tenir informés des actions et événements à venir, mais également du suivi de la quantité et de la qualité de l'eau. Enfin, elles permettent de mettre en valeur des pratiques agricoles favorables à la qualité des milieux aquatiques au travers de témoignages d'agriculteurs du territoire. Après quelques mois, elle a déjà rencontré un certain succès, car nous avons constaté que plus de **60 %** des destinataires l'avaient consultée !

## LANCEMENT D'ÉTUDES QUANTITATIVES SUR L'EAU

Le Syndicat, en partenariat avec le CEREMA s'est lancé dans une étude de faisabilité, d'un nouvel outil d'aide à la décision : Strat'eau. Il permet d'estimer les besoins en eau des usages (prélèvements anthropiques et naturels) et de les comparer aux ressources disponibles pour différents scénarios d'analyse et de prospective (évolution du climat, des ressources, de l'aménagement du territoire).

En parallèle, une étude HMUC a débuté en 2024 sur les bassins versants de la Chère, du Don et de l'Isac en partenariat avec Eaux & Vilaine. Cette étude va évaluer finement les effets du changement climatique sur la gestion de la ressource en eau en étiage sur les 3 bassins versants.

Elle permettra de réaliser une analyse prospective et étudier différents scénarios de plans de gestion de la ressource en eau et enfin de travailler en concertation avec les acteurs territoriaux afin d'aboutir à un plan de gestion de la ressource en eau concerté.

## LE PROJET AGROENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE DE LA CHÈRE ET DU DON (PAEC)

**Le PAEC de la Chère et du Don, porté par le Syndicat Chère Don Isac en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et le CIVAM 44 a été élaboré fin 2022 et déposé auprès des services de l'Etat.** Ce PAEC permet l'ouverture de mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) en 2023 qui ont vocation à financer sur une période de cinq ans l'évolution des systèmes agricoles afin de répondre aux enjeux agro-environnementaux du territoire.

**Trois MAEC sont proposées : bien-être animal et autonomie fourragère, réduction d'herbicides en grandes cultures et sol-semis direct.**

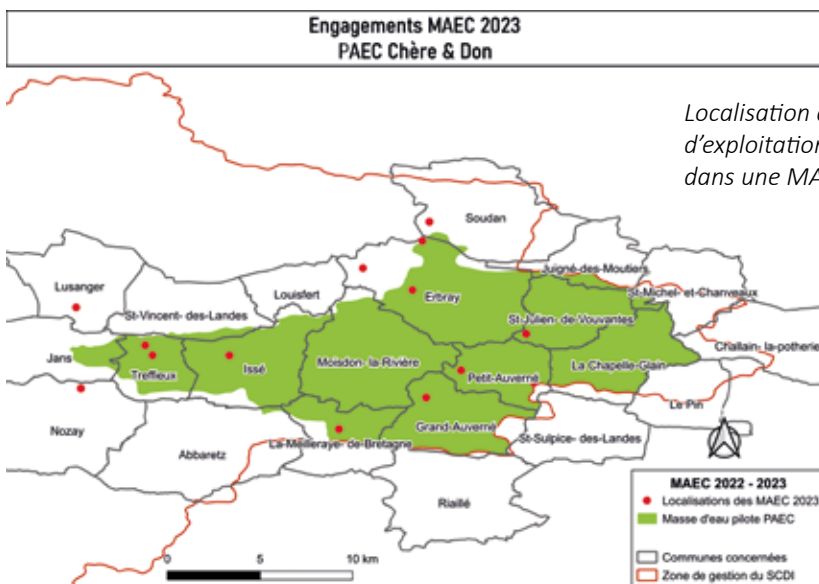
Ces mesures visent à faire évoluer les systèmes agricoles vers des systèmes plus favorables à la préservation de la qualité de l'eau et plus résilients face au changement climatique. Elles aident ainsi au maintien et au développement des surfaces en herbe des exploitations, favorisent l'autonomie alimentaire des élevages, réduisent la pression liée aux produits phytosanitaires et contribuent à la conservation des sols.

La masse d'eau du Don amont a été sélectionnée comme territoire pilote pour l'ouverture des MAEC en 2023.

Avec l'appui partenarial de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et du Civam 44, 4 réunions publiques à destination des agriculteurs ont rassemblé 42 agriculteurs afin de leur présenter les modalités d'engagement des MAEC en début d'année. Ces deux structures ont ensuite accompagné individuellement 14 agriculteurs volontaires en réalisant leurs diagnostics agro-écologiques.

**11 agriculteurs ont choisi de s'engager dans la MAEC bien-être animal avec un pourcentage de prairies dans leur exploitation de 70% minimum pour 8 d'entre eux (niveau 3 de la mesure), de 65% pour 2 (niveau 2 de la mesure) et de 60% pour 1 exploitation (niveau 1 de la mesure).**

**3 agriculteurs ont choisi de s'engager dans le niveau 3 de la MAEC réduction d'herbicides en grandes cultures.**



**En fin d'année, après le bilan très positif de cette première campagne de MAEC, le projet est renforcé pour 2024 avec le partenariat d'une troisième structure, le GAB 44.** De plus, le territoire ouvert aux MAEC est agrandi avec la masse d'eau de la Cône. Une quatrième mesure est également proposée : la création de prairie permanente.

Un travail a été élaboré avec les partenaires agricoles de l'Ille et Vilaine, la Chambre d'agriculture de Bretagne, Adage-Civam 35 et Agrobio 35, pour réaliser un PAEC sur la partie Brétilienne du territoire, sur l'Aron. Ce PAEC piloté par le Syndicat Chère Don Isac permettra aux agriculteurs de l'Aron de s'engager dans des MAEC en 2024 (sous réserve des crédits alloués).

## BILAN 2020-2022

44 agriculteurs ont bénéficié d'un diagnostic systémique « eau et agriculture », ce qui a abouti à 17 rencontres de groupes d'agriculteurs.

5 journées techniques ont permis de sensibiliser un plus large panel d'acteurs sur les thématiques du desherbage mécanique ou de l'agroforesterie.

# COLLECTIVITÉS

En mars 2023, la mission Accompagnement des Collectivités a été relancée, succédant à une période de vacance de poste.

Les premiers temps ont été consacrés à la prise en main des dossiers en cours, au renouement des liens avec les collectivités déjà engagées sur cet accompagnement afin de favoriser la continuité des actions « Vers une meilleure prise en compte des enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire ».



**La volonté d'intégrer les enjeux liés à l'eau dans le territoire a été réactivée comme l'aide à la gestion de l'eau dans les aménagements, la sensibilisation à la sobriété et l'achèvement de trois mises à jour d'inventaires des zones humides sur les quatre engagés.**

*Accompagnement d'un groupe d'acteurs locaux sur les zones humides.*

## PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE L'EAU EN AMONT DE LA PLANIFICATION

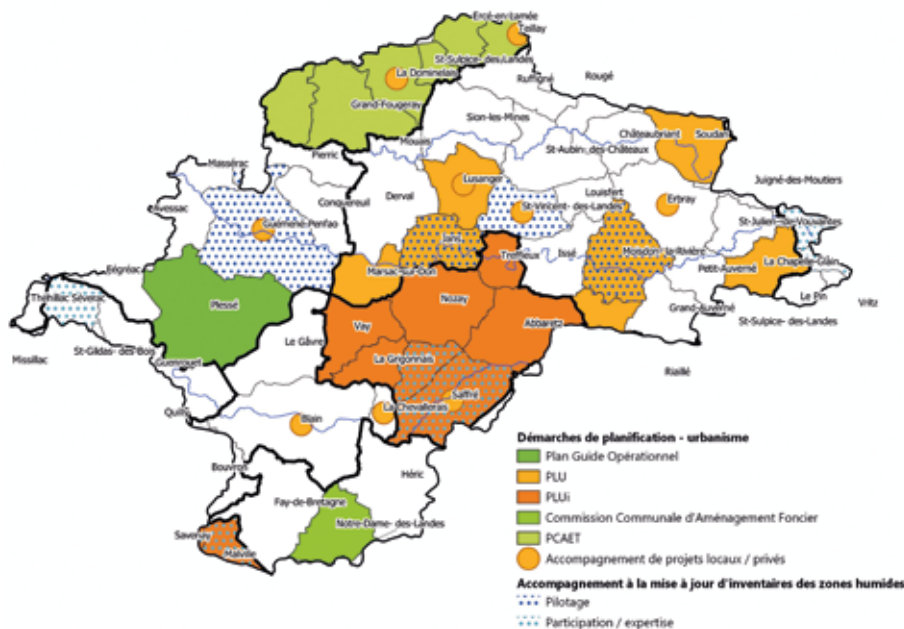
### Accompagnement et expertise

Le Syndicat a poursuivi l'accompagnement des collectivités locales en matière d'aménagement urbain, en mettant particulièrement l'accent sur la prise en compte de l'eau en amont des projets de planification ou d'aménagement. Le Syndicat propose son analyse des éléments d'études, participe aux réunions et réalise des notes d'enjeux liées à l'eau (cours d'eau, zones humides, bocage et biodiversité, imperméabilisation et gestion des eaux pluviales, risques, etc.) pour apporter une expertise dans le processus d'aménagement urbain, en privilégiant une approche globale.

Ces collaborations avec les collectivités, permettent à terme la prise en compte de recommandations spécifiques dans le but d'optimiser l'utilisation de l'eau dans le contexte de l'aménagement urbain, tout en préservant l'équilibre écologique des écosystèmes aquatiques.

### Démarche « eau & urbanisme »

La démarche sera renforcée en 2024 auprès des EPCI et des communes avec l'accompagnement du Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Suite à la prédéfinition d'enjeux, cette expertise avec le CEREMA visera à répondre aux préoccupations des collectivités sur le volet « eau et urbanisme ».



## POURSUITE DES MISES À JOUR DES INVENTAIRES ZONES HUMIDES

### Accompagnement de 4 communes

Cette opération, réalisée avec le bureau d'études EF Etudes, a été l'occasion d'aider les territoires en mettant en œuvre des inventaires fiables. Elle s'est appuyée, comme le demande le cahier des charges du SAGE Vilaine, sur un processus de concertation et de sensibilisation impliquant activement les groupes d'acteurs locaux et les administrés lors des phases de levées de doutes. Ces échanges ont permis de rappeler la réglementation en vigueur tout en suscitant du dialogue sur les enjeux liés aux zones humides.



Accompagnement du groupe local de Sévérac / Levée de doutes sur le terrain / Concertation avec les agriculteurs

En 2023, l'inventaire de Jans a été validé en mars, puis intégré au Plan Local d'Urbanisme.

D'autres inventaires ont bénéficiés d'expertises complémentaires et ont reçu l'approbation des conseils municipaux en fin d'année 2023 (Moisdon-la-Rivière et Saint-Vincent-des-Landes). Enfin, celui de Guéméné-Penfao a été redynamisé. Sa finalisation est prévue en 2024 pour une intégration dans les documents d'urbanisme lors de l'élaboration du PLUi.



### Expertise sur le territoire et territoires contigus

Le Syndicat a pu aussi mettre à profit son expérience et/ou sa connaissance du territoire au service d'autres maîtrises d'ouvrages pour la réalisation d'inventaires zones humides et éléments du paysage : la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et la Communauté de Communes Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois avec le Syndicat du Bassin Versant du Brivet avec le bureau d'études Hydroconcept) et Anjou-Bleu-Communauté avec le SAGE Oudon.

### Zones humides et urbanisme

Les cartes de connaissance des zones humides sont des outils du quotidien pour orienter des décisions en matière de gestion et d'aménagement. Notre mission, épaulée régulièrement par le pôle milieux aquatiques du Syndicat, a aussi permis d'apporter du conseil au territoire sur des zones à enjeux (La Chevallerai, Le Gâvre, Teillay...).

# PERSPECTIVES D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA SOBRIÉTÉ EN EAU

Le Syndicat a engagé une stratégie pour accompagner les communes dans une démarche de sobriété en eau. Cette action s'est appuyée sur les collectivités ayant déjà pris part aux groupes de travail sur les économies d'eau et aux ateliers territoriaux « eau et urbanisme ». Elle a été élaborée au second trimestre 2023 avec le soutien de la Vice-Présidente en charge du dossier.

L'opération, validée en Bureau, a débuté par la mise en oeuvre d'un premier état des lieux des caractéristiques des communes identifiées, à la suite de quoi une phase de communication a été lancée, avec formulaire de pré-engagement et invitation à s'inscrire dans une démarche globale de sobriété. L'ensemble de ces éléments a conduit à une première rédaction d'une trame de cahier des charges afin de retenir un bureau d'études spécialisé.

La stratégie a été fondée sur une couverture du territoire d'actions, une mise en avant des bénéfices potentiels et un accompagnement personnalisé qui s'ancre sur un groupe de travail local. Fin 2023, le territoire pré-engagé couvrait **7 communes** pour **5 EPCI** adhérents. L'engagement se fera en 2024 lors de la désignation du cabinet d'études après estimation des restes à charge des études et de la méthodologie (notamment temps estimé à passer pour les équipes).

Cette démarche est réalisée en cohérence avec l'appui à la rédaction des fiches actions « économies d'eau » pilotée par le service Eau et Environnement de la DDTM44 et en partenariat avec le CEREMA. Ces fiches pratiques, ancrées dans le territoire et à destination des élus et des services techniques, seront présentées et éditées en 2024.



Rechercher la sobriété dans les communes comme le paillage des massifs ou la récupération d'eaux de toiture à Saffré

## ACCOMPAGNEMENT EN ASSAINISSEMENT ET GESTION DU PLUVIAL

Au cours de l'année 2023, le Syndicat a pu accompagner quelques actions dans les domaines de l'assainissement et du pluvial : accompagnement dans la gestion des fossés et création de noues, conseils ponctuels aux collectivités et aux particuliers sur les rejets de stations d'épuration vers les cours d'eau ou

sur la gestion adaptée des eaux de ruissellements, et ce, pour encourager des pratiques plus responsables pour la préservation des milieux.



Fossé de gestion des eaux pluviales d'un nouveau lotissement au Gâvre



Dès la phase de planification, il est important de connaître son territoire et les zones humides existantes, comme ici avec ce sol hydromorphe montrant des taches rouilles de fer oxydé par la présence d'eau une partie de l'année (Inventaire des Zones Humides avec EF Etudes)

**De 2020 à 2022, plus de 70 actions ont été portées en matière d'accompagnement des collectivités et de ses élus référents et d'expertise - conseil au territoire dont:**

**1** PPRI, **1** PCAET, **1** PAAT, **1** PLUi, **1** PLU,  
**1** opération Coeur de Bourg et **3** projets  
d'aménagement

**6** collectivités soutenues dans leur mise à  
jour d'inventaire zones humides dont **4** en  
maîtrise d'ouvrage

Des ateliers territoriaux de sensibilisation aux  
enjeux de l'eau dans l'urbanisme

Des contributions à des enquêtes publiques

**1** comité sécheresse et une dynamique  
interne-externe autour de ce volet

**7** fiches actions « économies d'eau »  
réalisées en 2022

**1** expertise pollution sur des captages et des  
expertises assainissement-milieu récepteur

**300** relevés de terrain pour identifier des  
assainissements préjudiciables pour la  
qualité de l'eau

# COMMUNICATION

En 2023, les actions de communication interne/externe et institutionnelle se sont poursuivies, notamment sur des événements emblématiques comme la Journée Mondiale de l'Eau.

L'arrivée d'une nouvelle chargée de mission communication, en deuxième partie d'année, a permis d'apporter un nouveau souffle, la structuration de la stratégie de communication et une maîtrise des supports déployés.



**Un temps fort important et de nombreuses retombées médiatiques le 12 juin 2023 pour la signature du nouveau Contrat Territorial Eau 2023-2025.**

## LA COM, UN SERVICE SUPPORT TRANSVERSAL

La communication est présente dans quasiment toute action entreprise par les services opérationnels du Syndicat Chère Don Isac : milieux aquatiques, bocage, agriculture, relations aux collectivités. La politique de communication s'appuie sur la transformation des actions en des résultats probants en matière d'image, de notoriété et d'engagement.

Dans les parties 2 et 3 de ce rapport d'activité, il est à noter la réalisation de supports ou de moyens de communication pour mobiliser, valoriser ou faire connaître des actions, des notions techniques, des événements, etc. En voici quelques exemples :

- **Susciter l'engagement en sensibilisant le grand public** lors de la fête de l'Environnement à Nozay
  - o Une centaine de personnes sont venues sur le stand (photo p.2)
- **Avoir une bonne image et se faire connaître des riverains** en posant des panneaux d'informations pédagogiques à proximité des travaux
  - o Un panneau par technicien, soit 5 panneaux (lire p. 19)
- **Transmettre et sensibiliser les enfants aux enjeux de l'eau** avec le programme pédagogique
  - o Tous les ans, près de 400 élèves participent au programme (lire p. 36)
- **Se faire connaître des agriculteurs** pour leur présenter nos actions et nos possibilités d'accompagnement
  - o Une lettre d'info numérique a été créée en début d'année 2023. Elle est adressée aux agriculteurs ainsi qu'aux élus et partenaires du Syndicat (lire p. 30).

## COMMUNICATION MEDIA 2023

› **Site internet** (chiffres approximatifs en raison de la création du module de statistiques fin novembre 2023) :

- **618** visiteurs uniques par mois
- **3 min 12"** : le temps passé par chaque visiteur en moyenne

› **Réseau social LinkedIn :**

- **425** abonnés au total en décembre 2023
- Une **100<sup>e</sup>** d'abonnés se sont inscrits en 2023

**QUELQUES  
CHIFFRES**

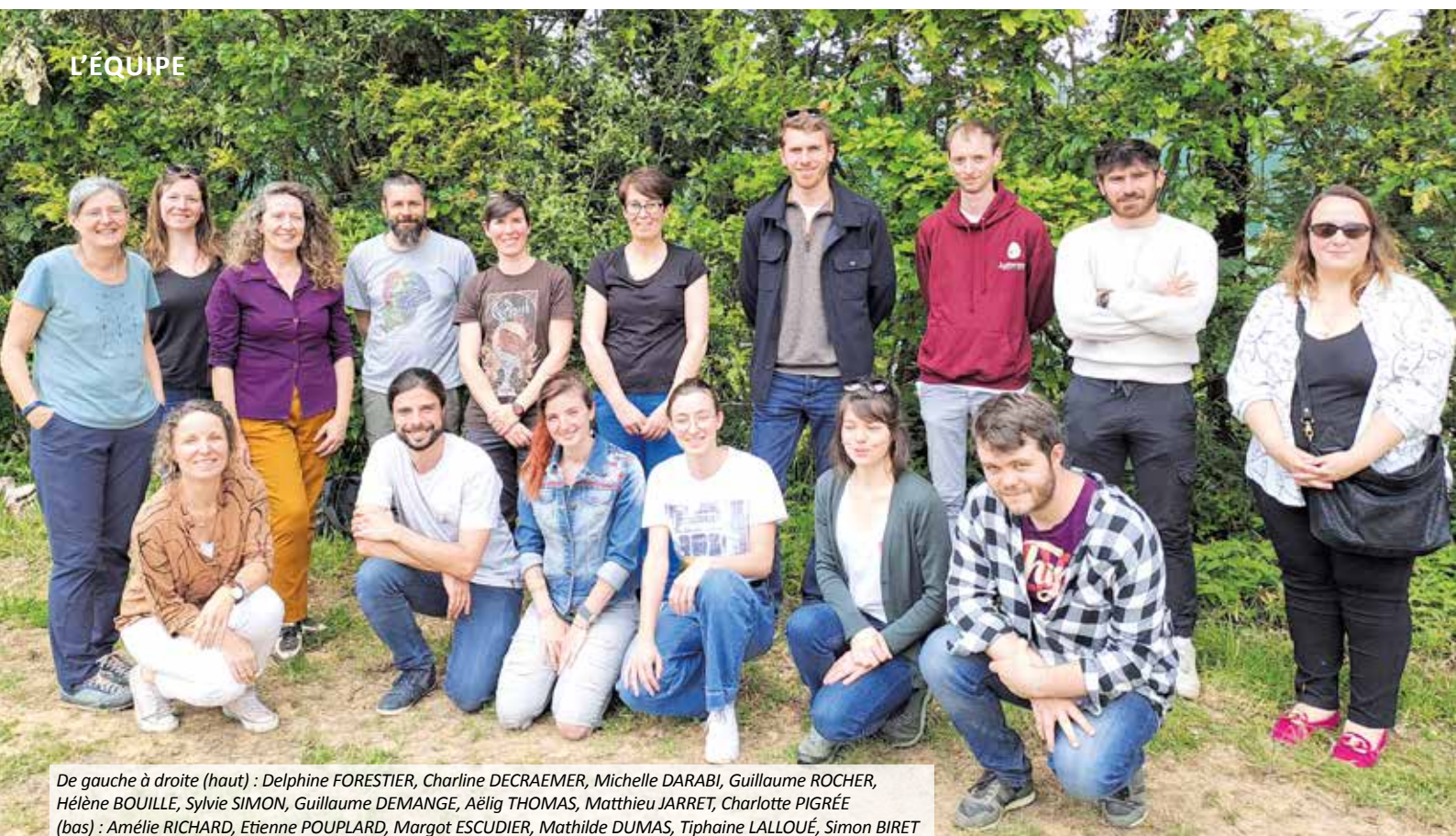
› **Presse**

- **5** points presse ont été réalisés en 2023
  - o Cérémonie de signature du nouveau Contrat Territorial,
  - o Plantation de haies,
  - o CEREMA,
  - o MAEC,
  - o Journée Mondiale de l'Eau
- Plusieurs **10<sup>e</sup>** d'articles de presse en ont résulté dans le Ouest-France, Presse Océan, L'Eclairer de Châteaubriant et sur des sites internet comme actu.fr

› **Réseau social YouTube :**

- Restauration hydromorphologique des cours d'eau
  - o Postée fin 2022, la vidéo a été vue par plus de **5800** personnes en 2023 !
- Journée Mondiale de l'eau 2023
  - o Le film réalisé a été vu par **231** personnes

## L'ÉQUIPE



De gauche à droite (haut) : Delphine FORESTIER, Charline DECRAEMER, Michelle DARABI, Guillaume ROCHER, Hélène BOUILLE, Sylvie SIMON, Guillaume DEMANGE, Aëlig THOMAS, Matthieu JARRET, Charlotte PIGRÉE  
(bas) : Amélie RICHARD, Etienne POUPLARD, Margot ESCUDIER, Mathilde DUMAS, Tiphaine LALLOUÉ, Simon BIRET

# SENSIBILISATION

Depuis 2020, le Syndicat propose un programme gratuit d'animation sur l'eau aux écoles primaires du territoire.

En parallèle, le Syndicat participe à des événements locaux portés par des partenaires afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'eau.



**Expliquer, montrer, échanger, découvrir pour permettre une prise de conscience de la nécessité de préserver la ressource en eau**

*Animation auprès des scolaires - Foire de Béré - Châteaubriant  
08 septembre 2023*

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE SUR L'EAU

**Le programme est ouvert aux classes de CM1-CM2 et se réalise sur une année scolaire.**

**Les objectifs principaux du programme :**

- Sensibiliser aux enjeux de l'eau à l'échelle d'un bassin versant
- Comprendre le fonctionnement d'un bassin versant
- Prendre conscience de l'impact de l'homme sur son environnement
- Découvrir l'environnement proche

Le programme est coordonné par le Syndicat et co-animé avec 4 structures : CPIE Val de Vilaine-Association Nature et Mégalithes, Bretagne vivante section Loire-Atlantique, Fédération de pêche et protection des milieux et le Syndicat d'eau potable Atlantic'eau qui intervient sur ce programme sur les communes desservies par le captage de Saffré.

Il se déroule en 4 séances avec une adaptation du contenu de certaines séances selon la thématique choisie.

**3 thématiques proposées**

Aux arbres citoyens



Eaux Bicycles



1000 Lieux humides



Durant ce programme, les élèves abordent la notion de bassin versant à travers différents outils (enquête sur la rivière, maquette de bassin versant, schéma, carte...), les rôles des haies, des zones humides et la pollution de l'eau...



Lors de la dernière séance, animée par le Syndicat, les élèves participent à une action de sensibilisation des habitants. Des inscriptions au sol sous forme de pochoirs sont réalisées près des avaloirs d'eau pluviale afin d'interpeller la population sur la pollution de l'eau par les déchets terrestres.

#### Sur l'année 2023 :

- de janvier à juin ont lieu les séances d'animation des classes inscrites au programme 2022-2023
- et de septembre à décembre, c'est la période d'inscription et d'échanges avec les classes qui participeront au programme pour l'année scolaire 2023-2024

*Vous voulez tout savoir sur le programme pédagogique année scolaire 2022-2023*



#### Classes inscrites au programme 2023-2024

Nom de l'école	Commune	Thématique choisie
Ecole La Pierre Bleue	NOZAY	EAU BICYCLES
Ecole Anatole France	BLAIN	
Ecole Sainte Marie	DERVAL	
Ecole Henri Rivière	FAY DE BRETAGNE	1 000 LIEUX HUMIDES
Ecole Publique Ecol'Eau	LA CHEVALLERAI	
Ecole Les Marronniers	LA GRIGONNAIS	
Ecole Anatole France	BLAIN	AUX ARBRES CITOYENS
Ecole Des Aulnes	PETIT-AUVERNE	

**374 élèves,  
7 écoles,  
15 classes,  
7 communes**

Ce programme, gratuit pour les écoles financé dans le cadre du Contrat Territorial Eau par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Pays de la Loire, la Région Bretagne et le Syndicat.

## BILAN CONTRAT TERRITORIAL EAU 2020-2022

Le programme pédagogique, action fortement appréciée des élève.s et des enseignant.e.s, a permis de sensibiliser lors du 1<sup>er</sup> contrat plus de **1000** élèves sur **27** communes du territoire.

Le Syndicat a décidé en 2020 de faire de la Journée Mondiale de l'Eau un événement annuel marquant de la structure en proposant une animation à destination des élus et du grand public. Il a aussi été présent sur différents événements portés par des partenaires du territoire.

## ACTIONS GRAND PUBLIC

### ➔ Journée Mondiale de l'Eau

De format ludique tourné vers le grand public et les familles, cette action multi-partenaire a permis une dynamique avec les intervenants, l'agriculteur, la CUMA et les élus de La Chevallerais



qui accueillait l'évènement. La diversité des sites et des animations, les thématiques et la présence de plusieurs espèces végétales ou animales (triton, abeille noire, fritillaire pintade, essences bocagères patrimoniales...) ont plu aux **42** participants. Les panneaux pédagogiques et supports réalisés pour l'occasion pourront être valorisés lors de nouveaux événements.

« Très belle journée passée en votre compagnie. Explications très intéressantes à chaque stand. Un événement qui mérite d'être connu. »

### ➔ Foire de Béré

Cet événement est l'occasion de présenter les missions du Syndicat à un public d'agriculteurs, familial et scolaire, en s'appuyant sur des outils pédagogiques tels que la maquette de bassin versant et des illustrations des travaux du Syndicat et de créer de l'échange plus général sur l'eau, l'arbre, le territoire. Cette année, les diagnostics eau & agriculture et les plantations bocagères ont été particulièrement mis en avant. **10** classes et leurs 2 accompagnateurs (soit **176** élèves du CE1 au CM2) ont été accueillies sur le stand pour être sensibilisées. La Foire est aussi l'occasion de renforcer la présence du Syndicat auprès d'autres partenaires exposants.

### ➔ Autres événements

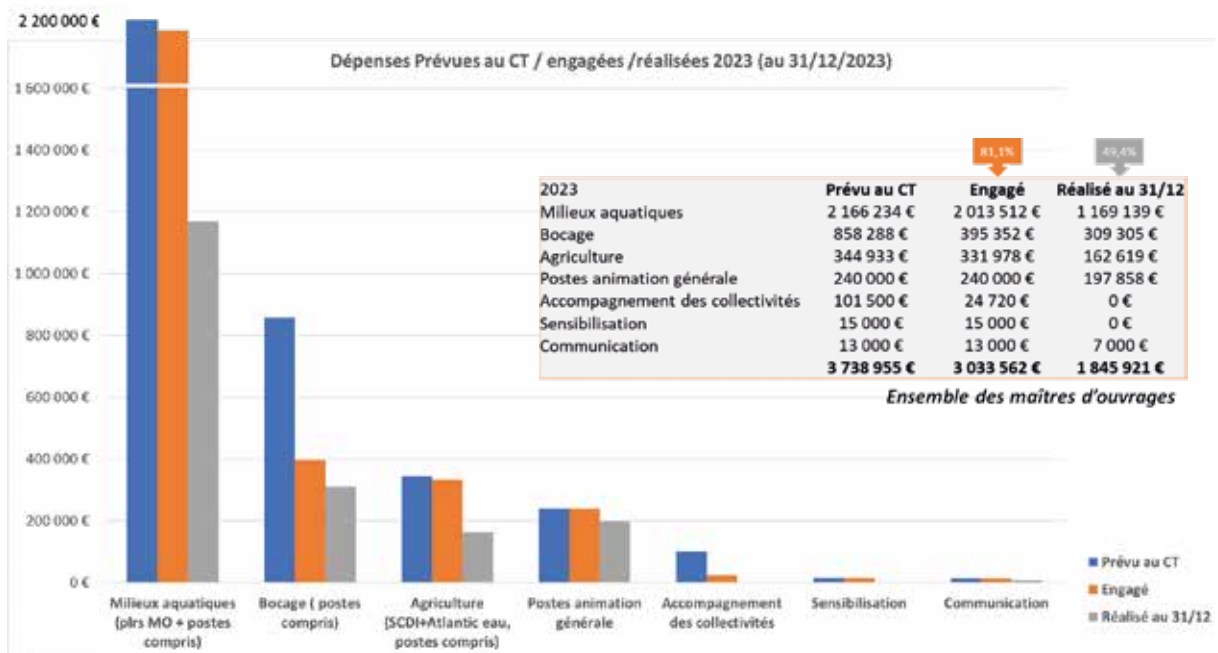
**Fête de l'environnement (Nozay) , Semaine du Développement Durable (La Grignonnais)**  
À l'initiative des communes, le Syndicat était présent sur ces 2 événements (dimanche 04 juin et jeudi 21 septembre en soirée) afin de présenter les missions du Syndicat, d'échanger avec le grand public sur l'eau et de sensibiliser, grâce à la maquette de bassin versant sur le rôle notamment des haies et de la restauration des cours d'eau.



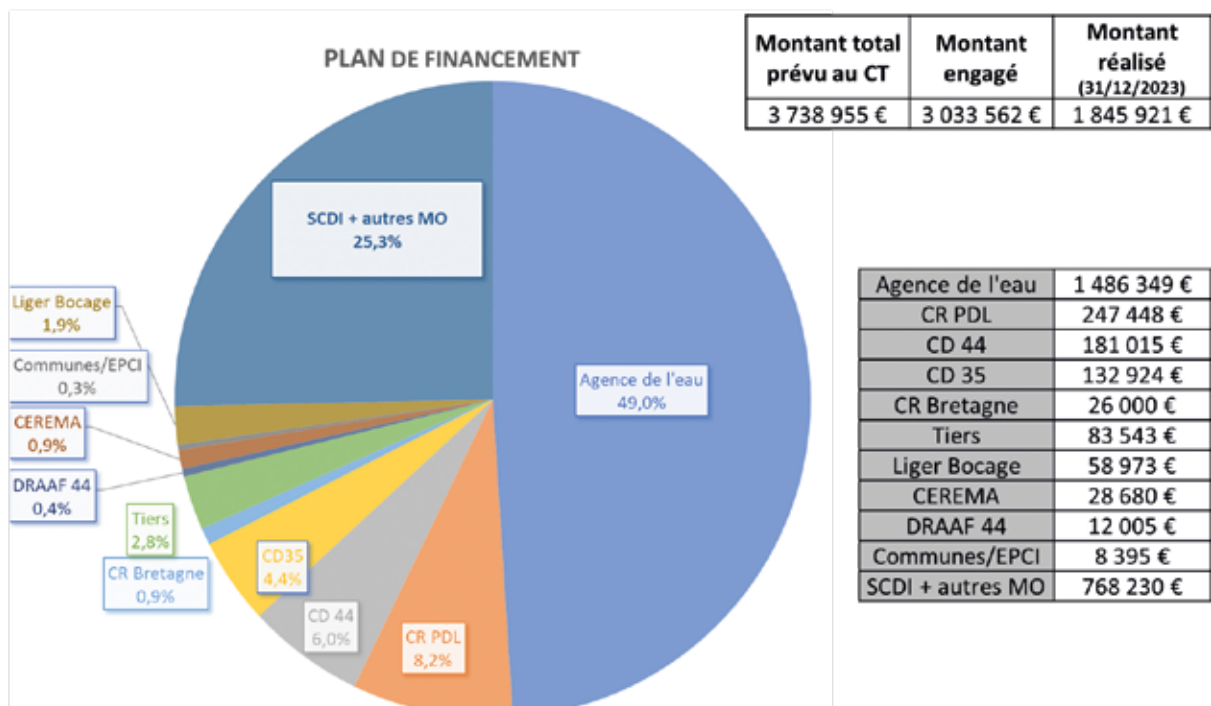
Ruisseau du Pas  
d'Hin à Derval.  
Restauration de la  
morphologie par  
technique végétale  
(lit de branchages)

## PLAN DE FINANCEMENT CT EAU 2023 (chiffres arrêtés au 31 décembre 2023)

### DEPENSES PREVISIONNELLES



### RECETTES PREVISIONNELLES (SUR L'ENGAGÉ)



## BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT		CA 2023
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 322 971 €</b>
Charges de personnel et frais assimilés		725 619 €
Charges générales		167 972 €
Prestations *		281 237 €
Autres charges de gestion courante		41 285 €
Charges financières		15 861 €
Opérations d'ordre de transfert entre section		90 996 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>1 604 289 €</b>
Participations des EPCI		890 000 €
Subventions (AE, CR PDL, CD 44, CR BZH)		670 178 €
Remboursement rémunérations personnel, SS et prévoyance		18 339 €
Participations agriculteurs		20 235 €
Produits de services		5 141 €
Autres produits		396 €
Produits exceptionnels		
<b>Résultat de Fonctionnement</b>		<b>281 318 €</b>

INVESTISSEMENT		CA 2023
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>1 922 518 €</b>
Actions MA ( travaux, études...)		954 563 €
Matériel de bureau et matériel informatique, Mobilier		8 700 €
Remboursement Emprunts		49 210 €
Dépenses d'ordre Opérations patrimoniales		910 045 €
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>2 015 870 €</b>
Subventions Prog actions (AE, CR PDL, CD 44, CR BZH)		499 713 €
Emprunts		400 000 €
Fonds Compensation TVA		115 116 €
Rectte d'ordre Opérations patrimoniales		910 045 €
Opérations d'ordre de transfert entre section		90 996 €
<b>Résultat d'Investissement</b>		<b>93 352 €</b>

\* Inventaires bocagers, plantations bocagères, journées techniques, inventaire zones humides, programme pédagogique, suivi qualité, communication, inventaires faune flore, indicateurs de suivis

Excédent d'investissement 2022	556 283 €
Résultat final d'investissement 2023	1 089 765 €

Résultat final global 2023	1 927 366 €
RAR dépenses d'investissement	19 236 €

# PARTIE 5 | Analyse, bilan, perspectives

## ANALYSE, BILAN, PERSPECTIVES

### Michelle Darabi, directrice du Syndicat Chère Don Isac

**Fin 2023, nous clôturons déjà une première année du 2<sup>ème</sup> CTEau 2023-2025, très importante pour renouveler l'ambition forte du Syndicat Chère Don Isac.**

Le premier CTEau 2020-2022 a été très intense et productif, avec une fusion de structures à mener et des aléas liés aux contextes externe et interne.

Les résultats du Syndicat Chère Don Isac sont probants et démontrent la performance de cette structure au service du territoire Chère Don Isac, d'autant plus pour accomplir des missions basées à 80 % sur le volontariat des acteurs du territoire.

Les résultats collectifs chiffrés ne sont pas suffisants pour comprendre toute l'énergie déployée par nos richesses humaines qui interagissent au sein du Syndicat Chère Don Isac : élus, équipe, partenaires techniques et financiers.

Les actions de coordination sont nécessaires à la bonne réalisation des actions mais difficiles à visualiser ou à mettre en avant dans ce rapport. Comme la transversalité, la coordination est indispensable à la cohérence des actions qui sont, par nature, fortement interdépendantes.

Le Syndicat Chère Don Isac est désormais bien ancré, même si certains aspects restent à consolider en 2024 : stabilisation de l'équipe malgré les mouvements de personnel, mobilisation des acteurs du territoire et en premier lieu, les 8 EPCI membres du Syndicat Chère Don Isac.

Notre mission s'avère de plus en plus complexe au vu du contexte général qui dévalorise les règles et programmes de protection de l'environnement, d'autant plus avec une réduction des financements.

Le collectif du Syndicat Chère Don Isac (élus, techniciens et partenaires) doit donc faire preuve de conviction et de persévérance pour mener à bien les actions au service du territoire et de ses acteurs.

### Interviews élus



*« J'ai fait partie des élus qui ont participé à la fusion des trois syndicats de la Chère, du Don et de l'Isac en 2019 puis 2020. C'est un travail de longue haleine qui commence à porter ses fruits ! Nous l'avons vu tout récemment avec les inondations. Si les travaux sur les petits cours d'eau n'avaient pas été faits, les dégâts auraient sûrement été plus importants. Nous avons besoin de tout le monde pour travailler : aussi bien des élus qui s'engagent, que des agriculteurs ou des particuliers riverains pour réaliser des travaux. La stratégie territoriale 2020 – 2025 est très ambitieuse. Elle nécessite d'importants moyens financiers, des politiques publiques claires et un programme d'actions et d'entretiens, suivi au quotidien. »*

#### Témoignage de Claire Théveniau

Présidente de la Communauté de Communes de Nozay,  
membre du Conseil Régional des Pays de la Loire et Maire de Puceul



*« Le CT Eau 2023-2025 est un contrat ambitieux, qui poursuit la mise en œuvre des actions du précédent contrat pour la reconquête de la ressource en eau. La Région apporte un soutien financier de plus de 700 000 euros pour la mise en œuvre de ce contrat. En parallèle, en 2023 la Région a voté le plan « Protégeons notre eau ». Ce plan s'articule autour de deux volets : le volet eau potable et le volet pour une gestion durable et responsable de la ressource en eau. Sur le bassin versant Chère-Don-Isac, ce plan permettra notamment d'accompagner le captage prioritaire de Saffré exploité par Atlantic'Eau avec comme objectif d'améliorer la qualité de la ressource en eau et notamment de réduire la pollution par les produits phytosanitaires de synthèse. »*

#### Témoignage de Philippe HENRY

Vice-Président du Conseil Régional Pays de la Loire- Conseiller délégué à l'écologie - Membre de la commission Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures numériques, sécurité et santé



**Syndicat**  
**CHÈRE DON ISAC**

1 ALLÉE DU ROCHETEUR - 44590 DERVAL  
TÉL. 02 40 07 75 37  
www.cheredonisac.fr

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE



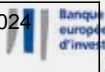
AR-Préfecture

044-200072726-20240628-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-06-2024

Publication le : 28-06-2024



Ex. Banque de l'UEG



Le Président,  
  
Alain HUNAULT



Syndicat du bassin de l'Oudon

# Rapport d'activité 2023

Validé en Comité syndical du 27 mars 2024

# Gouvernance et territoire

Le Syndicat du bassin de l'Oudon intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon.

52 élus titulaires, 52 suppléants

13 agents techniques et administratifs

## Les compétences du Syndicat



GEMA  
Gestion des milieux  
aquatiques



PI  
Prévention des  
inondations



Lutte contre les pollutions  
diffuses (qualité de l'eau)



C.L.E.  
Animation de bassin  
versant



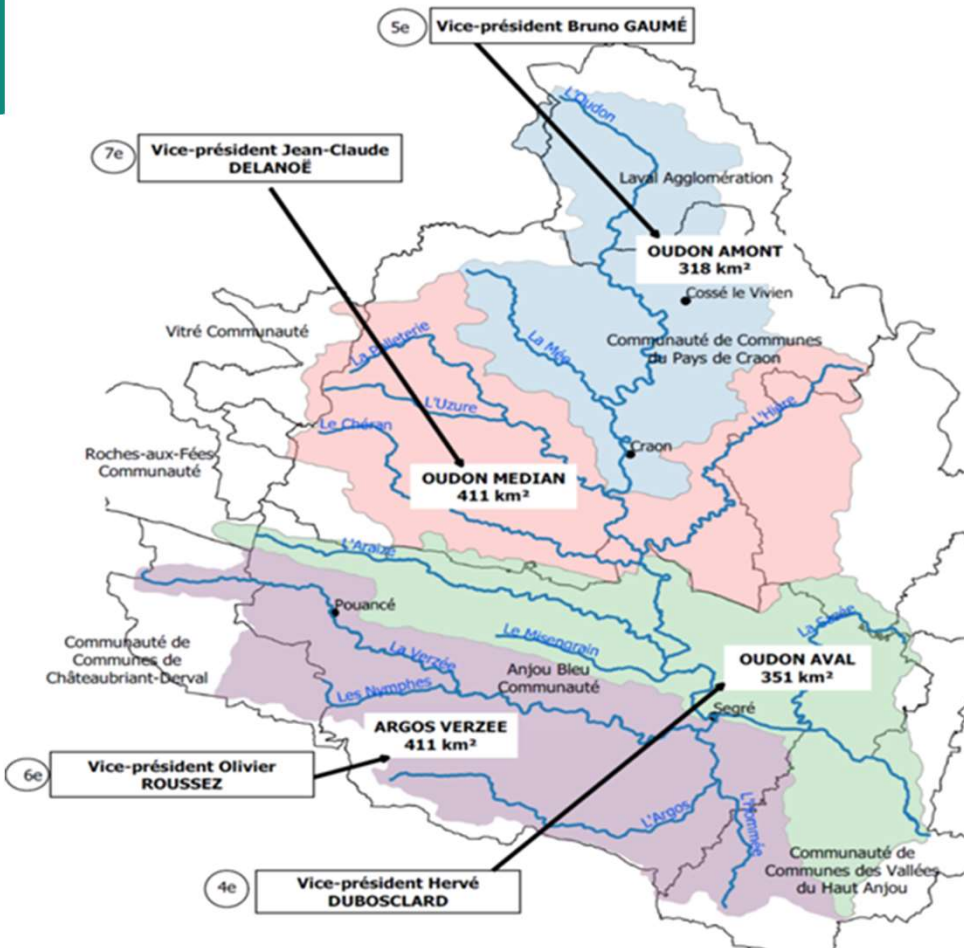
Gestion quantitative de la  
ressource  
BOCAGE sur CCPC et ABC



Ouvrages hydrauliques

### Secteurs géographiques et communautés de communes ou d'agglomération

P	Président du syndicat : Gilles GRIMAUD
1e	Vice-président en charge de la gestion quantitative et des inondations : Louis MICHEL
2e	Vice-président en charge des milieux aquatiques : Joël RONCIN
3e	Vice-président en charge de la qualité de l'eau : Rémi GAROT
8e	Vice-président en charge de la communication : Aurélien COLAS



# Le cadre de l'action du syndicat

DCE

- Directive cadre sur l'eau et Loi sur l'eau
- Retour au bon état des eaux



S.D.A.G.E.

- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Document de planification à l'échelle du bassin Loire-Bretagne



S.A.G.E.

- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Document de planification élaboré et suivi par la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon



CTeau

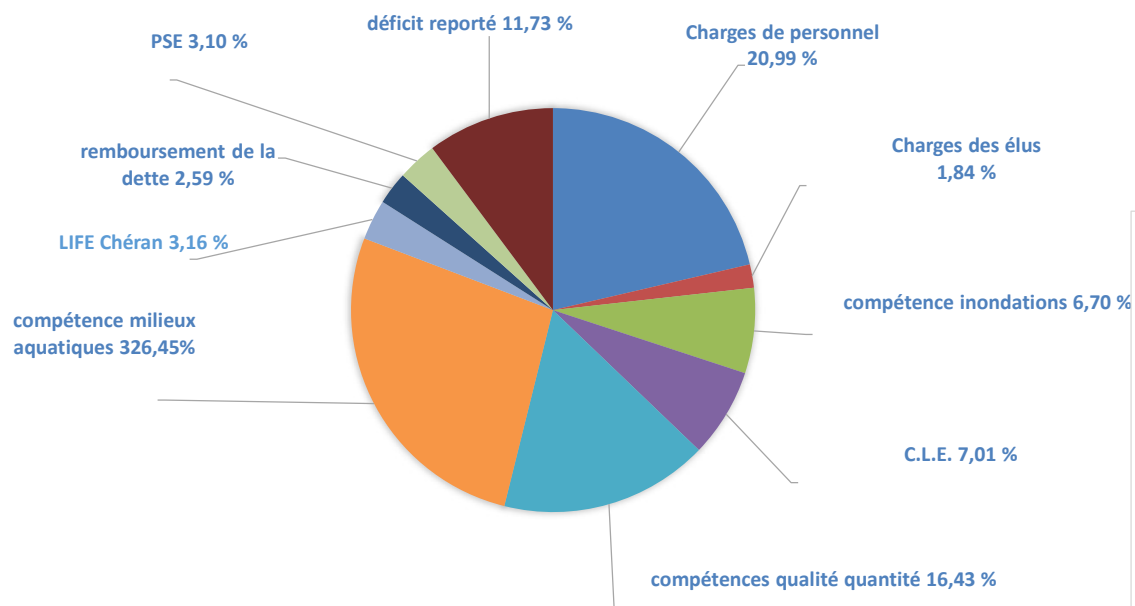
- Contrat territorial eau multithématique signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région, les Départements
- Stratégie sur 6 ans – programme d'actions 2 x 3 ans

# Signature du contrat 2023-2025 le 26 juin 2023 à Nyoiseau

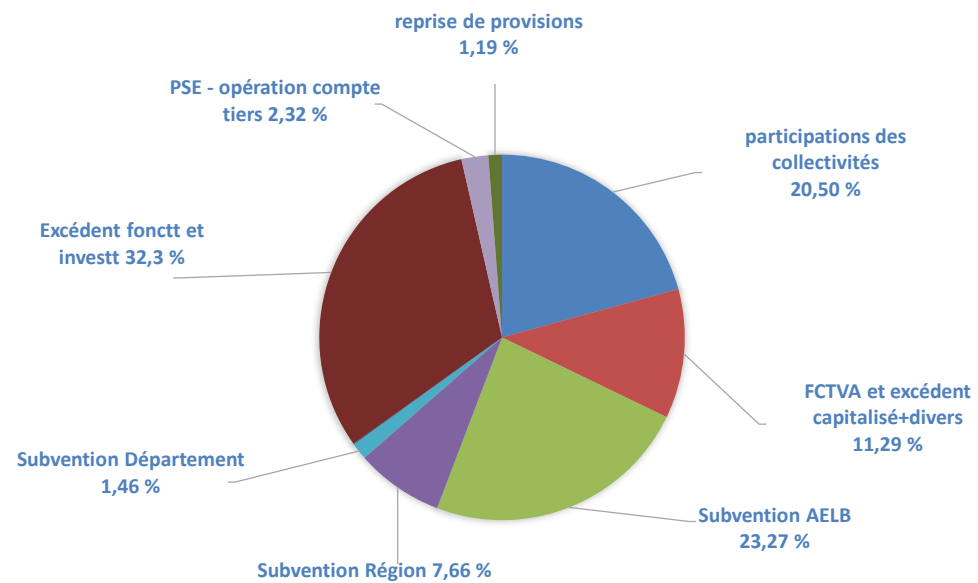


# Synthèse budget global

DEPENSES REELLES AGREGÉES 2023 = 3 313 734,50€



RECETTES REELLES AGREGÉES 2023 = 3 881 152,17€



## PREVENTION DES INONDATIONS

### EXPLOITER LES OUVRAGES ECRETEURS

- Maintenance – entretien de 15 barrages
- 1 contrat d'assistance à l'exploitation VEOLIA
- 15 visites surveillance
- 3 épisodes de crues gérés



### MIEUX GERER LES GRANDS PLANS D'EAU

- 1 ETUDE d'opportunité – étang de Tressé (Ombree d'Anjou)
- 1 PROTOCOLE de gestion révisé – étang de Saint Aubin (Ombree d'Anjou)



### SUIVI REGLEMENTAIRE

- 2 dossiers de classement :
  - aménagement hydraulique
  - système d'endiguement
- 2 dossiers de mise en conformité sécurité barrage
- 8 visites techniques approfondies



### REDUIRE LA VULNERABILITE

- PROJET zone de temporisation à Loiron
- ETUDE de stabilité de la digue de Bel Orient (St Aignan sur roë)



## Préserver la biodiversité

- 8 suivis hydrobiologiques
- Inventaire des arbres têtards
- Inventaires du Campagnol amphibie et des mares

## Réduire l'impact des plans d'eau

- 2 plans d'eau effacés

## Gérer les espèces exotiques envahissantes

- 6 600 m<sup>2</sup> de jussie arrachés
- 6 955 rongeurs aquatiques envahissants capturés

# GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES



## Restaurer la continuité écologique

- 4 ouvrages effacés

## Restaurer les zones humides



## Restaurer la morphologie des cours d'eau

- 5 150 ml restaurés

# Travaux de restauration de la morphologie et de la continuité écologique

## Exemple de l'Oudon à Montjean



*Avant travaux*



*Après travaux de reméandrage*

- Effacement de 2 clapets
- Restauration l'hydromorphologie (radiers, banquettes) sur 1 000 ml
- Retalutage des berges en pentes douces
- Reméandrage de l'Oudon



# Travaux de restauration de la morphologie et de la continuité écologique

## Exemple de l'Araize à Grugé l'Hôpital (Ombree d'Anjou – 49)



*Avant travaux*



*Après travaux de reméandrage*

Suppression d'un plan d'eau sur cours d'eau  
Effacement d'un clapet  
Restauration de la continuité et de l'hydromorphologie  
Reméandrage de l'Araize  
Restauration de la zone humide  
Diversification des habitats (mare, annexes)

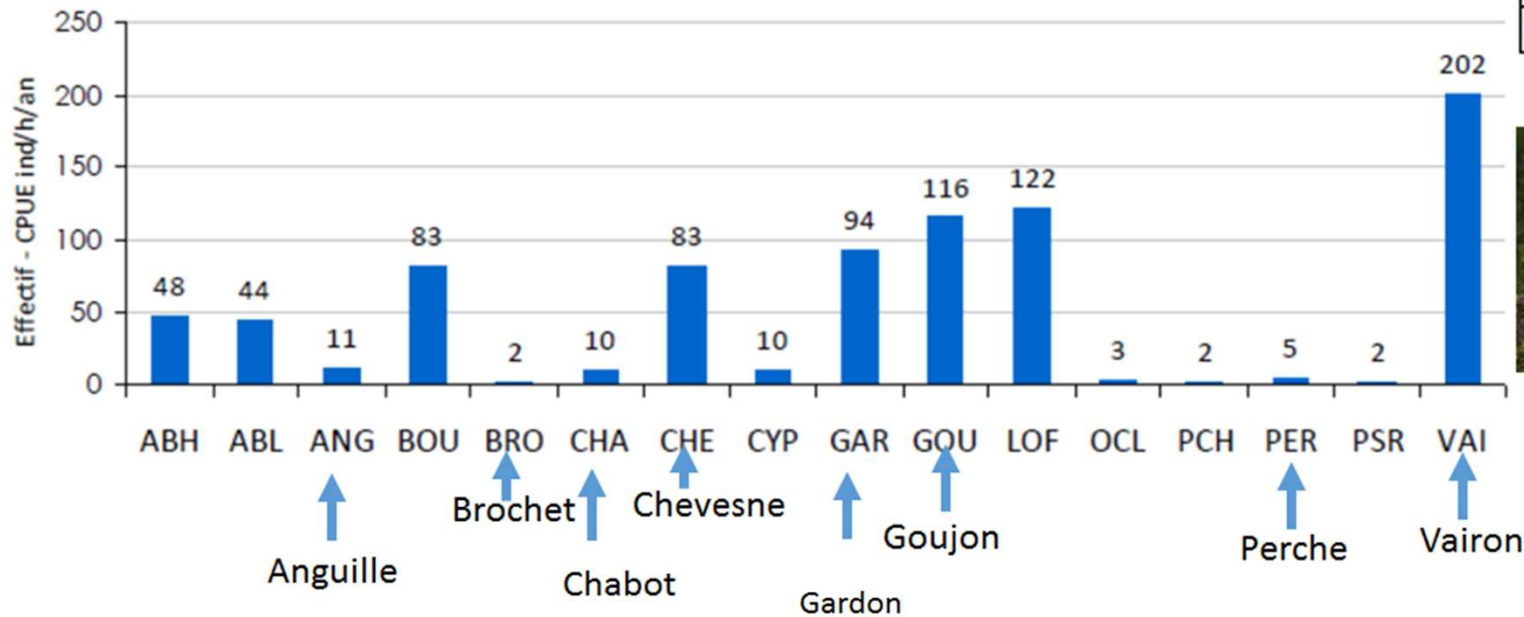


# Suivis hydrobiologiques avant/après travaux

## Exemple de l'Oudon à Livré la Touche/Athée

Belle pêche sur l'Oudon en aval du moulin du Val. Cette station est située dans l'ancienne zone d'influence du clapet de Courbure effacé en 2022.

Histogramme des captures CPUE



Nombre d'espèces	16
IPR	12,064
Etat écologique	Bon



Chabot



**Enlèvement des embâcles**



**Mise en œuvre de la règle de gestion du SAGE Oudon**

- Ouverture du 9 janvier au 20 janvier 2023
- Fermeture du 13 février au 23 février 2023



**GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES**

**Etude juridique des ouvrages hydrauliques**

- Analyse du statut des 58 ouvrages gérés par le syndicat



**Maintenance et entretien**

- 12 ouvrages concernés par des travaux



**Lettre agricole de l'Oudon**  
**2N° par an**

**4 groupes d'agriculteurs accompagnés**



**Amélioration de la qualité de l'eau - Actions agricoles**



**Partenariat avec les préconisateurs agricoles**

**Accompagnements  
Diagnostics changement de système et MAEC  
(43 exploitants)**

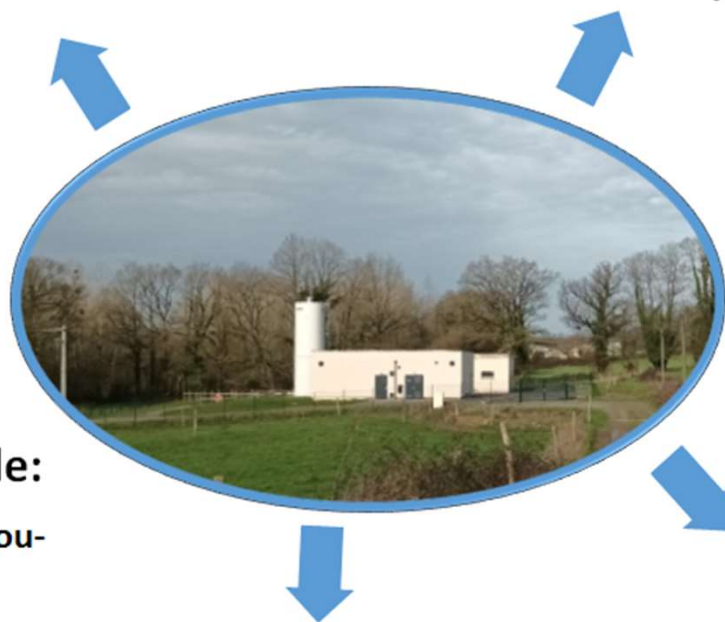
# Amélioration de la qualité de l'eau brute pour l'eau potable

## 3 captages souterrains:

- Fauvières-Cruchères (Saint-Cyr-le-Gravelais)
- Chalonge (Saint-Cyr-le-Gravelais)
- Epronnière (Livré la touche)

## 1 captage d'eau superficielle:

Saint-Aubin du Pavoil (Segré-en-Anjou-Bleu)



Accompagnement individuel des exploitations – fertilisation azotée

Reliquats azotés et analyses d'effluents

Expérimentation PSE

Captage du Chalonge  
Appui au SMG35

Réunions locales  
AAC Captages souterrains

## PLANTATIONS BOCAGERES

33 km sur l'hiver 2022-2023

37km prévu pour l'hiver 2023-2024



Formations planteurs et élus

**BOCAGE**

## PAIEMENTS pour SERVICES ENVIRONNEMENTAUX\*

- 10 exploitants accompagnés
- Formation technique à la gestion de la haie
- LABEL HAIE



## Sensibilisation Grand Public

Parc de la Burelière – Val d'Erdre-Auxence

\*PSE financé par l'agence de l'eau, porté par le Bassin de l'Oudon

## Gestion quantitative de la ressource



### **Gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP)**

Mars 2023 : 2 ateliers sur les outils de mise place d'une gestion durable et intégrée des eaux pluviales en zone urbanisée et en zone rurale (*en co-animation avec le CD53 et le JAVO*)

Novembre 2023 : formation de 50 élus et responsables techniques du bassin de l'Oudon à la GIEP

– témoignage de la ville de Segré en Anjou Bleu d'un projet de déconnexion (quartier des Sables)

# Programme LIFE REVERS'EAU CHÉRAN

## **Gouvernance**

COPIL : 31 août 2023

2 petite CLE du Chéran : 5 septembre et 8 décembre

## **Sensibilisation, formation et discussion**

Rendez-vous eau Chéran : Sensibilisation autour de l'arbre avec l'école publique de Saint-Aignan-sur-Roë / Discussion sur la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales / Formation à

l'entretien du cours d'eau

Lettre du Chéran (octobre 2023)

Réalisation de suivis hydro-biologique et hydromorphologique sur le Chéran

## **Etudes et travaux**

Etude de restauration de la continuité écologique

Congrier/Saint-Saturnin-du-Limet

La Boissière

Châtelais

Suppression de deux seuils (Saint-Aignan-sur-Roë)



## Zones multithématiques

### **Verzée amont De l'étang de St Aubin**

- Suite étude des transferts
- Prise de contact sur les parcelles à risques et organisation pour la mise en place des actions sur la zone
- réunions du Comité de pilotage et de concertation avec les acteurs
- Restauration du ruisseau des Ecrevisses
- Arrachage de la Jussie



### **Uzure amont De l'étang de la Rincerie**

- Réunions du comité de pilotage
- Suivi de la gestion hivernale du plan d'eau
- Coordination de la gestion (CCPC, ?Wakepark, pêche,...)
- Suivi de la qualité des eaux et des eaux de baignade
- Lancement de l'étude diagnostic des transferts de polluants en amont
- Participation au plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible
  
- (en collaboration avec le Pays de Craon)



ELABORATION D'UN PROJET DE TERRITOIRE  
POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE)  
LE BASSIN VERSANT DE L'OUDON

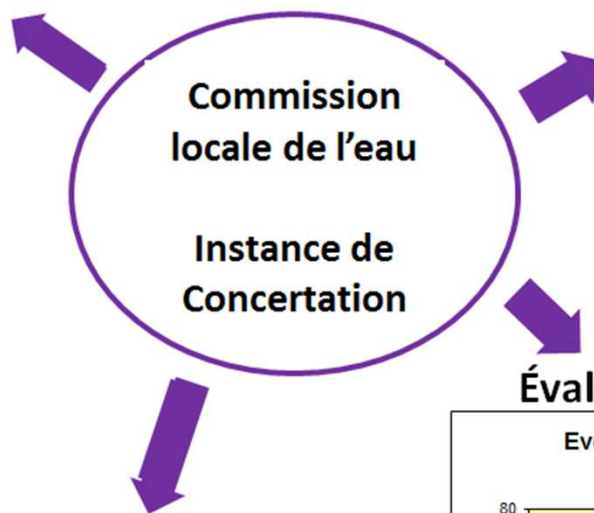
Étude Hydrologie Milieu Usage Climat  
(HMUC) format 2022



Volets HMUC – 1<sup>ère</sup> partie

Février 2024

Inventaire des zones  
humides et du bocage  
sur Anjou Bleu  
Communauté

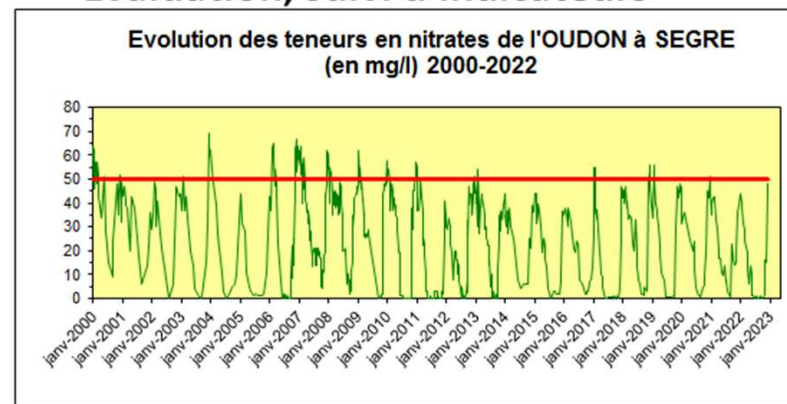


## Révision du S.A.G.E.

Engagement des prestataires  
Création d'un groupe de participation  
citoyenne



## Évaluation, suivi d'indicateurs



# Communication – Sensibilisation

## Journée mondiale de l'eau 2023 (C.L.E.)

Représentation théâtrale sur Loiron

Animation grand public sur le thème de l'eau : une ressource essentielle à la vie,



### PROGRAMME

- L'ARBRE QUI PLANTAIT DES HOMMES** (Lecteur - Bailly)  
Venez assister à la représentation théâtrale de la Cie Patrick Cozart le vendredi 24 mars à Loiron !  
Rdv à 20h30 à la salle des Nées - Gerault.  
Organisé par la Commission Locale de l'Eau du bassin de l'Oudon.
- L'EAU, RESSOURCE ESSENTIELLE À LA VIE** (Cassé-la-Vie)  
Accompagné d'un guide, partez à la découverte des espèces qui peuplent les zones humides !  
Mercredi 22 Mars, rdv à 18h30 à la zone humide "La pré de Cozart". Tout public - Gratuit - Sur inscription.  
En partenariat avec l'Agence Nature Environnement.
- VISITES D'USINES D'EAU POTABLE** (La Roche-Hausille / Chassé-Henry)  
Les usines d'eau potable de La Roche-Hausille et Chassé-Henry vous ouvrent leurs portes le mercredi 22 mars !  
Visites d'1h, plusieurs créneaux disponibles. Sur inscription.  
Organisé par le Communauté de Communes du Pays de Craon et le Syndicat d'Eau de Maye.
- L'EAU DANS TOUS SES ETATS** (Entra-en-Anjou)  
Cette animation sera proposée aux enfants des écoles les 23 et 24 mars. À l'aide de jeux et d'expériences, les élèves découvriront le cycle de l'eau.  
Non ouvert au public.  
En partenariat avec le Syndicat de pêche du Maine et Loire.
- AGIR POUR LA VERZÉE** (Oudon de l'Anjou)  
Retrouvez le stand du Syndicat du Bassin de l'Oudon au départ de Balade en Fermes le dim. 29 mars à Combrée et apprenez en plus sur les actions pour la Verzée.  
Organisé par Oudon de l'Anjou, + d'infos sur [www.oudondepêche.fr](http://www.oudondepêche.fr)

Plus d'infos sur ces événements sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr)  
Tel : 02 41 92 52 84

## Découverte de La Vallée de l'Oudon (Le Lion d'Angers) – Animation ENS

30 participants

Programme, balade en calèche, découverte de l'Oudon en canoé, spectacle sur les espèces naturelles de notre bassin versant, stand du syndicat et découverte de la pêche avec la fédération de pêche du Maine et Loire.

**GRATUIT**

### Re rendez-vous Nature en Anjou

320 ANIMATIONS GRATUITES

#### Découverte de la vallée de l'Oudon au Lion d'Angers

Dimanche 18 juin 2023 de 10h à 13h  
Quai d'Anjou

**PROGRAMME :**

- Découverte des poissons d'eau douce avec la Fédération de Pêche
- Balades en calèche
- Canoës mis à disposition gratuitement sur l'Oudon !
- Organisé par le Syndicat du bassin de l'Oudon

**11H : L'Odyssée de l'espace naturel**  
un spectacle tout public en déambulation mêlant théâtre, musique et chant...

maine-et-loire.fr  
maine-et-loire | Départemental

Bassin de l'Oudon

ANJOU

# Communication - Sensibilisation

## Mon engagement citoyen pour l'Oudon

stand de 60 m<sup>2</sup> aux foires de Segré et de Craon

**1 000 personnes touchées et 500 cartes postales complétées**



## Sorties nature avec Mayenne Nature Environnement

- Mercredi 1er février 14h30-16h30 : Zone humide, le début d'une restauration
- Mercredi 22 mars 18h30-20h30 : L'eau, comme ressource essentielle à la vie
- Mercredi 24 mai 14h30-16h30 : Belles demoiselles et libellules
- Mercredi 31 mai 14h30-16h30 : Les mares sont fantastiques

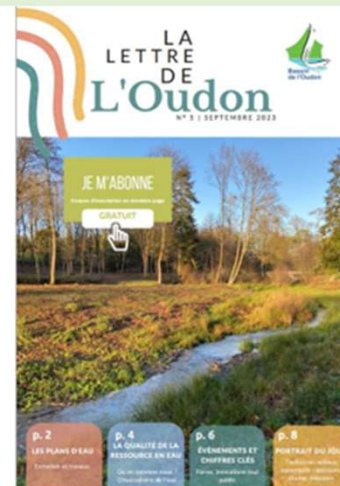
## Animations auprès des scolaires

**4 écoles et 352 enfants**

Erdre en Anjou ; Pommerieux, Le Lion d'Angers, Chazé sur Argos

Thématiques : cycle de l'eau, milieux aquatiques, biodiversité, prévention inondations

Lettre de l'Oudon



Article pour les bulletins communaux et interco





Pour en savoir plus sur les activités et les résultats  
[www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr)

Suivez-nous sur Instagram  
et sur Facebook @bassinoudon

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt juin deux mille vingt-quatre et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X					
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X					
	Mme Catherine CIRON	X					
	M. Georges-Henri NOMARI	X					
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X					
	M. Rudy BOISSEAU	X					
	Mme Claudie SONNET	X					
	M. Elias AMIOUNI	X					
	Mme Christine BOURDEL	X					
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X					
	Mme Simone GITEAU	X					
	M. Bernard GAUDIN				X		
	M. François-Xavier LE HECHO	X					
DERVAL	M. Dominique DAVID	X					
	Mme Jacqueline LEBLAY	X					
	M. Michel HORHANT				X		
	Mme Laurence LE BIHAN				X	P	M. Dominique DAVID
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X					
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X					
	Mme Lucie PAUL	X					
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X					
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X					
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X					
	M. Sylvain HAMON	X					
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X					
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X					
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X					

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER			X		
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	X	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20240628-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-06-2024

Publication le : 28-06-2024



Le Président,

Alain HUNAUULT